

PAGE : 11

## Vitesse encore limitée pour les pneus à clous

# Budget fédéral pour 1973: boni de 69 millions

Le Conseil fédéral a approuvé, à l'intention des Chambres fédérales, le projet de budget de la Confédération pour 1973.

Le budget financier prévoit des dépenses de 11,4 milliards et des recettes de 11,2 milliards, soit un excédent de dépenses de quelque 200 millions de francs. Compte tenu des opérations comptables, le budget général se solde par un faible boni de 69 millions.

Le message sera prochainement publié et examiné de plus près lors d'une conférence de presse. Le budget sera présenté le 6 novembre par le président de la Confédération et chef du département des finances, M. Nello Celio.

Pour l'année en cours, une somme de

245 millions est portée au budget pour l'allocation de renchérissement unique au personnel fédéral, tandis que 67 millions intéresseront la mise en vigueur de la révision de la classification des fonctions qui entrera en vigueur au 1er janvier 73.

Relevons que la compétence accordée au gouvernement d'ajuster les traitements du personnel fédéral selon l'indice des prix à la consommation prendra fin cette année.

L'allocation unique de 7,5 % ne rattrapera cependant pas tout à fait le ren-

chérissement. Celui-ci est couvert par l'allocation avec 128,1 points alors qu'à la fin du mois dernier, l'indice des prix à la consommation avait déjà atteint 129,5 points. Pour 1973, le Conseil fédéral a fixé déjà à 7 % l'allocation mensuelle de renchérissement.

Dans le domaine des traitements, relevons que les citoyens pourront prendre connaissance avant la votation du 3 décembre, des principes de la nouvelle loi de prévoyance en gestation pour régir le second pilier du système dit des trois piliers.

J.-P. G.

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

# FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



## UN STYLE TRÈS BRITANNIQUE

Celui d'abord du mannequin Marianne, qui pare de sa beauté la toute nouvelle « Jaguar » présentée au Salon de l'auto à Londres. Celui de la voiture ensuite, dont tous les spécialistes se plaisent à vanter l'élégance et la puissance. Deux belles côte à côte. (Téléphoto AP)

## Bureau de poste zuricois attaqué : 15.000 fr. volés

Les agresseurs ont à peine 20 ans

OTTENBACH (ZH) (ATS). — L'office postal d'Ottenschwil, dans le canton de Zurich, a été mercredi matin la cible d'une agression à main armée, au cours de laquelle les bandits sont parvenus à emporter une somme d'environ 15.000 francs. Vers huit heures, le visage masqué d'un passe-montagne, deux jeunes gens pénétrèrent dans le bureau de poste où se trouvaient l'administrateur, un apprenti et deux employées.

Alors que l'un d'eux tenait en respect les quatre personnes au moyen d'un pistolet, l'autre somma les employés de vider leurs caisses. Les deux individus se précipitèrent ensuite dans une camionnette grise, qu'ils avaient dérobée lundi matin à Altstätten (ZH). Ils démarrèrent en direction de Muri (AG).

L'un des malfaiteurs a entre 16 et 20 ans, taille 160 cm, mince, portant des habits foncés. L'autre, du même âge, mesure environ 170 cm et a des cheveux blonds. Il n'est pas impossible qu'un complice ait été au volant de la voiture, une camionnette VW grise, portant l'inscription « Schweizer Krankenkasse Helvetia » et les plaques minéralogiques ZH 177 217.

## LES IDÉES ET LES FAITS

### Qui est Henry Kissinger ?

S'il est un nom qui revient tous les jours à la « une » des quotidiens, c'est bien celui de M. Henry Kissinger. Pourtant, M. Kissinger n'est que le conseiller privé du président Nixon. Il n'a pas rang de ministre; il est néanmoins le No 2 des Etats-Unis et passe devant M. Rogers, chef en titre de la diplomatie américaine. Il a ses bureaux à la Maison-Blanche et ne cesse ainsi d'être en contact direct avec le maître des Etats-Unis. C'est lui qui, entre autres missions délicates, prépara la rencontre de Pékin et qui, maintenant, mène au sujet du Viet-nam les dures négociations avec M. Le Duc-tho. Notre collaborateur littéraire a consacré une de ses chroniques au livre récent qu'a écrit sur lui Mme Danielle Hunnebell, sous le titre de « Dear Henry ». Il a insisté sur l'aspect anecdotique, pittoresque et psychologique de cet ouvrage. Il nous permettra d'en dégager un portrait politique.

Il en va des jolies journalistes comme des belles espionnes: elles ne devraient jamais « décider » de tomber amoureuses des « sujets » qu'elles sont chargées d'interviewer. Emue par ce petit juif allemand, naturalisé américain au début de la guerre, maladroit dans la vie, mais d'une intelligence exceptionnelle, auteur d'ouvrages qui font autorité, ayant passé par l'enseignement universitaire avant d'accéder à un des plus hauts postes de l'Etat, Mme Hunnebell entreprit d'être l'égérie de ce solitaire, homme de lectures, de diplomatie et de politique. Elle fut durement bafouée. Mais, comme l'auteur a été formée aux strictes disciplines journalistiques, elle sait faire taire en définitive ses sentiments pour nous donner une esquisse, qui se révèle assez juste et révélatrice de ce personnage et de son action qu'il entoure l'un comme l'autre de mystère. Ne lui prête-t-on pas ce propos: « Ceux qui parlent ne savent pas, ceux qui savent ne parlent pas ».

Bien qu'il ait commencé sa carrière sous Kennedy, Kissinger se définit comme un conservateur libéral. C'est ce qui l'a rapproché de Nixon. Ses grands hommes sont De Gaulle et Adenauer et, bien auparavant, Machiavel. Rousseau, dit-il, tua beaucoup de gens avec son optimisme qui mena à la Révolution. Lui, qui aime la patience de l'histoire, il hait les grands bouleversements, les brusques ruptures. La politique est l'art d'exploiter les différentes possibilités. C'est pourquoi il a le goût de la diplomatie secrète. Il préfère la politique de cabinet à l'appel à l'idéalisme universel. Il eût fait, nous dit Mme Hunnebell, un excellent ministre de la reine Victoria.

Au fond très anticommuniste — parce que sous le régime soviétique la liberté d'action est entravée par une bureaucratie qu'il n'aime pas — cet Allemand réaliste s'est mis au service du réalisme américain. Kissinger, c'est avant tout un empiriste. Mais son empirisme sera-t-il organisateur, selon l'expression du maître de la pensée nationaliste française? Nous voulons dire par là: saura-t-il, sur la base de l'expérience, harmoniser dans la liberté les intérêts contradictoires des nations? A la conclusion de la guerre du Viet-nam, on jugera l'arbre à ses fruits.

René BRAICHT

## Les policiers new-yorkais ont pincé la mafia en vendant des sapins de Noël

NEW-YORK. (AP). — L'écoute électronique des conversations tenues par les dirigeants de la mafia dans la caravane qui leur servait de Q.G. à New-York a montré que près de 200 entreprises apparemment légales avaient été investies par le « milieu », a déclaré le procureur de district Gold.

Le procureur a précisé que le monde des affaires — des affaires régulières — n'avait guère apporté d'aide à l'enquête de la police.

« Il ne fait pas de doute que les écoutes électroniques étaient légales, elles étaient autorisées par le tribunal, a-t-il dit, ajoutant que les premières inculpations allaient venir d'ici dix jours. La remise des 677 citations à comparaître se poursuit.

Le procureur Gold a indiqué que la première piste conduisant à la caravane a été trouvée en décembre dernier, grâce à plusieurs enquêteurs de la police qui vendaient des arbres de Noël près d'un bar de Brooklyn.

A partir des bribes de renseignements qu'ils ont ainsi obtenues a pu se développer « l'enquête la plus vaste dans

l'histoire de l'application de la loi dans ce pays ».

Les films et les photos prises à partir d'une école catholique qui se trouve à proximité du cimetière de voitures où était installée la caravane ont révélé « les allées et venues de membres importants des cinq « familles » du crime organisé de la ville de New-York, ainsi que d'autres personnes ».

Toutefois, le procureur a démenti l'information selon laquelle près de cent policiers seraient cités à comparaître dans le cadre de cette affaire.

« Aucun policier n'a été encore cité. Mais nous irons partout où nous conduira l'enquête... », a-t-il dit. La plupart des 677 citations à comparaître concernent, semble-t-il, des membres de la mafia. Le procureur a indiqué que 400 citations ont déjà été remises.

### MOTUS

Parmi les gros bonnets appelés à rendre des comptes figurent deux chefs qui ont déjà une expérience des grands jurys et ont montré qu'ils savaient observer fidèlement la loi du silence.

Il s'agit de « M. Gibs » Tramunti, chef d'une des cinq « familles » de la Cosa nostra selon le ministère de la justice, et de Natale « Joe Diamond » Evola, qui serait le chef d'une autre « famille ».

Tramunti, 62 ans, avait, en 1970 devant une commission parlementaire de l'Etat, refusé de répondre aux questions. Actuellement, il tente de faire infirmer en appel une condamnation à un an de prison pour injure à magistrat et refus de répondre aux questions d'un Grand jury du Bronx.

Evola, 63 ans, avait purgé en 1970 une peine de 30 jours de prison pour injure à un Grand jury. Actuellement il est en liberté sous caution, sous l'accusation, encore, de refus de répondre aux questions d'un deuxième Grand jury. Lui aussi, par le passé, a refusé de répondre aux questions d'une commission parlementaire de l'Etat sur le crime.

Les autorités font toutefois remarquer que la loi sur les refus de répondre en matière criminelle a été modifiée dans le sens d'une aggravation des peines, qui peuvent aller maintenant jusqu'à quatre ans de prison.

## An-An après Chi-Chi

MOSCOU (AP). — « An-An », le panda géant mâle du zoo de Moscou, a succombé dimanche à « une insuffisance coronarienne aiguë ». Il était âgé de 15 ans.

« An-An » est mort à peine trois mois après « Chi-Chi », le panda géant femelle du zoo de Londres, qui, à deux reprises, avait repoussé ses avances. Les zoologistes, qui avaient espéré perpétuer ainsi la race des pandas en captivité, en furent pour leurs frais.

« An-An » va être naturalisé et exposé au musée d'histoire naturelle de l'université de Moscou.



C'était Chi-Chi. (Archives)

Cinard-Perregaux Electronique Quartz  
L'une des meilleures montres du monde  
A Polonium, Neuchâtel



C'était il y a trois ans: un des chefs de la mafia, Luciano Liggio (lunettes noires) était jugé à Palerme. Depuis... (Keystone)

## ENCORE HOWARD HUGHES

LOS ANGELES. (AP). — Les observateurs sont intrigués par la décision du milliardaire Howard Hughes (affaire Irving) de vendre sa société Oil and Tool, pierre angulaire de son empire aujourd'hui estimé à deux milliards de dollars. L'intention de M. Hughes de vendre la section Tool de la Hughes Tool Co. Cinq millions d'actions seraient offertes pour 140 millions de dollars. Le milliardaire veut peut-être disposer de cette somme au cas où il perdrait son procès avec la TWA ce qui lui coûterait 145 millions de dollars.

### L'actualité régionale :

pages 2, 3, 6, 7 et 9

### L'actualité suisse :

page 11

### Les sports :

pages 13 et 15

### Le carnet du jour - Les programmes radio-TV :

page 19

### Dernière heure et bourses :

page 23

### Deux ans et demi de travaux pour une Clusette sans problème

(Page 3)

### Bienne et sa future gare de triage.

(Le billet de R. Walter)

### Le drapeau jurassien a flotté sur la cathédrale de Genève

(Page 9)



Ni Kossyguine ni Sedki (de gauche à droite) n'avaient le sourire.

(Téléphoto AP)

## Rien ne va plus entre Moscou et le Caire: Sedki a échoué

MOSCOU (AFP). — M. Jedki, président du Conseil égyptien, a quitté Moscou mercredi, en apparent désaccord, après n'avoir eu que sept heures de discussions avec les dirigeants du Kremlin sur une normalisation des relations entre les deux pays.

Il a pris l'avion, alors que des signes tendaient à indiquer que sa mission, qui était une tentative de réconciliation avec Moscou, après l'expulsion des conseillers militaires soviétiques d'Egypte, en juillet, se soldait par un échec.

M. Sedki qui était la plus haute personnalité égyptienne qui faisait le voyage de Moscou depuis l'expulsion des conseillers soviétiques, a dit-on, mis un terme à des discussions après n'avoir pu rencontrer M. Brejnev, secrétaire général du P.C. et numéro un de la hiérarchie du Kremlin.

Le président Sadate avait déclaré, au cours du dernier week-end, que l'Egypte « continuera d'exercer tous ses efforts pour surmonter les divergences avec l'Union soviétique ».

### LE « NIET »

Selon des milieux égyptiens, en dépit des rencontres « amicales » avec M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême, et M. Kossyguine, président du conseil, la réussite de la mission de M. Sedki dépendait essentiellement d'un accord avec M. Brejnev.

Avant l'arrivée de M. Sedki à Moscou, d'aucuns annonçaient, avec optimisme, que les entretiens de Moscou pourraient déboucher sur un sommet égypto-soviétique, qui se serait tenu à la fin de l'année à Damas et auquel auraient assisté, en plus du président Sadate et de M. Brejnev des responsables syriens.

Rien n'indique, jusqu'à présent, qu'une décision concernant un tel sommet ait été prise au cours du bref voyage de M. Sedki.

### A L'ORDRE DU JOUR

De son côté, la presse soviétique a clairement indiqué, mercredi, que la détérioration des relations entre Moscou et le Caire était, à l'ordre du jour des négociations, un sujet distinct de la stratégie au Proche-Orient. Selon la « Pravda », par exemple, les préoccupations de M. Sedki étaient de deux ordres « le développement des relations soviéto-égyptiennes et la situation au Proche-Orient ».

Cependant, MM. Brejnev, secrétaire général du P.C., Kossyguine, président du conseil et Podgorny, président du présidium du Soviet suprême de l'URSS se rendront au Caire à une date qui sera déterminée ultérieurement, annonce un communiqué publié à la suite de la visite à Moscou du chef du gouvernement égyptien.

Les dirigeants soviétiques répondront ainsi à une invitation du président Sadate.

## LES FRANÇAIS SANS TRAINS

PARIS. (AFP). — La journée de vendredi sera difficile pour les Français et en particulier pour les Parisiens, en raison d'un mot d'ordre de grève générale de 26 heures par les syndicats des cheminots.

Paris et les grandes villes de France connaîtront les embouteillages habituels, les cohues de piétons aux portes.

Les syndicats ont annoncé que 98,5 % des cheminots arrêteront le travail du vendredi 4 heures au samedi 6 heures à moins que la direction ne décide de négocier.

# A Neuchâtel et dans la région

CORTAILLOD

## Instruction des catéchumènes

(c) Six thèmes de réflexion et d'étude ont été librement choisis par les catéchumènes de Cortailloz pour leur instruction religieuse: le racisme et le problème radical en Amérique; Jean Rostand; la protection de la nature; la drogue (et ses relations avec la religion); la vie communautaire et le sport (amateurisme, professionnalisme, psychologie du sportif).

**AVIS TARDIFS**  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures  
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Université de Neuchâtel  
Faculté des sciences

**Soutenance de thèse de doctorat**  
Jeudi 19 octobre 1972, à 16 h 15  
au Grand auditorio de l'Institut de physique  
« Mesures et modèles de conduction ionique dans les halogénures alcalins »  
Candidat: M. Charles Nadler

**cojo -oi Pommes golden I**  
Le kg 140

Avec timbres Coop

Association des Sociétés de la Ville de Neuchâtel  
Ce soir, à 20 h 15,  
au MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE  
**VISITE COMMENTÉE**  
de l'exposition POLOGNE-Théâtre et Société.

Le personnel engagé pour les vendanges du  
**Domaine de Champréveyres**  
est convoqué pour le vendredi 20 octobre 1972, à 7 h 30, au domaine.  
Se munir de sécateurs!

Vient d'arriver un grand choix de ravissantes robes pour toutes les tailles et les goûts.  
**Selection Confection**  
toutes les bourses. — Boutique Selection, Angle Grand-Rue 1, 2000 Neuchâtel.

Demain soir, 20 heures  
Grande salle de la Rotonde  
**GRAND LOTO**  
du NEUCHÂTEL-SPORTS H.C.  
Superbes quines - Abonnements

Centre culturel neuchâtelois  
Pommière 9  
Ce soir, à 20 h 30  
l'extraordinaire chanteuse espagnole  
**CARMELA**  
« Il n'y a qu'une place pour Carmela, la première »  
FAN  
Réservation: tél. 25 90 74

Dans son nouveau cadre...  
**CABARET-DANCING LA ROTONDE**  
NEUCHÂTEL

# Pas de ralentissement dans la construction du futur hôtel-restaurant de l'avenue de la Gare

Le chantier ouvert il y a quelques semaines au bas de l'avenue de la Gare va bon train. On sait que ce bâtiment, esthétiquement très moderne, abritera un hôtel qui sera administré et géré par Eurotel, des magasins et boutiques au rez-de-chaussée, des bureaux, une série d'appartements ainsi que des locaux pour des conférences, assemblées ou séminaires et une piscine chauffée.

Un confrère genevois ayant récemment parlé d'un ralentissement de cette construc-

## PLATEAU DE DIESSÉ

LAMBOING  
**Poésie à la radio**

(c) L'émission d'Yvette Z'Graggen « Poètes de toute la Suisse » de dimanche 22 octobre sur le premier programme de la Radio romande, sera consacrée à Hughes Richard. Né à Lamboing en 1934, Hughes Richard a publié jusqu'ici, outre diverses études et volumes sur Blaise Cendrars, quatre recueils de poèmes qui sont, dans l'ordre chronologique: « Le Soleil délivré — La Ballade pour parler d'adolescence — La Vie lente » (tous trois aujourd'hui introuvables) et « La Saison haute ». De cette dernière plaquette, publiée l'année dernière, et qui reçut un accueil flatteur aussi bien en France, qu'en Belgique ou au Canada, il nous sera, en effet, donné d'entre une version presque intégrale. Ce poème incisif, nerveux, chargé d'autant de dynamisme que de tendresse humaine, son auteur l'a défini comme « une randonnée lyrique aux zones du souvenir ». Ceux qui seront à l'écoute dimanche soir ont bien des chances d'être aussi surpris qu'émerveillés. N'oublions pas de mentionner que Hughes Richard a été, l'an dernier, lauréat du prix du canton de Berne et qu'il a bénéficié d'une bourse du Rotary-Club. Il habite actuellement Neuchâtel.

## Naisances

Olivier et Cédric SPILLMANN sont très fiers d'annoncer la naissance de leur sœur,

**Caroline - Chantal**  
18 octobre 1972  
Clinique Engeried Frelstrasse 8  
3000 Berne 3072 Ostermundigen

## Tout pour votre bébé de 0 à 6 ans

**BABY-COMFORT**  
Trousseaux, berceaux, commodes à langer, poussettes, sièges, vêtements, chaussures. 1re qualité, prix justes et avantageux. Neuchâtel, Berclès 1, téléphone (038) 24 10 22.

## Etat civil de Neuchâtel

**Naisances.** — 15 octobre, Imhof, Michel, fils de Hans-Rudolf, instructeur à Morat, et de Verena-Lucie née Imwinkelried. 16. L'Épée, Sacha, fils d'André, représentant à Epevaix, et d'Edith-Marie Simone, née Gontier.  
**Publication de mariage.** — 17 octobre, Horvath, Ernest-Jean, licencié, et Friolet, Katharina-Elisabeth, les deux à Rüschlikon.

**Décès.** — 15 octobre, Hauser, Alfred, né en 1897, retraité à Neuchâtel, divorcé; Chédel, Albert-Emile, né en 1897, ancien ouvrier agricole à Couvet, célibataire; Maia née Ferreira, Brancolina-Matilde, née en 1919, ménagère à Porto, épouse de Maia, Francisco. 16. Jacot, Henri-Ernest, né en 1893, ancien menuisier à Neuchâtel, époux de Gabrielle-Constance, née Joliet; Fäs, Pierre-André-Charles, né en 1905, retraité à Neuchâtel, époux de Colette, née Haenni; Schrag, René-Ernest, né en 1910, technicien à Neuchâtel, époux de Hélène-Ange, née Sancey.

**DERNIÈRE HEURE**  
en avant-dernière page

tion (qui ainsi que l'ont justement relevé les instances touristiques et les services compétents de l'Etat, améliorera notamment la capacité d'hébergement du chef-lieu en favorisant le tourisme régional), nous nous sommes renseignés et il apparaît que ces rumeurs sont sans fondement.

## PAS DE CAPITAUX ÉTRANGERS

Déjà, il ne s'agit pas là, de capitaux étrangers puisque les deux bailleurs de fonds pour la construction de ce bâtiment sont un entrepreneur neuchâtelois et une banque genevoise dont le président du conseil d'administration est également une personnalité neuchâteloise, Touraine S.A. n'assurant en l'occurrence que la direction des travaux, en collaboration avec l'architecte M. Renaud de Bosset et l'ingénieur M. Wickly.

Comme nous l'avions dit lors de la présentation des projets, l'hôtel obéit au principe de la propriété par appartements (par cellules, en terme de spécialistes). Il y aura 91 appartements d'hôtel (190 lits), qui se répartiront sur trois étages et demi. Il s'agira d'appartements à deux chambres pour trois à quatre personnes, de studios pour deux à trois personnes et de cham-

## Quatrième tour du Landeron

(c) Dimanche aura lieu le 4<sup>me</sup> tour du Landeron organisé par la section de la Société fédérale de gymnastique. Selon une formule déjà éprouvée l'année dernière, cette manifestation sportive englobera diverses compétitions. Une course à l'intérieur du Bourg permettra à plusieurs catégories de concurrents de s'affronter sur des distances échelonnées de 400 mètres à quatre kilomètres. Un parcours de 10 km sera réservé aux participants qui auront opté soit pour un cross-country, soit pour une marche populaire.

## Les vendanges

(c) La vendange du rouge a débuté hier au Landeron et demain ce sera au tour du blanc.

## Avec les directeurs romands de musique

Dimanche, les directeurs de musique de Suisse romande ont siégé à Prilly, sous la présidence de M. Edgar Girardin (Hauterive) et en présence de MM. Fridolin Aebi, président central des musiques fédérales, et César Cever, président des musiques vaudoises.

Depuis 1956, le comité central des directeurs romands est composé de Neuchâtelois. Il a été reconduit comme suit: président, M. Edgar Girardin; secrétaire, M. Arnold Kapp, le Locle; caissier, M. John Lenhardt, les Ponts-de-Martel; assesseur, M. Maurice Aubert, le Locle.

# A l'occasion de la « Semaine suisse » : appel du président de la Confédération

Le but de la « Semaine suisse » aujourd'hui est de devenir un moyen de mettre en évidence la fiabilité de notre production, de prouver qu'elle est en mesure de faire face à la concurrence et de souligner que, chez nous, le concept de qualité a gardé toute sa valeur. La « Semaine suisse » informe le consommateur sur le marché, tout en lui donnant confiance dans le travail de ses compatriotes et dans l'esprit d'entreprise helvétique.

Voici l'appel du président de la Confédération, M. Nello Celio, pour la « Semaine suisse » 1972, du 16 au 28 octobre: « La qualité suisse est le fondement de notre existence nationale et de notre bien-être. Elle prend du fait de l'intégration européenne une importance accrue. La concurrence devient plus ouverte, mais aussi plus anonyme et, partant, plus dure. La « Semaine suisse » 1972 nous donne l'occasion de nous élever sur la qualité de notre production concurrentielle, pour la développer où cela est nécessaire et pour procéder aux adaptations qui nous permettront d'augmenter nos chances de succès.

La conscience que nous avons de fournir un bon travail et de produire des biens de qualité doit nous inciter à maintenir l'excellente tradition suisse aussi bien sur les nouveaux marchés que sur ceux de la grande Europe.

Pour le Conseil fédéral, la « Semaine suisse » doit nous permettre de faire le point, afin que chacun se souvienne, qu'il soit salarié, patron ou consommateur, qu'il ne faut pas seulement savoir recevoir, mais également donner. Ce don se manifestera dans la qualité de notre travail qui, seule, continuera d'assurer la bonne renommée des produits suisses. Nous ne pouvons en aucun cas nous laisser aller dans ce domaine. L'internationalisation des marchés ne donne une chance qu'aux meilleurs. La concurrence sera impitoyable à l'égard de ceux qui croient pouvoir atteindre leurs objectifs sans prestations efficaces. Comme par le passé, la « Semaine suisse » sera, cette année aussi, un jalon sur la voie que doit suivre notre pays pour rester, dans tous les domaines, digne de ce qui a fait sa réputation.

## Société neuchâteloise d'hygiène mentale « La presse, le public et la santé mentale »

Causerie de M. Georges DUPLAIN, directeur de l'A.T.S.

Le public est soumis quotidiennement à l'information massive de la presse. Sollicité par des titres, sous-titres, articles de fond, mais aussi par les entrefilets de la presse à sensation, chacun réagit à sa manière. Peut-on s'attendre de la part du public à de saines réactions? Devant la marée montante des moyens visuels et audiovisuels d'information, l'équilibre psychique est en jeu, il faut prendre position.

M. Georges Duplain, journaliste chevronné, directeur de l'Agence télégraphique suisse de Berne, ancien chroniqueur parlementaire de la « Gazette de Lausanne » traitera, de son point de vue, cette délicate question, le samedi 21 octobre 1972, à 16 h à l'Aula du nouveau gymnase, 59, fbg de l'Hôpital, Neuchâtel.

bres pour deux et une personne, seuls les appartements et les studios devant être dotés d'une cuisinette entièrement aménagée. Enfin un « parking » payant de 132 places viendra compléter l'ensemble qui promet d'être une fois terminé, une réussite et un élément d'embellissement de ce quartier.

G. Mt



Les travaux vont bon train. (Avipress - Baillod)

## Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

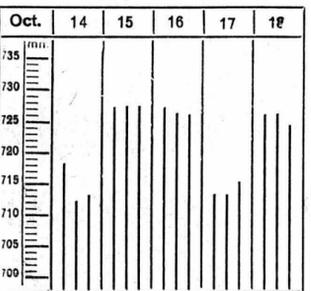
## Pénurie de personnel hôtelier

Monsieur le Rédacteur en chef, Permettez-moi d'ajouter mon « grain de sel » dans la correspondance concernant la pénurie de personnel dans notre profession. Si le « vétéran » de la branche qui vous a écrit avait tant soit peu suivi l'affaire Schwarzenbach, il serait sûrement d'accord avec l'autre vétéran que je suis pour constater qu'en ce qui concerne notre profession tout au moins, le Conseil fédéral se montre beaucoup plus intransigent et beaucoup moins souple que l'aurait été M. Schwarzenbach à notre égard! Veuillez agréer...  
A. Montandon, cuisinier-restaurateur, Neuchâtel

Elle en appelle également à chacun d'entre nous, pour que nous sachions maintenir une structure économique équilibrée et pour que nous ayons souci de l'évolution conjoncturelle. Que chacun contribue et veille à ce que les produits suisses restent, dans le monde entier, ce qu'ils ont toujours été: les ambassadeurs d'un pays qui se veut responsable et habitué à offrir et à fournir des prestations de qualité ».

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 18 octobre 1972. Température: moyenne 5,4. min.: 2,7 max.: 11,0. Baromètre: Moyenne: 724,9. Vent dominant: direction est-nord-est, force: faible à modérée, à partir de 13 h 30. Modérée à assez forte. Etat du ciel: couvert le matin brouillard, à partir de 12 h 30 clair à légèrement nuageux couvert le soir.



Température de l'eau 12 °  
Niveau du lac du 18 octobre 1972 428,89

**Prévisions météo:** Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps restera ensoleillé en Valais. Dans les autres régions il sera souvent très nuageux au-dessous de 2500 m et de faibles précipitations temporaires pourront même se produire dans l'est et la vallée du Rhin. Quelques éclaircies se développeront au cours de la journée, particulièrement dans l'ouest. Le vent du secteur nord sera modéré à fort et la limite de zéro degré s'abaissera rapidement vers 1200 m. La température en plaine restera comprise entre 5 et 10 degrés. En Valais, elle pourra s'abaisser jusqu'à zéro degré en fin de nuit.

**Temps probable pour vendredi et samedi:** Nord: d'abord variable puis très nuageux, particulièrement dans les régions orientales. Quelques précipitations le long des Alpes.

## REMERCIEMENTS

**Monsieur et Madame Jean BERNASCONI et familles**  
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de leur chère maman et grand-maman, expriment leur profonde reconnaissance et leurs remerciements sincères à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, les ont entourés durant ces jours de cruelle épreuve.  
Marin, octobre 1972.

**Madame Berthe ROBERT**  
expriment leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve par leur message, leur présence ou leur envoi de fleurs. Un merci tout spécial au personnel des hôpitaux et à tous les amis et connaissances qui ont entouré Madame Robert durant ses longs mois de maladie.  
Neuchâtel, octobre 1972.

**Avis mortuaires**  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.  
Madame Claude Glauser-Bovet, à Marin;  
Monsieur et Madame Jean Glauser-Perret, à Fontainemelon;  
Monsieur et Madame Georges Bovet, à Cernier;  
Monsieur et Madame Michel Bovet, à Fontainemelon;  
Monsieur Auguste Bovet, à Fontainemelon, ses enfants et petits-enfants;  
Madame Rose Brocco, à Noiraigue, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;  
les familles parentes et alliées,  
ont la grande douleur de faire part du décès de

**Monsieur Claude GLAUSER**  
leur très cher époux, fils, beau-fils, beau-frère, filleul, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 28<sup>me</sup> année, après une cruelle maladie.  
2074 Marin, le 18 octobre 1972.  
(Route du Closel 16)  
Veuillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.  
Mat. 25 : 13.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 20 octobre.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.  
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.  
Prière de ne pas envoyer de fleurs et de ne pas faire de visites  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Julien Durand, à Neuchâtel; Madame Simone Maeder-Durand et famille, aux Etats-Unis;  
Madame et Monsieur Fausto Zaffon-Durand, à Bienne;  
Madame Janine Barbezat-Durand et ses filles Marie-José et Anouk, à Corcelles;  
Monsieur Luigi De Filippis, à Corcelles;  
Madame et Monsieur Christian Baudet-Petralli, à Neuchâtel;  
Madame et Monsieur Gilbert Frigério-Durand, à Corcelles;  
Monsieur et Madame Eric Durand, à Bienne;  
Madame Charlotte Bolli, à Bienne;  
Monsieur et Madame Edmond Gailard-Bolli, à Onex (Genève);  
Monsieur Georges Bolli, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont la grande douleur de faire part du décès de

**Monsieur Julien DURAND**  
leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 67<sup>me</sup> année, après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage et résignation.  
Neuchâtel, le 18 octobre 1972.  
(Parcs 50)  
Au revoir, cher époux et papa. Tes souffrances sont finies. Repose en paix.

L'incinération aura lieu vendredi 20 octobre.  
Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.  
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.  
Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**REMERCIEMENTS**  
Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun,  
**Madame Alphonse YERLI et familles**  
expriment leur profonde reconnaissance et leurs remerciements sincères à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, les ont entourés durant ces jours de cruelle épreuve.  
Neuchâtel, octobre 1972.

**Monsieur Pierre SOLCA et famille**  
émus par les nombreux témoignages de sympathie reçus, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance pour leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs réconfortants messages.  
Chézard, octobre 1972.

**Madame Camille LAGGER et famille**  
profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.  
Buttes, octobre 1972.

La famille Weber et Monsieur René Giordano, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de  
**Madame Berthe ROBERT**  
expriment leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve par leur message, leur présence ou leur envoi de fleurs.

Un merci tout spécial au personnel des hôpitaux et à tous les amis et connaissances qui ont entouré Madame Robert durant ses longs mois de maladie.  
Neuchâtel, octobre 1972.

**REMERCIEMENTS**  
Madame René Schrag-Sancey, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Marcel Barrat, à Limoges, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Charles Sancey, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Raymond Racine, à la Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame René Morel et leur fils, à Genève;  
Monsieur et Madame Alfred Sancey, aux Verrières, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Gaston Sancey et leurs enfants, à Fleurier;  
Madame Rosa Schrag, ses enfants et petits-enfants, à Langwiesens;  
les familles Marcandella, Haeberlin, Müller, parentes et alliées,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur René SCHRAG**  
leur très cher époux, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 62<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie.  
2000 Neuchâtel, le 16 octobre 1972. (Petits-Chênes 8)  
Venez à moi vous qui êtes chargés et fatigués et je vous soulagerai.  
Mat. 24 : 42.

L'incinération aura lieu jeudi 19 octobre.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.  
Domicile mortuaire: chapelle de l'hôpital des Cadolles.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

25 36 04 ou 33 17 20  
**POMPES FUNÈRES Evard-Flühmann**  
Neuchâtel Toutes formalités  
Transports en Suisse et à l'étranger

**Avis mortuaires**  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Monsieur Robert Blösch et ses enfants, Janine, Michel, Eliane, à Genève;  
Madame et Monsieur Jean Comte et leur fils, à Corcelles;  
Monsieur et Madame Albert Scheffel, à Fontainemelon;  
Monsieur et Madame Michel Scheffel et leur fille, à Colombier;  
Madame et Monsieur Arthur Stucker et leurs enfants, à Lignières;  
Monsieur et Madame André Blösch et leurs enfants, à Madrid;  
Monsieur et Madame Fredy Blösch et leurs enfants, à Lignières;  
Madame Edith Racine et ses enfants, à Marin;  
Madame Dina Blösch, à Lignières;  
Madame Agnès Scheffel, à Pesex, ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Simone BLÖSCH**  
née SCHEFFEL  
leur très chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, que Dieu a reprise à Lui le 17 octobre 1972, dans sa 46<sup>me</sup> année.  
Pourquoi si tôt ?  
Le culte aura lieu à Lignières (Neuchâtel), le 20 octobre, à 15 heures, où le corps est déposé.  
Domicile: chemin de Vincy 14, 1202 Genève.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**  
Dieu est amour.  
Monsieur et Madame Philippe Horisberger-Burnier, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Claude Horisberger-Strauss et leurs enfants Monique, Gisèle, Christine et Michel, à Chézard;  
Madame veuve Georges Huguenin-Vauthier;  
Madame veuve Albert Vauthier;  
Monsieur et Madame Alfred Horisberger, leurs enfants et petits-enfants;  
Madame veuve Robert Horisberger, ses enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Paul Grize-Horisberger, leurs enfants et petits-enfants;  
Mesdames Victor Béguin, à Cernier, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

**Madame veuve Marcel HORISBERGER**  
née Louise-Adrienne VAUTHIER  
leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, qui s'est paisiblement endormie dans sa 81<sup>me</sup> année.  
2000 Neuchâtel et 2054 Chézard, le 17 octobre 1972.  
Père, je veux que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.  
Jean 17 : 24.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 19 octobre.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.  
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.  
Adresse de la famille: Philippe Horisberger, rue Matile 32, 2000 Neuchâtel.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**REMERCIEMENTS**  
La Direction et le personnel des Magasins Armourins S.A. ont le regret de faire part du décès de  
Madame  
**Marcel HORISBERGER**  
mère de Monsieur P. Horisberger, chef du personnel.  
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame René Schrag-Sancey, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Marcel Barrat, à Limoges, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Charles Sancey, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Raymond Racine, à la Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame René Morel et leur fils, à Genève;  
Monsieur et Madame Alfred Sancey, aux Verrières, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Gaston Sancey et leurs enfants, à Fleurier;  
Madame Rosa Schrag, ses enfants et petits-enfants, à Langwiesens;  
les familles Marcandella, Haeberlin, Müller, parentes et alliées,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur René SCHRAG**  
leur très cher époux, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 62<sup>me</sup> année, après une longue et pénible maladie.  
2000 Neuchâtel, le 16 octobre 1972. (Petits-Chênes 8)  
Venez à moi vous qui êtes chargés et fatigués et je vous soulagerai.  
Mat. 24 : 42.

L'incinération aura lieu jeudi 19 octobre.  
Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.  
Domicile mortuaire: chapelle de l'hôpital des Cadolles.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

25 36 04 ou 33 17 20  
**POMPES FUNÈRES Evard-Flühmann**  
Neuchâtel Toutes formalités  
Transports en Suisse et à l'étranger

# FAN

L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 16.—  
(\* souligner ce qui convient)

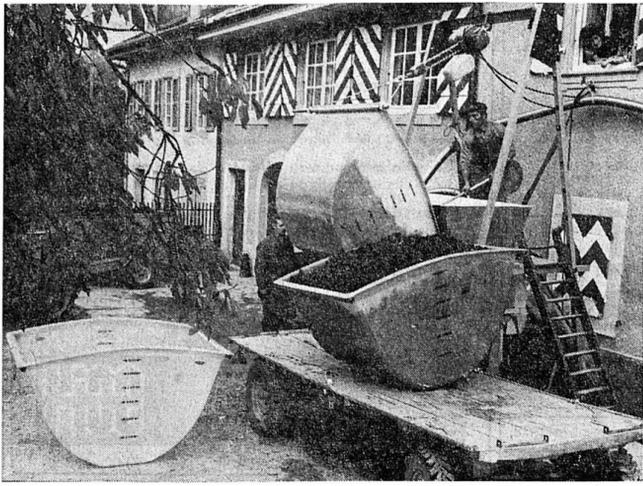
Tarif: 3 mois Fr. 19.—; 6 mois Fr. 36.—; 1 an Fr. 69.—  
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
No et rue: \_\_\_\_\_  
No postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_  
Signature: \_\_\_\_\_

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à  
FAN - L'EXPRESS  
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

### FAN FAN FAN FAN FAN

# A Neuchâtel et dans la région



Un système ingénieux.

(Avipress - Baillod)

## INVENTION DE DEUX VIGNERONS DE CORTAILLOD Economie de temps et de main-d'œuvre

De notre correspondant : Dans le vignoble neuchâtelois, les frères Perriard, de Cortaillo, sont les premiers à utiliser un nouveau système d'acheminement de la vendange non foulée. Système du reste inventé et mis au point par eux-mêmes. Il s'agit de grands bacs en matière plastique stratifiée, pouvant contenir environ une tonne de raisin chacun. Ces bacs, placés par paire sur un char à pont, sont directement remplis au pied de la vigne par les brandards. Arrivés devant l'encaveage, les bacs sont mécaniquement basculés d'un seul coup et précipitent leur contenu dans la « foulolopme ». Cet ingénieux système réalise une économie de temps et de main-d'œuvre. De plus en plus, les vendan-

ges perdent de leur poésie au profit de l'industrie. D'aucuns (parmi les vieux surtout) pensent que c'est dommage. Mais peut-on arrêter le progrès ? Les bonnes et sympathiques vieilles gerles (lourdes et encombrantes, il faut l'avouer) sont loin d'avoir démissionné partout, mais les caissettes en plastique gagnent du terrain, tout en étant déjà remplacées par des bacs chez les frères Perriard. Quant aux pressoirs, leur évolution a été très spectaculaire au cours de cette dernière décennie. Il ne reste plus qu'à inventer le robot-vendangeur ce qui permettrait au département de l'instruction publique de fixer les vacances scolaires d'automne quand bon lui semblera et un an à l'avance !

## Les fonctionnaires de Neuchâtel auront aussi « leur » horaire à la carte !

On sait que la ville de Neuchâtel avait adopté depuis une dizaine d'années la semaine de cinq jours pour son personnel. Actuellement, soucieuse de « réaliser un heureux équilibre entre le temps consacré à la profession et celui dont l'employé est maître », elle vient, dans le cadre des dispositions à prendre pour assurer l'exécution du

nouveau statut du personnel voté ce printemps, d'introduire l'horaire mobile dans ses services. Cette mesure est déjà entrée en vigueur le 1er octobre dernier. Il va de soi qu'un tel assouplissement des conditions de travail, qui permet au personnel communal de choisir lui-même la répartition de son temps de travail en fonction de sa vie privée et de ses goûts, a nécessairement des limites dans une administration, afin d'éviter des difficultés à la population. Les administrés doivent en effet pouvoir toujours trouver un répondant dans les services avec lesquels ils sont appelés à prendre contact durant les heures normales d'ouverture des bureaux, car il serait inadmissible qu'ils se déplacent inutilement pendant le temps généralement consacré aux affaires.

Aussi, pour rendre service à la population, les heures d'ouverture pourront même être étendues suivant les besoins, la combinaison des horaires personnels permettant d'y parvenir. Une telle organisation de travail peut comporter des inconvénients pour l'employeur, estime le conseiller communal Paul-Eddy Martenet, directeur de l'office du personnel, et on est en droit d'attendre que le personnel se soumette aux exigences du service permanent. L'horaire mobile trouve aussi sa limite là où le personnel travaille par équipes, ce qui est souvent le cas dans les services techniques ; il va de soi que tous ceux qui constituent l'équipe doivent harmoniser leur horaire et que le choix de celui-ci peut également être tributaire du travail à accomplir comme aussi des saisons.

Les avantages sont par contre nombreux. Indépendamment, en plus d'un avantage psychologique d'une incontestable valeur, même si l'éventualité des possibilités offertes reste restreinte, l'horaire mobile permet de mieux individualiser les besoins de chacun. Il est bien clair toutefois que la population ne devra enregistrer aucun désagrément du fait des nouvelles dispositions.

## Le niveau du lac a baissé de 47 cm en deux mois !

Le niveau du lac était, le 18 août dernier, à la cote 429.27. Le 17 octobre, il n'était plus qu'à 428.80. En deux mois, le niveau de l'eau a donc baissé de 47 cm et c'est sans aucun doute une conséquence de la sécheresse de cet été et du début de l'automne. S'il ne pleut pas prochainement, avant l'hiver, on a tout lieu de craindre que le niveau des trois lacs jurassiens ne baisse encore de quelques dizaines de centimètres, voire plus.

On se souvient qu'il y a quelques années le lac avait vu son niveau baisser de près d'un mètre, en hiver. Mais au printemps tout était rentré dans l'ordre ! Pour le moment, les bateaux de la Société de navigation qui vont encore à Portalban, à Cudrefin, à Morat, à Praz et à Môtier, n'éprouvent aucune difficulté à accoster.

## Trois maisons des jeunes dans le canton La fonction de l'accueil devrait être augmentée en qualité

Lors de leurs rapports annuels 1971, les maisons de jeunes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, sans remettre en question la valeur et la nécessité de telles institutions qui répondent à des besoins véritables remarquent et sont conscientes qu'il faut adapter ces maisons à une réalité sociale évolutive. « Notre vie moderne est profondément marquée par un ensemble de déséquilibres qui proviennent du fait que certaines transformations matérielles, certaines modifications d'ordre sociologique et certains progrès techniques s'opèrent avec une grande rapidité tandis que les habitudes, les structures institutionnelles et les équipe-

ments évoluent ou se modifient à un rythme beaucoup plus lent. (...) Depuis la création des maisons des jeunes en 1948, la situation s'est en effet considérablement modifiée et les changements portent essentiellement sur deux plans. » D'une part, on trouve beaucoup plus fréquemment des repas bon marché, soit dans des cantines d'usines, de collèges, voire d'universités. D'autre part, les pensionnaires rentrent plus volontiers lors de leur week-end, dans leur famille. Les repas pris à la Maison des Jeunes sont donc moins fréquents. On a du reste enregistré ces dernières années une baisse importante, et continue du nombre de repas pris. Par

## LES GRANDS TRAVAUX ROUTIERS DANS LE CANTON Deux ans et demi de travaux et un tunnel de 1 km pour « une Clusette sans problème »

Le slogan « Une Clusette sans problème » était, il y a quelques années, dans la bouche de la plupart des députés du Val-de-Travers, lors des sessions du Grand conseil, quand il était question du réseau routier, et des millions que son entretien et sa modernisation exigeaient.

Et puis, il y eut le gros éboulement de novembre 1968 : plusieurs centaines de mètres cubes de roche pourrie s'abattirent sur la route, emportant les barrages successifs posés dans la pente pour retenir les éboulis. Ayant eu lieu la nuit, cet éboulement ne fit heureusement aucune victime. Dès ce moment, le problème de la Clusette occupa le premier plan de l'actualité et des préoccupations du gouvernement. L'Etat s'y attela donc et divers projets virent le jour. Il fut question, un temps, de dévier la route Travers - Brot-Dessous par le sud de la vallée, à la hauteur de Noiraigue, au moyen d'un viaduc. Enfin, le projet de tunnel sous la Clusette prima. Encore fallait-il que l'intérieur de cette montagne instable, en raison de couches de marnes relativement tendres à sa base et de l'érosion de l'Areuse qui en rongé la base, permette le percement d'un tunnel.

De longues mais indispensables études du sous-sol furent entreprises dès que l'idée du tunnel apparut comme la meilleure solution en vue de supprimer le dangereux passage de la Clusette, redouté de tous les automobilistes, en hiver et surtout au printemps, au moment du gel et du dégel.

### TROIS MOIS DE TRAVAUX

Les travaux préliminaires débutèrent aux premiers jours de juillet, simultanément près de Brot-Dessous et de Noiraigue, et la route, par conséquent, fut fermée à toute circulation, celle-ci devant emprunter la Tourne, les Petits-Ponts et la Côte-Rosière. Elle sera rétablie cet hiver pour éviter ce détour de 6 km qui conduit les automobilistes à 1100 m d'altitude où l'hiver est plein d'aléas.

Les travaux débutèrent par la correction et l'élargissement de la route d'accès au tunnel, de part et d'autre des entrées prévues de celui-ci : à quelques centaines de mètres à l'ouest de Brot-Dessous et à mi-côte dans la rampe partant du rond-point de Noiraigue.

l'abattage d'un très gros éperon rocheux sur le versant ouest, pour permettre le début des travaux de percement du tunnel. Vers Brot-Dessous les travaux de terrassement en pleine masse sont terminés, et l'élargissement de la route avec pose d'aménée d'eau pour le tunnel est bientôt achevé.

Le percement du tunnel doit pouvoir commencer cet automne encore et ils ont été confiés à une entreprise zuricoise spécialisée dans ce genre d'ouvrage.

Un tunnel classique à deux voies de circulation et d'une pente de l'ordre de 5 à 6 pour cent représente une entrave à la fluidité du trafic routier d'autant plus que le pourcentage du trafic lourd sur la route du Val-de-Travers est d'environ 15 %.

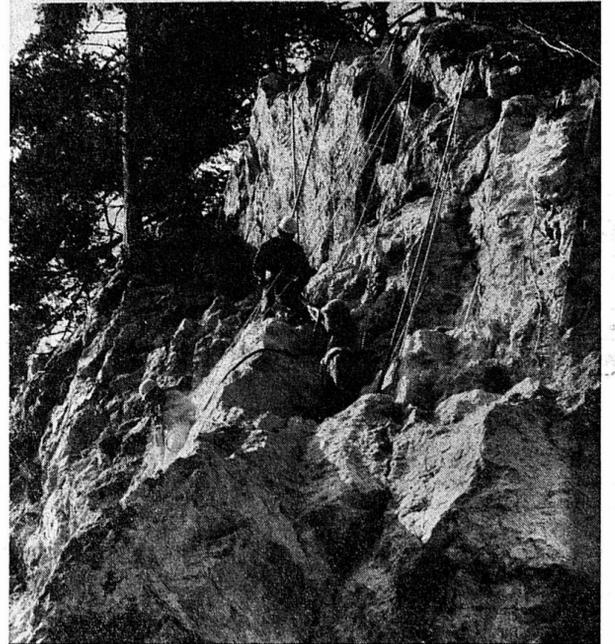
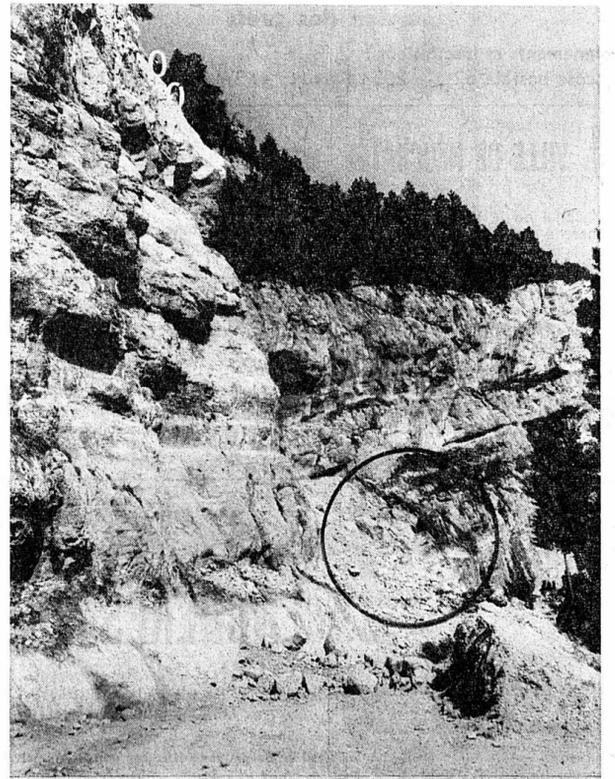
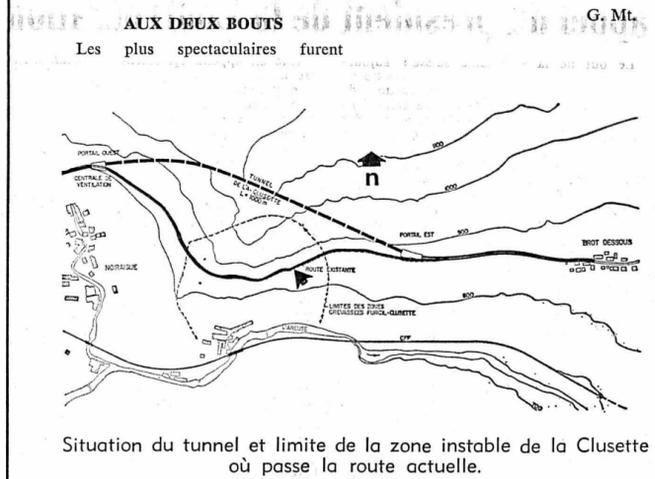
C'est la raison pour laquelle une voie lente supplémentaire a été prévue dans le tunnel comme d'ailleurs dans les projets de correction de la route.

Le tunnel aura donc 1 km en chiffre rond avec une pente Brot-Dessous - Noiraigue de 6 %. Il aura un trottoir de 1 m 50, sera doté d'une ventilation forcée avec centrale pour évacuer les gaz d'échappement, d'un système d'alarme destiné à assurer la sécurité du trafic (mesure de la concentration de gaz carbonique, de l'opacité de l'air, détection d'incendie, comptage du trafic, canalisation pour l'évacuation des eaux de ruissellement, et éventuellement des hydrocarbures).

### AU PRINTEMPS 1975

Ces travaux qui, avec ceux de l'évitement de Valangin, et de la création de l'autoroute N5 entre Areuse et Serrières et entre Saint-Blaise et le Landeron, sont les plus importants jamais réalisés dans le canton, avancent normalement grâce au temps clémente. Ils s'étendront sur deux ans et demi.

C'est donc au printemps 1975 — qui sera on l'a déjà dit l'année des grandes inaugurations routières — que la nouvelle route de la Clusette sera livrée à la circulation, supprimant les dangers qui guettaient les automobilistes à cet endroit pas très rassurant !



Il a fallu avoir recours aux explosifs pour anéantir l'éperon rocheux à l'entrée ouest du tunnel, au-dessus de Noiraigue qu'il a été nécessaire de protéger des chutes de pierres. Dans les ronds blancs, des mineurs encordés (que l'on voit au téléobjectif dans la photo du bas). Le rond noir situe la future entrée du tunnel. (Avipress - Baillod)

## L'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel en quelques chiffres

Sait-on qu'à la rentrée du mois d'août de cette année, il y avait, à l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, 1808 élèves ? Répartis dans les deux pyramides du Mail, les Terreaux-Sud, le pavillon du château ainsi que le nouveau collège de Pesex, ces élèves sont les plus nombreux dans les classes scientifiques (697). Viennent ensuite les classes modernes (568) et les classiques (543). Dans ces trois sections, on compte 946 filles et 862 garçons. A remarquer à ce propos que les filles sont les plus nombreuses en classique (377 et 166 garçons) — ce qui n'est pas sans être un peu inquiétant pour l'avenir — alors que c'est l'inverse en scientifique (463 garçons et 234 filles). Tout cela suppose de nombreux maîtres et maîtresses, 155 au total, dont 92 sont nommés qui assurent le 70 % de l'enseignement, et 63 surnuméraires. Les activités complémentaires à option exigent en outre 43 animateurs. Ces quelques chiffres nous sont donnés par M. Roger Schaffter, dans le numéro d'automne de « Contacts », le petit bulletin

de liaison de l'ESRN. On y apprend également que les dépenses totales inscrites au budget de l'Ecole s'élèvent à 7.763.743 fr. qui se répartissent principalement en traitements (4.384.300 fr.), charges sociales (579.000 fr.), locations des bâtiments et locaux divers (1.732.000 fr.), frais généraux (493.000 fr.). Les recettes « externes » sont constituées essentiellement des allocations de l'Etat sur les traitements qui s'élèvent à près de deux millions. Le solde des dépenses, soit plus de 5.790.000 fr. est couvert par la contribution des communes au prorata des élèves qu'elles envoient à l'ESRN (Neuchâtel-ville : 65 % du total). Coût par élève pour 1972-73 : 3182 fr. et, si l'on fait le calcul en y incluant la participation de l'Etat, on constate que l'année d'étude par élève coûte 4265 francs. Alors que les dépenses totales ont augmenté de plus de 900.000 fr. depuis l'année dernière (renchérissement), les frais généraux ont diminué de 35.000 fr. environ. Cette stabilité démontre bien que l'organisation de l'ESRN est aujourd'hui bien rodée.

ailleurs, les habitudes se modifient. Les jeunes ne désirent plus manger chaque jour au même endroit. Ils changent de lieu, selon l'ambiance, l'humeur ou l'horaire scolaire du jour.

### UNE SITUATION TRANSITOIRE

Si cette tendance se confirme, la fonction de restaurants des maisons de jeunes aussi bien à la Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel s'estompera. En revanche, c'est la fonction d'accueil qui devrait être augmentée en qualité, mentionne le rapport. En effet, les jeunes apprentis et étudiants sont souvent dans une situation transitoire. Ils doivent faire face à la fois aux difficultés de leur formation professionnelle et de leur entrée dans le monde des adultes.

### FINANCES

Sur le plan des finances, les trois maisons, celles de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, et la Maison des jeunes filles de la Chaux-de-Fonds enregistrent un déficit assez important dû à la fois à la hausse générale des prix et à l'évolution très rapide des charges salariales qui ne peuvent plus être répercutées sur le prix de pension. Cependant, selon le rapport : « Le virage tel qu'il a été amorcé, devrait permettre de revenir dans un avenir rapproché à un équilibre financier plus satisfaisant. » La Maison des jeunes de la Chaux-de-Fonds, avec 34 pensionnaires internes qui viennent de l'étranger, du canton de Neuchâtel et des autres cantons, enregistre un excédent des dépenses de 106.613 fr. 05. La Maison pour jeunes filles de la Chaux-de-Fonds, avec 26 pensionnaires, présente un excédent de dépenses de 27.887 fr. 95. Quant à la Maison des jeunes de Neuchâtel qui accueille 42 pensionnaires internes, dont 28 sont étudiants et 12 sont apprentis, elle mentionne un excédent de dépenses de 89.700 francs. On parle beaucoup, à notre époque, de reconversion des Maisons des Jeunes. Les trois rapports sont cependant confiants.

Certes, les problèmes financiers ne peuvent être ignorés et il s'agira de trouver dans un proche avenir la solution permettant de continuer à maintenir ces exploitations dont la valeur et l'utilité ne doivent pas être mises en doute.



### Bois-de-l'Hôpital

● LE Conseil communal de la ville de Neuchâtel a enregistré officiellement le nombre de signatures valables concernant l'initiative lancée pour la sauvegarde de des forêts du Bois-de-l'Hôpital. Ce nombre s'élève à 6559.

### Collision

● ALORS qu'il circulait hier vers 14 h 30 du centre ville en direction de Saint-Blaise sur la piste de gauche au volant de sa voiture, M. L.G. de nationalité française, s'est soudain rabattu, devant l'immeuble de la poste, sur la piste de droite. Au même moment survenait un camion piloté par M. E.B. de Pesex. Collision et dégâts à la voiture.

### BEVAIX Collision

Hier, vers 6 h 40, M. J.S. de Bevaix, circulait au volant de sa voiture chemin du Treygnolet, sur la partie gauche de la chaussée. A l'intersection avec la rue du Signal, son véhicule est entré en collision avec la voiture pilotée par M. R.R. de Bevaix également. Dégâts aux deux véhicules.

### L'identité du piéton tué à Pesex

Le piéton tué dimanche soir à Pesex par un véhicule piloté par une Neuchâteloise (voir notre édition de lundi) était un ouvrier espagnol, âgé de 46 ans, et père de trois enfants, dont la police n'avait pas communiqué l'identité le soir même, la famille n'ayant alors pu être atteinte. Il s'agit de M. Antonio-Honorato Mendez.

## Au Conseil général de Gorgier Modification du plan d'alignement et problèmes hospitaliers

De notre correspondant : Le Conseil général de Gorgier a siégé mardi sous la présidence de M. Andrieu, en présence de 22 conseillers et des cinq représentants de l'exécutif. La construction du nouveau collège de la Béroche exige la modification du plan d'alignement. Les terrains situés au sud du bâtiment scolaire seront réservés à la construction de maisons familiales. Cette décision a été prise à l'unanimité. En revanche, le projet de construction d'un immeuble locatif communal est combattu pour ce qui est de son emplacement jugé trop exigu, d'autant plus qu'il est impossible de l'agrandir par l'achat d'une parcelle en bordure, dont le propriétaire s'oppose à la vente. Au vote, le projet est rejeté à une forte majorité.

Le Conseil général a ensuite abordé diverses questions. Lors de la dernière séance, une modification du zonage avait été demandé pour des terrains convenant pour des maisons familiales et non pas pour des blocs locatifs. Le propriétaire de ces terrains ayant déposé des plans tenant compte d'un changement de zonage, cette affaire pourra être liquidée à la satisfaction générale. Le club de football demande la construction de vestiaires, de douches et d'une buvette. Cette question ne pourra être résolue que lorsque le tracé définitif de la N5 sera fixé. Les débats ont porté enfin sur l'hôpital de la Béroche. Depuis un certain temps, un malaise existe dans la coordination des services médicaux et le récent départ du deuxième chirurgien témoigne de la tension dans ce secteur. Trois interpellations ont été enregistrées à ce sujet. L'un des interpellateurs a recommandé l'adoption de nouveaux statuts pour l'hôpital.

### CHEZ-LE-BART

Refus de priorité Hier, vers 6 h 30, Mlle S.S. de Chez-le-Bart, a voulu emprunter, au volant de sa voiture, la N5 pour se diriger vers Neuchâtel. Au cours de cette manœuvre, elle n'a pas accordé la priorité de droite à l'auto conduite par M. V.C. de Gorgier. Collision et dégâts aux deux véhicules.

Les informations sur le régiment d'infanterie 8 sont en page 7

## AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHÂTELOISE

## Reprise des cours

Anglais - Biologie - Chimie - Economie politique - Electronique  
Littérature - Mathématiques - Philosophie - Physique.**Le programme complet des cours est disponible dans les librairies, ainsi qu'à la Bibliothèque de la Ville, service des prêts**

Renseignements et inscriptions :

UPN, case postale 62 - 2034 Peseux - Tél. 31 51 51, interne 20



VILLE DE NEUCHÂTEL

L'hôpital de la Ville aux Cadolles  
cherche une

## intendante de maison

Il s'agit d'un poste dont le travail est varié et intéressant qui consiste à encadrer et à diriger le personnel de maison.

En plus d'une collaboration étroite avec le chef de l'Office du personnel concernant l'engagement du personnel de maison et la tenue de différents fichiers, l'intendante de maison devra enseigner au personnel les méthodes de nettoyage.

Date d'entrée : dès que possible.  
Salaire : selon l'échelle des traitements du personnel de la Ville de Neuchâtel. Semaine de 5 jours.

Possibilité de s'affilier à la caisse maladie et à la caisse de retraite.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae et certificats, à l'administration de l'hôpital.

## IMMEUBLES

A vendre à Châtillon, à 2 km d'Estavayer-le-Lac, dans un cadre de verdure, tranquillité et vue sur le lac, magnifiques

## CHALET-VILLAS

comprenant : 5 chambres, cuisine, agencée, bains, W.-C., chauffage et garage.  
Terrain de 1100 m2 environ.  
Prix : Fr. 145.000.—  
Hypothèque à disposition.Pour visiter, s'adresser à Louis Perrin, constructeur, 1462 Yvonand.  
Tél. (024) 5 12 53.

Je cherche, aux environs de Neuchâtel,

## TERRAIN

pour constructions de villa ou petit immeuble locatif.

Adresser offres écrites à ED 2494 au bureau du journal.

On cherche à acheter à Neuchâtel un grand

## TERRAIN A BATIR

ou un

## IMMEUBLE ANCIEN

à transformer.

Adresser offres écrites à EI 2537 au bureau du journal.

## MAISON FAMILIALE

A vendre à la Chaux-de-Fonds, au centre de la ville, maison ancienne, très bien entretenue, comprenant 6 chambres, cuisine, bain, 2 W.-C., local avec machine à laver, 2 grandes chambres hautes, grenier. Au rez-de-chaussée, magasin d'alimentation avec arrière, Chauffage général à mazout. Prix de vente : immeuble : Fr. 135.000.— ; agencement du magasin : Fr. 15.000.— plus inventaire marchandises.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 53 10 45.

## MAISON FAMILIALE

A vendre à Villiers maison comprenant : 1 appartement de 3 chambres, cuisine, bain ; 1 appartement de 2 chambres, cuisine ; 1 magasin d'alimentation avec arrière, locaux pouvant être utilisés comme atelier artisanal. Vastes combles permettant l'aménagement d'un appartement. Jardin-verger de 800 m2. Immeuble très bien entretenu.

S'adresser à Samuel Matile, agence immobilière, Fontainemelon. Tél. (038) 53 10 45.



A l'ouest de la ville, à proximité des transports publics, avec vue imprenable sur le lac et les Alpes,

## BELLE VILLA

de 4 pièces, tout confort, petit jardin.

Tél. 25 13 13  
Neuchâtel  
Orangerie 8  
offre à vendre

A vendre ou à louer, dans une importante et charmante ville de Suisse romande, pour raison de santé,

## CONFISERIE-PÂTISSERIE

avec

## TEA-ROOM

Faire offres sous chiffres 28-900 286, à Publicitas, 3000 Berne.

Particulier cherche à acheter maison familiale éventuellement mitoyenne de 5 à 7 pièces, construction ancienne ou récente, située entre Saint-Blaise et Colombier.  
Adresser offres écrites à IJ 2510 au bureau du journal.

A vendre

## 1000 M2 DE TERRAIN

à bâtir.

Tél. (038) 61 11 75.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.  
Feuille d'avis de Neuchâtel

Je cherche à acheter

## VILLA

dans un rayon de 10 kilomètres de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à DC 2493 au bureau du journal.

A remettre dans le Jura bernois

## GARAGE

exploitation avec immeubles.  
Nécessaire pour traiter environ Fr. 250.000.—  
Adresser offres sous chiffres KN 2532 au bureau du journal.

## ENCHÈRES

## ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, dans la salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel Terminus, place de la Gare, à Neuchâtel, les objets suivants provenant d'une collection privée :

LE MERCREDI 25 OCTOBRE 1972, dès 14 heures :

Porcelaine de Meissen et autres, soit : figurines, groupes, assiettes, plats, en tout plus de 70 pièces ; cristaux Lalique, Orfèbres et divers ; quelques pièces d'argenterie dont 1 service à thé et à café, anglais ; dès 16 h 15 environ, il sera vendu plusieurs pièces de mobilier, dont 1 salon de marque Knoll (canapé, 2 fauteuils et 1 table basse), 1 lit modèle Versailles (moderne), 1 commode, etc.

LE JEUDI 26 OCTOBRE 1972, dès 14 heures :

Tableaux, huiles de : Suzanne Valadon, Ed. Vuillard, Ch. L'Éplattenier, H. Picot, E. Isabey ; huiles attribuées à : Ed. Manet, Hyp. Petitjean, Ecole espagnole XVIIe, etc. ; dessins de : Marie Laurencin, Maillol, Pissarro, Greuze ; sculptures de : H. Petitjean et C. Lorenzetti, bronzes ; dès 16 heures environ : livres d'art, soit monographies de peintres (70 volumes) et quelques livres pour bibliophiles.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.  
Exposition : les 25 et 26 octobre 1972, de 10 à 12 heures.Le greffier du tribunal :  
W. Bianchi

## A LOUER

## NOËL

Chalets et appartements à louer pour fêtes et saison d'hiver.  
« Le Mazot »  
Tél. (025) 2 18 92.

A louer à Cortaillod-Village, dès le 24 décembre 1972,

APPARTEMENTS  
TOUT CONFORTcuisine agencée. Loyer mensuel, charges comprises :  
2 1/2 pièces Fr. 380.—  
3 1/2 pièces Fr. 490.—  
4 1/2 pièces Fr. 600.—S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.  
Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel

## APPARTEMENTS

de 4 1/2 pièces comprenant : 3 chambres à coucher, 1 grand salon, cuisine équipée avec lave-vaisselle, salle de bains et W.-C. séparés. Cave, galetas, places de jeux.  
Vue imprenable.  
Loyer à partir de Fr. 665.— + charges.

S'adresser à Paul CRETEGNY &amp; Cie, Neuchâtel, tél. 25 69 21.

A louer à la rue des Parcs, Neuchâtel,

APPARTEMENTS  
DE 3 PIÈCESavec cuisine installée.  
Entrée : 24 février 1973.  
Prix de location : à partir de Fr. 500.— + Fr. 50.— de charges.  
S'adresser à FIDIMOBIL S.A. Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 03 63.Vacances en montagne!  
LOUEZ UN CHALET

ou un appartement « prêt-à-vivre » PARTOUT EN SUISSE des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences (familiales, financières et sportives. Vos désirs ? Dates, personnes, stations, prix envisagés) immédiatement, sans frais, sans engagement; documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY  
Suisse  
1000 LAUSANNE - CH-51  
Tél. (021) 224631 ou 224632

## LOCAUX COMMERCIAUX

à louer au centre de la ville de Neuchâtel, environ 70 m2. Convient pour médecin, dentiste, etc. Libres dès janvier 1973. Loyer : Fr. 750.— par mois + charges.

Pour traiter et visiter, s'adresser à Fiduciaire Leuba &amp; Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 71.

A LOUER pour 1973, à proximité du centre et de la place du marché,

## 70 m2 LOCAUX

au rez-de-chaussée. Quartier très fréquenté.

S'adresser : ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 25 10 63.

## CRESSIER

A louer, à partir du 24 novembre 1972, beaux appartements de

## 2, 3 et 3 1/2 chambres

tout confort. Frigidaire, ascenseur et service de conciergerie.  
S'adresser : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer quartier Champvèvres-Hauterive appartement de

## 6 PIÈCES

surface 142 m2 + terrasse. Salle de séjour de 38 m2 avec cheminée de salon. Tout confort, 2 salles d'eau. Situation ensoleillée. Loyer mensuel Fr. 950.— plus charges.

S'adresser à : Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, téléphone (038) 24 37 91.

A louer, à Cortaillod, pour le 24 octobre 1972, bel

## APPARTEMENT

3 1/2 pièces, salle de bains, tout confort, dans immeuble moderne, avec ascenseur.

S'adresser à : Caisse de prévoyance ADAX, à Peseux. Tél. 31 11 20.

A louer pour décembre, quartier des Beaux-Arts,

## STUDIO

avec cuisinette et salle de bains. Reprise de meubles, rideaux, etc., à discuter.  
Faire offres sous chiffres GL 2547 au bureau du journal.

## OFFRES D'EMPLOIS

FLUCKIGER &amp; Cie, Fabrique de cadrans, 2610 Saint-Imier

Pour notre service création, nous cherchons à engager

## 1 dessinateur styliste

Formation de base désirée : Ecole d'art.

Nous souhaitons une expérience pratique dans la création de modèles.

Nous demanderons à ce futur collaborateur de rechercher de nouvelles idées, d'être apte à les transposer en méthodes industrielles et d'analyser les goûts de la clientèle.

Nous prions les intéressés de bien vouloir adresser leur postulation au Département du personnel.

Des renseignements éventuels peuvent être demandés au (039) 41 31 61, interne 17.

INSPECTEUR  
D'ASSURANCES

Nous cherchons, pour le développement de notre service à la clientèle,

Personne sérieuse et dynamique désireux améliorer sa situation.  
Age idéal : 25 à 35 ans.

Formation assurée par l'agence générale.

Conditions d'engagement intéressantes.

Travail varié.

Discrétion assurée.

Adresser offres manuscrites à

## FRANZ SIDLER

Agent général  
HELVETIA - ACCIDENTSSeyon 10 - Neuchâtel  
Tél. 038/25 72 72

ASSURE VOTRE AVENIR



Nous cherchons à engager, pour notre atelier-contrôle habillage,

## UN BOÏTIER

Ce collaborateur sera affecté à des travaux de contrôle et de rhabillage de boîtes.

Nous demandons : quelques années d'expérience dans le domaine du contrôle technique des boîtes.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



## EMPLOYÉE

Nous cherchons, pour entrée en service au début de l'année 1973 ou à une autre date à convenir, une

connaissant si possible l'allemand, qui sera chargée particulièrement du service téléphonique, et d'autres travaux de bureau divers.

Nous remercions les candidates intéressées de présenter leurs offres à

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

Experts en matière d'assurance, case postale 62, 2034 Peseux (Neuchâtel). Tél. 31 51 51.

## CARACTÈRES S.A. Neuchâtel

cherche

## AIDE-MÉCANICIEN

pour différents travaux de perçage sur pointeuse Aciera.

Nous offrons un travail intéressant, varié, exigeant une grande précision.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel de Caractères S.A. - jeudi excepté - rue du plan 30, 2000 Neuchâtel, tél. 25 07 22.

## FRISCO FINDUS

Dans notre dépôt de Neuchâtel, il y a lieu de repourvoir le poste d'un

## MAGASINIER

activité qui requiert une personne capable de travailler de manière indépendante et d'assumer certaines responsabilités, somme toute : une personne sur laquelle nous pouvons compter en toutes circonstances.

De notre part, nous offrons un salaire concordant avec les temps actuels et des performances sociales avantageuses.

Avez-vous la conviction d'être l'employé que nous cherchons ? Le cas échéant, notre chef de dépôt, M. Grözinger, attend votre appel téléphonique sous le numéro (038) 24 79 89.

FRISCO-FINDUS-Dépôt, rue des Tunnels 2, 2000 Neuchâtel.

## DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils  
chercheUNE  
STÉNOGRAPHIE

de langue maternelle française

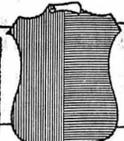
sachant lire et écrire l'anglais, et connaissant bien l'allemand, pour occuper un poste très indépendant comprenant des responsabilités relatives à certains de nos marchés, au sein de notre service Vente.

Veuillez écrire, téléphoner à notre service du personnel qui se tient à votre disposition pour tout renseignement, toute entrevue que vous pourriez désirer.

Discrétion assurée.

EDOUARD DUBIED & Cie S.A.,  
rue du Musée 1,  
2001 NEUCHÂTEL. Tél. 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

Buongiorno  dal Ticino

C'est avec le sourire que le Tessin vous offre ses spécialités :

**Nidiatelle**  
le paquet de 400 g

**1.25**

**Panettone Nostrano**  
la pièce de 500 g

**2.50**

**Lard salé**  
la pièce de 250-300 g environ  
les 100 g

**-.50**

**Lasagne verde**  
le paquet de 250 g

**-.90**

**Cake Salvatore**  
la pièce de 300 g

**2.-**

**Zampone cuit**  
la pièce de 900 g env. les 100 g

**1.25**

**Polenta Paesana**  
le kilo

**1.30**

**Fromage Tipo Piora**  
les 100 g

**1.60**

**Luganighe**  
la paire de 200 g env. les 100 g

**-.85**

**MIGROS**

C'est l'instant Célestins

A l'arrivée des saumons d'Irlande,  
à l'approche des poulets truffés, sous la  
menace des saint-honoré à crème fouettée,  
lorsque sautent les bouchons  
de champagne... défendez-vous.



**vichy**



Hôpital + Grande Grille

Eau minérale  
bicarbonatée sodique

Usagers de la route...

Pour vos pleins, vidange ou lavage de votre voiture

NORMALE

**-.64**

90-92 octanes

SUPER

**-.66**

98-100 octanes

UNE SEULE ADRESSE

**STATION-SERVICE DE LA CUVETTE**

Vauseyon, Tunnels 67 - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 36 61

Mieux  
**VOIR**  
c'est  
**VOIR**  
RABUS



RABUS OPTICIEN DIPLOMÉ  
FBO DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADES)  
2001 NEUCHÂTEL TEL.(038) 25.11.38

**Masserey**  
**RIDEAUX**  
Semaine d'informations

Une démonstratrice de la Maison FISBA est à votre disposition pour vous conseiller personnellement.

Vitrages et rideaux d'appartements - Portières et séparations - Lambrequis - Rideaux de douche.

Confection et pose sur demande

Rails silencieux - Rideaux à télécommande - Tirages Silent Gliss.

**MAGASIN PARC**  
8 vitrines - 2 étages  
PORTES-ROUGES 131-133  
Neuchâtel. Tél. 25 59 12.

ARRÊT DU TROLLEYBUS

A vendre  
1 canapé-lit  
1 divan-couche  
1 Couvinoise à charbon  
2 fourneaux en catesles

S'adresser :  
Citadelle 1,  
2114 Fleurier.  
Tél. 61 18 29.

Poissons frais  
recommandés cette semaine

filets de carrelet  
sans peau et sans arêtes

**Lehnherr frères**  
POISSONNERIE — Tél. 25 30 92  
Place des Halles — Neuchâtel



**Prix „Dingue“** toute l'année des **Prix „Dingue“**

	Prix indiqué	
<b>Nescore</b>		<b>5.45</b>
200 g	7.90	
<b>Gold</b>		<b>5.45</b>
100 g sans caféine	7.90	
<b>Incarom</b>		<b>7.45</b>
550 g	10.70	
<b>Gold</b>		<b>9.50</b>
200 g	14.40	
<b>Knöpfli Maggi</b>	1.95	<b>1.45</b>

**Quel succès!**

Nos œufs garantis sans antibiotique ni colorant chimique, ponte contrôlée

**Oeufs nature à gober**

les 6 pièces **1.60**  
de poussines 12 pièces **1.80**

	Prix indiqué	
<b>Hag lyophilisé</b>		<b>9.95</b>
200 g	15.40	
<b>Hag lyophilisé</b>		<b>5.45</b>
100 g	7.90	
<b>Banago</b>		<b>6.-</b>
500 g	8.30	
<b>Ovomaltine</b>		<b>3.75</b>
500 g	5.60	
<b>Ravioli Roco</b>		<b>1.95</b>
880 g net 100 g 21.6 c.	2.60	

**aux Gourmets**

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## A la grande salle du Stand, à Fleurier Maurice Gosteli, ou la passion du Creux-du-Van

De notre correspondant :

Maurice Gosteli, cet artiste peintre de Neuchâtel, à peu près totalement inconnu dans notre canton, présente actuellement plus de soixante toiles à la grande salle du Stand, à Fleurier. Ce n'est pas par manque de talent, au contraire si, jusqu'à présent, Gosteli n'a pas tenu la vedette de manifestations culturelles. Mais tout simplement parce qu'il n'a jamais eu l'intention de peindre pour exposer. Car l'artiste est modeste et timide. C'est pourquoi sans doute, après des études à Paris et à Genève, villes trépidantes, il a trouvé sa voie d'abord sur les rives du lac de Neuchâtel, dans les gorges du Seyon, sur la place des Halles, au Mont-Racine ensuite et à Fribourg.

Mais un beau jour, Maurice Gosteli alla faire une tournée en montagne dans la région du Creux-du-Van. Ce fut, pour lui, une révélation. Prenant alors la ferme du Soliat comme point d'attache, il se lança dans une activité débordante. Il peignit les rochers du vaste cirque et les précipices sous tous les angles possibles et inimaginables, plantant souvent son chevalet en des endroits où il risquait de se casser le cou...

Si l'on compare ses différentes œuvres, on constate une profonde évolution dans la technique de Maurice Gosteli. Ainsi sa « Liseuse » ou son « Nu » sont-ils traités très largement avec cependant, un sens inné de la composition et des tons harmonieux. Comme cette « Marchande

des quatre-saisons » criante de vérité et que n'aurait pas reniée Anatole France. Puis vint la période du pointillisme. Pas à la manière de Seurat, mais de Gosteli où l'on sent partout le feuillage vibrer à la gloire de la lumière.

Enfin, on arrive à l'ère du Creux-du-Van : une synthèse entre les touches larges et le pointillisme revu et corrigé. Dès lors Maurice Gosteli allait parvenir



Non, ce n'est pas le Creux-du-Van, mais tout de même une œuvre de Maurice Gosteli.

(Avipress - Schelling)

au mariage parfait de la pensée et de l'expression plastique. A un style authentiquement propre.

A propos des toiles jurassiennes, on a comparé quelques fois Gosteli à L'Éplattenier et, dans le sous-bois, à des réminiscences de Courbet. Il n'en est rien, ni de l'un ni de l'autre. Sans doute Gosteli est-il de l'école réaliste. Il partage tout simplement son amour de la nature avec le maître ornaçais pour lequel il éprouve respect et admiration. Il n'en demeure pas moins que ses œuvres, ont du caractère et qu'il faut non seulement les voir, mais les revoir pour en retirer toute la riche substance et constater combien la grâce a touché Maurice Gosteli.

G. D.

### COUVET

#### La nouvelle bannière de « L'Avenir »

La fanfare « L'Avenir » qui a fêté samedi et dimanche son centième anniversaire a été très gâtée ! Au cours de la cérémonie officielle à la salle de spectacles, le président André Perrin a reçu les nombreux cadeaux suivants : de la part de l'Association cantonale des Musiques neuchâteloises : un plateau, une channe et six gobelets, le tout en étain ; de la Fédération des Musiques du Val-de-Travers : un bronze ; des sociétés de musique de Noiraigue, Travers, Couvet-L'Helvétia, Môtiers, L'Ouvrière-Fleurier, Saint-Sulpice et Les Verrières : chacune un présent ; de la fanfare du Petit-Saconnex : un livre sur Genève ; de l'Union des Sociétés locales : douze lutrins gravés « USL - Couvet à fanfare « L'Avenir ». Le sous-directeur René Wägli a offert à la société dont il fait partie depuis 48 ans, une magnifique œuvre d'art sous la forme d'une cymbale animée par un mouvement d'horlogerie.

Les musiciens de la fanfare du Petit-Saconnex, arrivés samedi après-midi ont été reçus dimanche matin au chalet du Ski-club de Couvet dans les hauts-de-Riaux. Ils ont goûté au plaisir d'une aubade donnée par la Chanson neuchâteloise dont les membres et leurs familles passaient à leur week-end. Avant de redescendre à Couvet, les amis genevois ont déjeuné aux Plânes.

La nouvelle bannière de la fanfare « L'Avenir », inaugurée dimanche matin au cours d'une cérémonie particulièrement émouvante, a pu être achetée grâce aux nombreux dons reçus. Son motif a été dessiné par M. Robert Jeanneret, membre d'honneur et elle a été réalisée par une entreprise de Suisse allemande. La clé de sol et les trois « Couvets » symbolisent d'une part la musique, l'amitié et la fraternité ; d'autre part le village, le civisme et le dévouement au service de la communauté. Ces deux motifs sont disposés avec goût sur un fond rouge et blanc. L'inscription « L'Avenir Couvet 1872-1972 » se trouve du côté de la hampe. Souhaitons que sous les plis de ce nouveau drapeau, la fanfare « L'Avenir » remporte de nouveaux lauriers et succès.



A gauche, la bannière de 1933 saluant la neuve.

(Avipress - Le Brun)

## Avec le bataillon 18 aux Vuillèmes...



On sait qu'un nombreux public s'était rendu au quartier des Vuillèmes, sur les Bayards, pour assister à la prise de drapeau du bataillon 18. Voici une vue du défilé qui suivit cette manifestation.

(Avipress - G. C.)

## Livraison de céréales panifiables



Une vue du chargement.

(Avipress - Fy)

Hier matin, à la gare CFF de Couvet, un agriculteur de Boveresse et six de Couvet ont livré respectivement 150 et 730 sacs, soit au total 880 sacs de céréales panifiables

à l'administration fédérale des blés, représentée en l'occurrence par un commissaire-acheteur. Ces 402 sacs de seigle et 478 sacs de blé, pesant au total 88.000 kilos, ont été chargés dans quatre wagons à destination d'une minoterie de la Chaux-de-Fonds. La livraison a été organisée dans ses détails par M. Paul Risse, chef de l'office local des blés.

### La rue du Quarre remise à neuf

(c) Mise sérieusement à mal par les travaux de pose d'un canal-égout collecteur, la rue du Quarre, de la place des Hales à l'ouest du carrefour avec la rue de la Saugé, a été remise complètement à neuf ces derniers jours. Le tapis bitumineux a été posé sur toute la longueur du tronçon ; les grilles et les bouches d'égout ayant été relevées, la circulation des véhicules pourra se dérouler normalement dans cette rue, fermée depuis de longues semaines.

### Trente-deux tonnes de papier

(c) Le vieux papier récupéré par les élèves des écoles le 3 octobre était d'un poids de 32.170 kg. On sait que le bénéfice de la vente s'en va grossir les fonds des courses scolaires et des camps de ski. C'est grâce à une usine de la place que ce papier a pu être vendu à des conditions avantageuses et véhiculé d'une façon rationnelle.

## QUAND LE PASTEUR DE BUTTES RECEVAIT 2.500 LITRES DE VIN...

De notre correspondant régional :

Pendant de longues années, les paroisses de Buttes et de Saint-Sulpice furent rattachées l'une à l'autre. Le pasteur était tenu de prêcher à Buttes à 8 h et à 9 h en hiver, et à Saint-Sulpice à 10 h et à 11 h, suivant la saison. Dans la période qui précéda la constitution de la paroisse de Buttes, le pasteur de Saint-Sulpice qui fonctionnait pour les deux localités recevait entre autres plus de 2500 litres de vin.

Cette pension avait été constituée, il y a 470 ans exactement, grâce à Guyot de Buttes. Il avait acquis une vigne près du Clos-de-Serrières et en fit don à l'église de Buttes, à condition que les curés disent une

messe par semaine pour le repos de son âme après sa mort.

Cette vigne était nommée la Clavenière, parce qu'elle fut accordée à Jean Clavenier, bourgeois de Neuchâtel, mais retirée par Hugues Pilod, curé de Buttes en 1503 pour avoir été mal gérée. La vigne revint donc à Antoine Guyot. L'acte fut ensuite confirmé par Jehanne de Hochberg et auparavant par sa mère, Marie de Savoie.

Qu'il est loin le temps où le pasteur de Buttes recevait du vin ! D'autant plus qu'aujourd'hui, l'eau, comme à tous les autres habitants du village, lui est rationnée.

G. D.

### VAUD - VAUD - VAUD

## L'exécutif de Payerne accordera-t-il le 13<sup>me</sup> mois de salaire au personnel ?

De notre correspondant :

En novembre 1971, la municipalité avait proposé au Conseil communal de Payerne, l'octroi au personnel communal d'une treizième mensualité, cela dès le 1<sup>er</sup> janvier 1972. Mais le Conseil ne l'avait pas suivi et avait accepté une proposition du conseiller Olivier Gilliard, d'écarter le préavis municipal et de retourner le dossier à la municipalité. Cette importante affaire va revenir, ce soir, devant le Conseil communal, risquant de susciter une abondante discussion entre partisans et adversaires du « 13<sup>me</sup> mois de salaire ».

La commune de Payerne ayant une vocation administrative certaine — les fonctionnaires communaux, cantonaux et fédéraux représentant environ le cinquième des contribuables — la municipalité estime qu'on ne saurait refuser aux quelque 75 employés communaux les avantages offerts aux employés cantonaux et fédéraux. Aussi demande-t-elle au Conseil communal d'approuver les propositions suivantes : octroyer à l'ensemble du personnel communal pour 1972 une augmentation extraordinaire de 6 1/4 % des traitements annuels, mais au minimum de 1200 fr. ; dès 1973 et jusqu'à la prochaine révision du statut du personnel : 8 1/2 % des traitements annuels, mais au minimum de 1500 francs.

La municipalité demande au Conseil communal de lui laisser la liberté de verser ces augmentations extraordinaires en une ou plusieurs fois par année et de lui permet-

tre d'utiliser, jusqu'à concurrence du montant nécessaire, le crédit de 132.000 fr. porté au budget 1972, en prévision d'un éventuel « 13<sup>me</sup> mois de salaire ».

### Encore un tracteur qui se renverse : un blessé

(c) Hier, vers 14 h 45, un convoi agricole circulant d'Épentes vers Yverdon voulut bifurquer à gauche pour emprunter un chemin agricole. A la suite d'une fausse manœuvre, le convoi partit en dérapage et le tracteur se renversa sur le côté gauche. Le conducteur, un ouvrier étranger, a été transporté à l'hôpital d'Yverdon souffrant de contusions sur tout le corps.

YVERDON

### Centre d'enseignement secondaire : c'est parti !

(c) D'importants travaux sont en cours au Centre d'enseignement secondaire supérieur du Nord vaudois. En effet, en mai dernier, le Grand conseil avait voté un crédit de près de 17 millions pour un ensemble de trois bâtiments pour 700 élèves (écoles normale, de commerce et gymnase). La commune de Cheseaux n'a accordé, pour l'instant, le permis de construire que pour deux bâtiments qui abriteront 20 salles spéciales et locaux administratifs et 30 salles de classes. La pose de la première pierre est prévue pour la mi-novembre. Les constructions devraient être terminées dans deux ans environ.

MOUDON

### Décès d'un chirurgien

(c) On apprend le décès, après une longue maladie, du Dr Michel Porchet, chirurgien FMH, à Moudon. Le défunt était âgé de 51 ans seulement.

### La F.O.B.B. à Yverdon

(c) La Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (F.O.B.B.) soit les responsables et fonctionnaires permanents des sections romandes, se réuniront aujourd'hui et demain à Yverdon pour un cours central. C'est M. G. Diacon, président de l'Union syndicale suisse, qui présidera cette assemblée où seront notamment abordés, les problèmes de la main-d'œuvre étrangère, de la jeunesse, de la propagande, etc.



## Le Secret des Flamands

Est-il exact qu'un feuilleton à la télévision ne soit jamais qu'un feuilleton ? Non, car là comme partout ailleurs, il y a la médiocrité et il y a la qualité. On juge assez vite. Quand il y a beaucoup d'allées et venues, beaucoup de paroles quelconques, beaucoup de grimaces et beaucoup de coups, c'est que le feuilleton est de qualité inférieure. Mais lorsque d'emblée un personnage s'impose par son caractère et qu'il se trouve dans une situation originale, c'est que le feuilleton sera bon.

C'est le cas, indéniablement, avec le nouveau feuilleton, « Le Secret des Flamands », dont l'action se passe en Italie et en Flandre, au X<sup>ve</sup> siècle. Certes, la reconstitution du passé est une opération délicate qui comporte toujours une part de risque ; on ne recrée pas le passé, on le joue. Pour faire revivre l'âme de Brutus, il faut ressusciter l'humain dans ce qu'il a d'éternel ; il faut être Shakespeare.

Sans s'élever à la hauteur de Shakespeare, les réalisateurs de ce feuilleton ont fort bien réussi dans leur tâche. Voici dès le début le banquier Florentin Cavallieri en face du roi de Naples. Logiquement, un banquier devrait se situer fort en dessous d'un roi. Ici, non. Car le banquier Cavallieri est l'un des grands seigneurs de la finance européenne ; c'est un grand aristocrate, superbement vêtu, et qui se sait supérieur aux rois. Avec son pourpoint de brocart et sa grande toque bouffante, il a vraiment très grande allure. Le caractère de l'homme s'accorde avec son apparence ; il est très fin, très rusé, très intelligent, très fier de ses richesses et de son pouvoir, mais capable également de sentiments passionnés. A cette passion pour l'or,

P.L.B.

pour la puissance, et plus secrètement pour sa fille, qui est ravissante, vient s'ajouter la passion pour la peinture. Que les Flamands détiennent le secret de la peinture à l'huile et que les Italiens cherchent à le leur ravir, au fond, peu nous importe. C'est le ressort de l'action, et dans un feuilleton l'action doit être mouvementée. C'est juste. C'est bien.

Mais ce qui pour nous compte infiniment plus, c'est l'effort que les réalisateurs de ce film ont fait pour entrer dans la mentalité des grands peintres de cette époque. Voici, dans son atelier, le jeune Hugo van der Goes, en train de peindre. Entre Petrus Christus, qui le regarde faire, puis, sévère : « Tu vas, tu vas... Il faut attendre, chercher, hésiter... » Cette exigence de réflexion profonde en face d'un jeune peintre qui s'imagine qu'il n'y a qu'à laisser couler son pinceau est excellente. Elle nous situe vraiment dans l'époque, la plus grande peut-être de toute l'histoire de la peinture.

Mardi soir, nous avons eu grand plaisir à voir l'émission « Unterwald » dans le cadre de « Vingt-cinq fois la Suisse ». Si l'on voulait savoir ce qu'il y a au fond de l'âme suisse et de quoi est faite son essence, c'est là qu'il faudrait aller. Ce mélange d'ancien et de moderne, de piété et d'esprit pratique est réellement admirable.

Et avant tout ce besoin d'indépendance, ce besoin d'être soi, envers et contre tout, qui fait qu'il n'y a pas un canton, l'Unterwald, mais deux. Quand les gens d'Obwald parlent de ceux de Nidwald, ils disent dédaigneusement : là-bas, comme si c'était une terre mal définie, située quelque part dans la lointaine Amérique.

## La Quinzaine ferroviaire de Genève « MATÉRIEL ROULANT ET GRANDES VITESSES »

A l'occasion de la Quinzaine ferroviaire de Genève, M. Portefaix, ingénieur en chef hors classe à la direction du matériel de la SNCF, a présenté hier soir un exposé sur le thème « matériel roulant et grandes vitesses ». L'accroissement de la vitesse des transports terrestres est généralement ressentie comme un impératif. Les limites techniques des moyens de transport guidés existants ou à créer ne sont pas encore connues ; il est probable cependant que c'est la puissance absorbée pour vaincre la résistance de l'air — puissance croissant au cube de la vitesse — qui déterminera leur limite économique. La SNCF estime, après de nombreuses études, que la gamme de 260-300 km/h pourrait bien constituer l'optimum économique, tout en marquant une étape décisive par rapport aux « grandes vitesses » ferroviaires d'aujourd'hui qui plafonnent à 160 ou 200 km/heure.

La voie de type actuel étant parfaitement capable de « supporter » le 300 km/h, sous réserve d'un tracé approprié, les problèmes techniques des grandes vitesses d'aujourd'hui et de demain concernent essentiellement le matériel roulant en ce qui concerne la puissance motrice, la stabilité de circulation et la qualité du freinage.

### ELECTRICITÉ PUIS TURBINE

La puissance souhaitable (environ 5000 kW) pour 300 km/h est aisément réalisable aussi bien en traction électrique qu'avec des turbines à gaz. L'électricité a toujours le record de vitesse sur rail (330 km/h), mais la turbine est sur le point d'être opérationnelle pour 300 km/heure. Les conditions géographiques et démographiques définissent les domaines d'emploi des deux techniques.

La question de la stabilité, essentielle pour la sécurité et le confort, a été abordée conjointement par le calcul et par l'expérience. Les principes sont maintenant connus et il s'agit de les traduire dans la conception des bogies tout en respectant les impératifs d'une technologie robuste et sûre. Le poids par essieu est un élément décisif : la locomotive est utilisable jusqu'à 200 ou 220 km/h mais au-delà l'automotrice à 16 t par essieu reste seule en course. Pour les bogies lourds (locomotives), le bogie monomoteur s'impose.

Les bogies moteurs d'automotrices et les bogies porteurs d'automotrices et voitures s'inspirent de conceptions communes : masse par essieu modérée ou réduite, élasticités transversale et longitudinale des liaisons convenablement dosées, liberté contrôlée de mouvement dans le sens transversal. L'inclinaison des caisses permet de disposer, en faveur du confort, d'une partie de la marge offerte par la sécurité de circulation, mais elle est plus intéressante aux vitesses modérées (120-150 km/h) qu'aux vitesses élevées.

### PROBLÈMES DU FREINAGE

Abordant ensuite la question du freinage, M. Portefaix a insisté sur le fait qu'il faut dégager la roue de sa fonction de dissipation d'énergie de freinage :

— en réalisant le freinage par des moyens qui utilisent l'adhérence, mais ne dissipent pas d'énergie dans la roue : frein à disque (de 160 à 250 km/h), frein électrodynamique (rhéostatique ou à récupération) sur les essieux moteurs, éventuellement frein hydrodynamique ;

— en utilisant un freinage qui ne recourt pas à l'adhérence : frein électromagnétique à

patin (utilisable jusqu'à 300 km/h en freinage d'urgence), frein à courants de Foucault ne nécessitant aucun contact avec le rail.

Par ces moyens, on a pu donner à un train à grande vitesse (300 km/h) la même décélération (0,9 m-s<sup>2</sup>) qu'à un métro.

En conclusion, M. Portefaix a relevé que le chemin de fer ne s'endormait pas sur son expérience séculaire. Tout en restant fidèle au principe fondamental de sustentation et de guidage qu'exprime sa dénomination, il s'est mis en mesure de répondre dès à présent aux besoins de demain.

### AVIS DIVERS

Vous avez FROID  
Passez chez ROY

#### Radiateurs électriques

avec circuit d'huile et thermostat

#### DIMPLEX et MAYER

montés sur roulettes, ils se placent partout.

Le chauffage idéal pour l'entre-saison et les maisons de vacances.

Modèles à partir de Fr. 189.—.

Quincaillerie-chauffage

COUVET. Tél. (038) 63 12 06.



### FLEURIER

Samedi 28 octobre 1972,  
dès 8 h,

## GRAND RAMASSAGE DE PAPIER

organisé par l'Union cadette.



Hôtel de l'Ours  
2105 Travers

cherche

sommière

pour entrée

immédiate ou date

à convenir.

Bons gains.

Tél. (038) 63 16 98.

## HOTEL-RESTAURANT de L'OURS

TRAVERS Tél. (038) 63 16 98

Notre sensationnelle

### QUINZAINE de la MER

du 20 octobre au 5 novembre

ATTENTION ! Fermé le mercredi.  
Il est prudent de réserver sa table.

# LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

## Innovation de la Fondation pour la vieillesse: service de repas à domicile

En diversifiant ses services, en s'adaptant aux besoins, en faisant preuve d'un souci constant d'humanité, la Fondation pour la vieillesse prouve que l'on peut être dynamique même dans le domaine des personnes âgées. Le nouveau service, qui entrera en fonction dès le 27 octobre, à la Chaux-de-Fonds, entre bien dans la ligne des préoccupations de l'heure pour le bien-être et la facilité dans la vie quotidienne des personnes du troisième âge. En effet, ce service de repas à domicile évitera aux bénéficiaires le souci de préparer leur nourriture, le travail pratique et les inconvénients du ravitaillement.

Les modalités pratiques sont les suivantes: tous les bénéficiaires de l'AVS ont donc droit à commander, au minimum 10 jours à l'avance, des repas pour 6 jours par semaine, pour le prix de 4 fr. par menu. Les livraisons se font le lundi, mercredi et vendredi, et il est possible de prendre à chaque fois, un menu pour le lendemain qui sera différent de celui du jour. Apprêts

## 25.000 visiteurs à Modhac

Décidément la journée agricole de Modhac aura été particulièrement faste pour cette foire-exposition. C'est en effet mardi soir que l'on a pu fêter le 25.000ème visiteur, en la personne de Mme Claude Jolimay de la Chaux-de-Fonds, qui était accompagnée de son mari. C'est une preuve de plus du succès de Modhac qu'il n'est pas exagéré de qualifier de sans précédent. Mardi soir, il était difficile de trouver une place de parc et la cantine ne pouvait absorber le nombreux public qui dut rester en partie debout pour assister à la soirée folklorique animée par l'ensemble «Vilks-stuemlicher Abend» de Bienne.

## Refus de priorité

Hier à 6 h 50, M. M. A., domicilié à Genève, circulait rue de l'Abbeille au volant de son auto. A l'intersection de la rue de la Serre, il refusa la priorité à la voiture conduite par M. G. T., de la Chaux-de-Fonds. Souffrant de légères contusions, ce dernier a été conduit à l'hôpital pour y recevoir des soins. Il a pu regagner son domicile.

## AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU DISTRICT

# Vols, attentats à la pudeur et infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants: une gravité toute relative

Sept jeunes gens, tous âgés d'une vingtaine d'années, comparaissent hier devant le tribunal correctionnel du district de la Chaux-de-Fonds. Tous ont soit déjà eu maille à partir avec la justice, soit sont passés par des maisons d'éducation, soit, enfin, ont souffert durant leur enfance d'une éducation pour le moins déficiente. Thème éternel que l'on retrouve toujours aussi fréquemment aux tribunaux, source d'inspiration inépuisable pour les avocats appelés à défendre les cas les plus épineux, mais faits néanmoins dont on ne peut nier la réalité ni les conséquences catastrophiques.

A lire en effet les chefs d'accusation reprochés aux prévenus, on serait tenté de croire qu'on a affaire à une bande particulièrement délictueuse, tout au moins si on s'en réfère à l'épaisseur du dossier. Mais à y regarder de plus près, on s'aperçoit que la plupart des méfaits sont d'une gravité toute relative: deux œufs volés ici, des cigarettes là, des bouteilles de vin, des boîtes de conserve, un sac à pain militaire, une peau de daim, etc... Il est vrai que la liste est longue, qu'il s'ajoute aussi des vols d'argent, parfois dérisoires, parfois plus importants, si bien que l'addition finale finit par s'élever à quelques milliers de francs.

Les cas sont imbriqués les uns dans les autres, les prévenus ayant agi seuls ou de concert, suivant une distribution statistique à donner des cauchemars aux mathématiciens. D'ailleurs les débats n'ont guère contribué à l'éclaircissement des détails les plus obscurs, l'accusation se référant constamment à des affaires précédemment jugées.

G.F. est prévenu de 19 vols, de six dommages à la propriété, de quatre violations de domicile, tandis que G.-D. R. se voit reprocher 20 vols, quatre dommages à la propriété et quatre violations de domicile. Tous deux ont enfreint la loi fédérale sur les stupéfiants (LFS) et sont prévenus en outre, d'avoir mis en danger la vie d'autrui.

Il s'agit en effet choisi pour quartier général un chalet dans le Jura. Un soir, pris d'ivresse, ils se mirent à «ferrailler» avec la carabine du maître de céans et à tirer environ 200 cartouches 22 long rifle, mettant le chalet dans un désordre indescriptible.

Le malheur pour ces jeunes vandales tout à fait inconscients de la portée de leurs actes, voulut que deux balles sifflent aux oreilles du propriétaire du chalet voisin. Mais de là à dire que ce dernier fut vraiment mis en danger de mort, ne peut nullement être prouvé, même avec force photographiques à l'appui à propos desquelles le ministère public et la défense ne purent tomber d'accord.

fraction à la LFS et d'attentat à la pudeur des enfants pour avoir également entre-tenu des relations sexuelles suivies avec une jeune fille de 13 ans et demi. Enfin J.-F. V. a aussi enfreint la loi fédérale sur les stupéfiants.

Le défilé des témoins cités par le défenseur n'apportera guère d'éléments nouveaux. Seul, le père de J.-P. D., pourra se faire une idée plus complète de la personnalité de son fils. Ce dernier, en effet, s'était vu renvoyé par son patron à six mois de la fin de son apprentissage. A quoi est venu s'ajouter un échec sentimental avec une Française qui lui avait donné une petite fille. La mère de J.-F. V. évoquera les difficultés conjugales de son fils, difficultés qu'il a fini par surmonter: deux enfants de son premier mariage, une fille de son deuxième mariage, plus un enfant de sa seconde femme, dont il s'occupe. L'assistant social chargé de G.F. parlera de l'extrême affectivité de ce dernier, qui a fini par déboucher sur des troubles caractériels. Enfin l'assistante sociale responsable de la protection tulaire de C.-A. G., soulignera les efforts très méritoires de son protégé, tout en relevant que le rachat absolu ne peut se faire en si peu de temps.

## LE RÉQUISITOIRE

En préambule à son réquisitoire, le représentant du ministère public mit en exergue le rôle difficile des autorités répressives dans de telles affaires. Il s'agit pour lui de bien confronter les peines requises et les faits retenus, et non les seuls chefs d'accusation, au risque d'apprécier à tort une clémence ou une sévérité apparentes selon les cas. Parmi les prévenus, le procureur général fait une distinction entre C.-A. G., petit consommateur de drogue, M.S. et G.-D. R., toxicomanes, et J.-F. V. J.-P. D., M. L. et G.F., qui n'ont pas seulement usé de stupéfiants, mais se sont aussi révélés de petits trafiquants. D'ailleurs, devant l'imbrication des affaires, le procureur s'étonne que les prévenus n'aient pas été jugés séparément. Il est vrai, dit-il, reconnaître, que les dossiers du juge d'instruction étaient déjà trop avancés, mais il souhaite que cela ne soit plus le cas dans des affaires de trafic de stupéfiants où les autorités répressives ont dû faire leur apprentissage.

Ces généralités exprimées, le représentant du ministère public prononcera son réquisitoire. Ne retenant pas la mise en danger de la vie d'autrui et ne s'attardant pas excessivement sur les attentats à la pudeur, mais s'arrêtant essentiellement aux affaires liées aux infractions à la LFS. Contre G.F., il demande trois ans d'emprisonnement, compte tenu de l'échec de la réduction du prévenu en système de semi-liberté; contre G.-D. R., deux ans d'emprisonnement assortis d'une expulsion ferme; contre M.L., 18 mois d'emprisonnement sans sursis, avec révocation du sursis concernant une peine de 14 mois et expulsion pénale; contre J.-P. D. deux ans d'emprisonnement sans sursis; contre J.-F. V., 18 mois d'emprisonnement sans sursis. Le procureur demande en outre que les frais de la cause soient mis à la charge des prévenus, selon la gravité respective de leurs actes.

Dans leurs plaidoiries, les avocats des prévenus insistèrent surtout sur le caractère anodin du trafic de stupéfiants auquel se sont livrés leurs clients, accusant les vrais responsables de ce trafic en la personne des gros revendeurs et autres passeurs de drogues.

Le jugement sera rendu aujourd'hui à 11 heures.

### Composition du tribunal

Président: Pierre-André Rognon.  
Greffier: Urs Aeschbacher.  
Ministère public: Henri Schupbach.  
Jurés: Jean-Pierre Houriet et Pierre Gendre.

## VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

# Le niveau des nappes d'eau baisse régulièrement et les labours au Val-de-Ruz sont quasi impossibles!

De notre correspondant: L'hiver a été caractérisé par un sérieux manque de précipitations. Il y eut peu de neige au printemps sur les montagnes et les sources n'ont pas été alimentées comme il l'aurait fallu. L'été a été marqué par le froid et la bise. Conséquence de cette situation aggravée encore par un automne magnifique certes, mais sec: les travaux des champs, labours et semailles sont actuellement presque impossibles. Le soc des charrues les plus perfectionnées et les plus puissantes n'arrive pas à pénétrer de profonds sillons et les mottes de terre ne peuvent être effritées à la herse.

Dans quelques rares emplacements, des semailles ont été malgré tout faites. Le grain à ces endroits-là, ne «bouge» pas faute d'eau, ou il s'enfoncé trop profondément dans la terre friable. Plusieurs agriculteurs, ne voulant pas courir le risque de semer pour rien, attendront la fonte des neiges pour les semailles de blé de printemps. Il s'ensuivra pour eux une période, car chacun sait que les blés d'automne sont d'un meilleur rapport que ceux qui ont été mis en place dès la fonte des neiges, en avril.

Autre conséquence de la sécheresse: les troupeaux n'ont plus grand-chose à se mettre sous la dent. On les sort par mesure d'hygiène et il faudra dans peu de temps entamer les réserves de foin. C'est d'ailleurs le cas dans «le Bas». De plus on enregistre une chute des prix dans la vente de bétail de boucherie, l'offre étant plus forte que la demande.

La situation actuelle rappelle étrangement celle qui a caractérisé l'automne de 1962 et celui de 1969. Au Vallon, à part Fontaines qui est ravitaillé par Fontainemelon, la nappe des Prés-Royers fournit encore l'eau nécessaire au ravitaillement des villages situés au nord du Val-de-Ruz. Pourtant, il est recommandé partout de ménager l'eau, de ne plus l'utiliser pour laver les voitures ou pour arroser les jardins au jet.

Les sources du Seyon baissent régulièrement et partout on se demande comment évoluera la situation. On a constaté par place que le sol était sec jusqu'à plus d'un 1 m 50 de profondeur. Il faudrait pour le moins un mois de pluie pour que la situation redevienne normale avant l'hiver. A la montagne, la situation est moins catastrophique depuis qu'une conduite amène l'eau du Jura bernois dans les fermes de la Joux-du-Plâne jusqu'à Derrière-Peruis. Quant aux fermes isolées, elles vivent sur leurs maigres réserves. Ailleurs, les étables sont vides et aux Vieux-Prés et aux Planches, les paysans sont obligés de vouturer de l'eau ou de se ravitailler dans les rares fontaines qui ne donnent plus qu'un minuscule filet d'eau.

celle qui a caractérisé l'automne de 1962 et celui de 1969. Au Vallon, à part Fontaines qui est ravitaillé par Fontainemelon, la nappe des Prés-Royers fournit encore l'eau nécessaire au ravitaillement des villages situés au nord du Val-de-Ruz. Pourtant, il est recommandé partout de ménager l'eau, de ne plus l'utiliser pour laver les voitures ou pour arroser les jardins au jet.

Les sources du Seyon baissent régulièrement et partout on se demande comment évoluera la situation. On a constaté par place que le sol était sec jusqu'à plus d'un 1 m 50 de profondeur. Il faudrait pour le moins un mois de pluie pour que la situation redevienne normale avant l'hiver. A la montagne, la situation est moins catastrophique depuis qu'une conduite amène l'eau du Jura bernois dans les fermes de la Joux-du-Plâne jusqu'à Derrière-Peruis. Quant aux fermes isolées, elles vivent sur leurs maigres réserves. Ailleurs, les étables sont vides et aux Vieux-Prés et aux Planches, les paysans sont obligés de vouturer de l'eau ou de se ravitailler dans les rares fontaines qui ne donnent plus qu'un minuscule filet d'eau.

celle qui a caractérisé l'automne de 1962 et celui de 1969. Au Vallon, à part Fontaines qui est ravitaillé par Fontainemelon, la nappe des Prés-Royers fournit encore l'eau nécessaire au ravitaillement des villages situés au nord du Val-de-Ruz. Pourtant, il est recommandé partout de ménager l'eau, de ne plus l'utiliser pour laver les voitures ou pour arroser les jardins au jet.

Les sources du Seyon baissent régulièrement et partout on se demande comment évoluera la situation. On a constaté par place que le sol était sec jusqu'à plus d'un 1 m 50 de profondeur. Il faudrait pour le moins un mois de pluie pour que la situation redevienne normale avant l'hiver. A la montagne, la situation est moins catastrophique depuis qu'une conduite amène l'eau du Jura bernois dans les fermes de la Joux-du-Plâne jusqu'à Derrière-Peruis. Quant aux fermes isolées, elles vivent sur leurs maigres réserves. Ailleurs, les étables sont vides et aux Vieux-Prés et aux Planches, les paysans sont obligés de vouturer de l'eau ou de se ravitailler dans les rares fontaines qui ne donnent plus qu'un minuscule filet d'eau.

## PLANTATIONS IMPOSSIBLES

Partout dans le canton, la plantation des arbres fruitiers ou d'ornement est impossible, les pépiniéristes ne pouvant guère arracher les jeunes plants surtout ceux qui ne sont pas sortis de terre avec une motte. Dans les vergers, les feuilles tombent, mais on trouve encore des pommes voire des pruneaux sur les arbres. Le fruit n'a pas pu mûrir assez tôt et les récoltes insignifiantes n'ont pas permis un encavage normal. Pour la première fois depuis de longues années, la campagne «cidre doux» organisée par l'Ecole d'agriculture de Cernier n'a pas pu avoir lieu et rares sont les tonneaux de prunes et de pommes qui auront pu être remplis. Automne de misère!

## LES HAUTS-GENEVEYS

### Travaux achevés

La deuxième étape des travaux des services publics du lotissement «Sur-les-Prises» est maintenant terminée. Pour marquer cet événement l'entreprise de construction et le Conseil communal ont tenu à grouper et à consacrer à cette réalisation. La manifestation s'est déroulée à la cantine des Gollières. Un souper choucroute a été servi aux quelque 40 participants. M. Blandinier, au nom de l'entreprise remercia tous les travailleurs pour le travail fourni. Au nom du Conseil communal, M. Roger Mojon, président a insisté sur la bonne entente qui, tout au cours des travaux, a régné entre l'autorité communale et l'entreprise. En conclusion, une étape importante et marquante pour le développement harmonieux du village.

## Nouveau conseiller général

M. Jean-Claude Marti a été proclamé conseiller général aux Hauts-Genèveys à la suite du décès de M. Hermann Vogt-Mosset.

## MONTMOLLIN

### Feu de broussailles

Hier, vers 13 h 45, les pompiers de Montmollin et le centre de secours de Fontainemelon sont intervenus à la forêt des Meules sur Montmollin, où une surface d'environ 100 m<sup>2</sup> de broussailles était en feu. Le sinistre a été rapidement maîtrisé.

Notons qu'il était dû à l'imprudence d'un agriculteur de l'endroit qui avait allumé un feu dans son champ; en effet, en raison du vent, les braises eurent tôt fait de communiquer le feu aux broussailles.

## FONTAINEMELON

### Course d'orientation de nuit

Une activité peu coutumière régnera demain soir dans les forêts de Fontainemelon et de la Montagne-de-Cernier. En effet, ce n'est pas moins d'une cinquantaine de coureurs pratiquant la course d'orientation qui s'élanceront dans ces bois afin de tenter d'y gagner la 2ème manche du championnat romand de course d'orientation de nuit. Organisée par les Yacks, groupement sportif qui connaît un développement réjouissant à Fontainemelon, cette manifestation réservera encore une course aux écoliers le samedi après-midi dans la même région.

## CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorganni Fontaines; Pharmacie médicale et dentaire: votre médecin habituel.

## LES TÉMOINS: RIEN DE NOUVEAU

L.M. et M.L. sont tous deux prévenus de vols, recel et infraction à la LFS, tandis que J.-P. D. est prévenu d'attentat à la pudeur des enfants pour avoir entre-tenu des relations sexuelles suivies avec une jeune fille de 14 ans, mais qui en aurait été la provocatrice. J.-P. D. est également prévenu d'infraction sur la L.F.S. C.-A. G. lui, est prévenu de vols, de tentative ou délit manqué d'escroquerie, de recel, d'in-

## LES CHEFS D'ACCUSATION

L'affaire cependant n'est pas simple, car

## A LA GALERIE DU CLUB 44

# Quelque chose à dire

C'est dit, mais c'est dit un peu lourdement, gauchement. La bonne volonté manque moins que la manière et le style, s'il fait vraiment surface dans un portrait, un peu isolé au bas de l'escalier qui conduit à la Galerie, reste hésitant, s'égaie dans plusieurs directions, revient et se prend les pinces dans un embarras de couleurs.

René Debossens, citoyen peintre de Villars-le-Terroir, ne manque pas d'idées, il manque de discipline. Trop de hauts et de bas, dans ces trente-cinq pièces



Une œuvre de René Debossens.

## AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

- ### La Chaux-de-Fonds
- CINEMAS  
Corso: 20 h 30, Les Fous du stade (16 ans).  
Eden: 20 h 30, L'Aventure, c'est l'aventure (prolongations, 16 ans).  
Plaza: 20 h 30, L'Homme orchestre (16 ans).  
Scala: 19 h, Bleu est la mer, blanche est la mort (enfants admis), 21 h, Le Messager (16 ans).  
TOURISME  
Bureau officiel de renseignements: 84 av Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.  
DANSE ET ATTRACTIONS  
Rodéo-club bar 72: 21 h - 4 h.  
Le Scotch: 21 h - 2 h.  
La Boule d'or: 21 h - 2 h.  
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.  
EXPOSITIONS  
Musée d'horlogerie: les collections.  
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.  
Musée d'histoire: fermé.  
Musée des beaux-arts: 52me exposition des amis des arts.  
Galerie du Manoir: Armand Avril.  
Galerie du club 44: René Debossens, peintures et dessins.  
Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux.  
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.  
Pharmacie d'office: Robert, 66, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.  
MANIFESTATIONS  
Pavillon des sports: foire-exposition de Modhac, dès 14 h 30.  
Journée de la région Centre-Jura, avec participation des maires de la région.  
Club 44: L'Algérie, histoire d'un peuple d'une culture, par M. Abdelmadjid Méziène, professeur à l'université d'Alger. (à 20 h 30).  
Petite salle du TPR: 19 h - 21 h 30, Musique dans la ville.  
CONCERT  
Temple français: 20 h 15, Maria Tipo pianiste, deuxième concert d'abonnement.
- ### Le Locle
- CINÉMA. — Casino: 20 h 30, Dernier train pour Frisco (16 ans).  
CONCERT. — Temple français: 20 h 15, Maria Tipo, pianiste (List, Scarlatti, Beethoven, S. Prokofiev).  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.  
Pharmacie de service: Mariotti, Banque 2. Dès 21 h, tél. 17.  
Permanence médicale et dentaire: En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.  
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: Hap. Grieshaber, gravure.

## LES TÉMOINS: RIEN DE NOUVEAU

L.M. et M.L. sont tous deux prévenus de vols, recel et infraction à la LFS, tandis que J.-P. D. est prévenu d'attentat à la pudeur des enfants pour avoir entre-tenu des relations sexuelles suivies avec une jeune fille de 14 ans, mais qui en aurait été la provocatrice. J.-P. D. est également prévenu d'infraction sur la L.F.S. C.-A. G. lui, est prévenu de vols, de tentative ou délit manqué d'escroquerie, de recel, d'in-

## LES CHEFS D'ACCUSATION

L'affaire cependant n'est pas simple, car

## A LA GALERIE DU CLUB 44

# Quelque chose à dire

C'est dit, mais c'est dit un peu lourdement, gauchement. La bonne volonté manque moins que la manière et le style, s'il fait vraiment surface dans un portrait, un peu isolé au bas de l'escalier qui conduit à la Galerie, reste hésitant, s'égaie dans plusieurs directions, revient et se prend les pinces dans un embarras de couleurs.

René Debossens, citoyen peintre de Villars-le-Terroir, ne manque pas d'idées, il manque de discipline. Trop de hauts et de bas, dans ces trente-cinq pièces

## A Modhac Tulipe, Fleurette, Jonquille, Pivoine...

Voici les noms des bêtes primées lors du concours bovin qui s'est déroulé lors de la journée de l'agriculture, à Modhac. Tous leurs propriétaires habitent le district.

Syndicat d'élevage de la race tachetée rouge et blanche: Anita, Ed. Saisselin; Elsa, Marc Nicolet; Tulipe, Frédéric Maurer; Fleurette, Willy Lehmann; Madelon, André Nicolet; Hortensia, Louis Calame; Alma, Fernand Opplinger; Minera, Marcel Dubois; Jonquille, Hermann Geiser; Gazelle, Jean Opplinger; Gamine, Willy Opplinger; Micheline, Charles Gasser; Clarissa, Fritz Zahnd; Kinette, Maurice Singel; Pivoine, René Sandoz; Etoile, J.-P. Oberli; Bethli, Joël Jungen; Melodie, Emile Opplinger; Lory, Franz Maurer; Helvetia, Charles Hirschy.

Syndicat d'élevage de la race tachetée noire et blanche: Blanchette, Charles Schafroth; Jocondo, Ali Leuba; Barbie, Rodolphe Santschi; Coucou, Ali Rohrbach; Epidor, Edouard Rohrbach; Mirabelle, Albert Benoit; javelle, Edy Frutschy; Bonané, Francis Rohrbach; Javotte, Jean Wuthrich; Scheila, Henri Rohrbach.

Syndicat d'élevage de la race grise: Charmante, Maurice Botteron; Couronne, Maurice Botteron; Marquise, Coquette et Stella, Henri Maurer; Erika et Jasmin, Max Hugli; Blondi, Albert Wittenwiler; Dandy et Draria, Roland Pochon.

## Informations horlogères

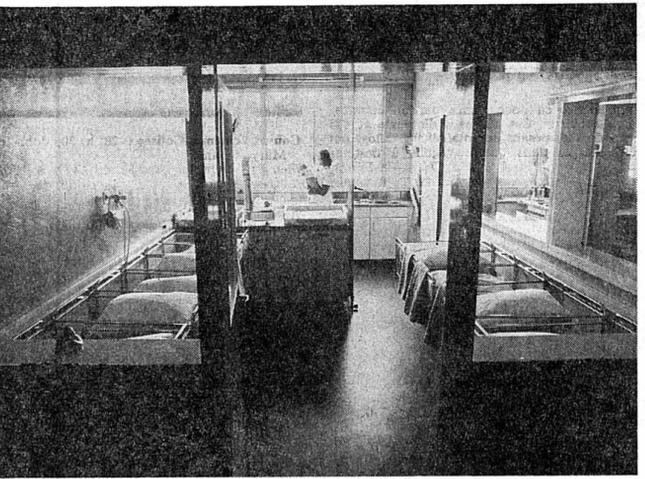
### Prestigieuse distinction pour Zenith Time

Le Conseil administratif de la Ville de Genève vient d'attribuer le prix de la Ville de Genève - prix de la Joaillerie - à Zenith Time SA pour la réalisation très moderne du célèbre «designer» Jean Paolini. Il s'agit d'un bracelet style esclave dont les deux extrémités, coudees, remontent sur le bras. L'une supporte la montre avec cadran en lapis lazuli; l'autre, asymétrique, est ornée de brisants. Du 14 octobre au 5 novembre 1972, cette prestigieuse création est présentée à Genève dans le cadre de l'exposition «Montres et Bijoux».



Le Conseil administratif de la Ville de Genève vient d'attribuer le prix de la Ville de Genève - prix de la Joaillerie - à Zenith Time SA pour la réalisation très moderne du célèbre «designer» Jean Paolini. Il s'agit d'un bracelet style esclave dont les deux extrémités, coudees, remontent sur le bras. L'une supporte la montre avec cadran en lapis lazuli; l'autre, asymétrique, est ornée de brisants. Du 14 octobre au 5 novembre 1972, cette prestigieuse création est présentée à Genève dans le cadre de l'exposition «Montres et Bijoux».

## Landeyeux: jour J moins 2



Ainsi que nous l'avons déjà annoncé (voir FAN des 17 et 18 octobre), l'aile nord de l'hôpital de Landeyeux sera inaugurée samedi. Des nouveaux locaux, disposant d'un matériel chirurgical moderne et fonctionnel, seront ainsi mis à la disposition des malades du Val-de-Ruz. Voici une vue de la maternité.

## Trois semaines avec le Rgt. inf. 8

# Il y aura de quoi rire mercredi: Fontainemelon contre le F.C. bat. fus. 19

Le sport n'est pas encore définitivement entré dans les mœurs de l'armée suisse. Mais il commence à y tenir une place certaine, ce que personne ne regrettera. Certes, il est toujours difficile de concilier un programme qui puisse rencontrer l'adhésion absolue. Tel soldat, athlète ou footballeur à la vie civile, présente une instruction physique que plus d'un militaire pourrait lui envier. Aussi convient-il de considérer ces heures inscrites aux ordres du jour de ce cours de répétition comme une bonne mise en forme, un instant de détente. Par la suite, sans doute, si l'expérience se révèle véritablement positive, les autorités militaires pourront-elles envisager une expansion par l'organisation de compétitions au niveau peut-être des bataillons.

Un premier pas, en tout cas, a déjà été franchi dans ce domaine. Elle aura lieu contre qui se déroulera mercredi sur le stade de football de Fontainemelon s'aura déchainer les applaudissements de supporters venus des quatre coins du canton. En effet, le F.C. Fontainemelon (1ère ligue) sera opposé à une équipe du bat. fus. 19, dans un match amical bien sûr. L'entrée sera gratuite, mais une collecte sera organisée, à l'issue de cette manifestation, en faveur de l'hôpital de Landeyeux.

Dans les rangs des militaires, nous retrouverons Georges Vuilleumier, du F.C. Lausanne, un ancien Chaux-de-Fonds. Et puis Monnard de Saint-Gall, Sandoz qui joue dans la Métropole de l'horlogerie, Monnier et Paulson, les deux de Neuchâtel-Xamax ainsi que d'autres joueurs connus. Une soirée qui s'annonce sous les meilleurs auspices. Et qui ne manquera pas de rappeler certains souvenirs du cours 1970, où il a également le Rgt. inf. 8 aligné les footballeurs face à Yverdon. L'issue du match avait vu la victoire des «Neuchâtelois» soutenus par une large assemblée de soldats.

Le sport à l'honneur bien sûr. Mais il est une autre activité au sein du régiment qui en appelle également à cet état d'esprit. Car ce n'est pas sans une certaine désertion que plusieurs compagnies ont gagné hier, leurs lieux de travail qui se termina-

ce soir par un bivouac en pleine nature sous tentes. Le moral était bon hier matin et le soleil qui, tôt, s'était manifesté aura permis aux plus récalcitrants de faire une bonne réserve de chaleur. D'autres bivouacs suivront et pratiquement chaque homme du régiment connaîtra les joies de la nature. Souhaitons que le beau temps se maintienne jusque là...

Les jours passent et l'instruction se poursuit. Diverses personnalités militaires ont vu visiter les bataillons. C'est ainsi que le colonel divisionnaire Christie, commandant de la division frontière 2, qui a succédé au divisionnaire Godet, s'est rendu mardi au sein de la troupe. Son ordre du jour, très strict, qui nous a été communiqué par la chancellerie du régiment, comportait une visite au P.C. du Rgt. inf. 8 le matin. Puis à 8 h, le colonel divisionnaire Christie a gagné Cernier où il a assisté à une mise en place du dispositif tactique présenté par la Cp. fus. 2/19. Il a ensuite, à Dombresson examiné le travail de la Cp. lourde fus. 4/19, puis celui de la Cp. du bat. car. 2 à Cormoret; ensuite ce sont à Courtelary le bat. car. 2, au-dessus du Locle la Cp. de renseignements 8 et enfin aux Praises la Cp. de fus. 2/18 qui ont subi l'épreuve du «feu» c'est-à-dire une inspection de détails.

Une délégation militaire italienne est également attendue. Elle aura l'occasion de suivre diverses activités du régiment. Enfin, il convient de signaler que, comme les années précédentes, «La Gazette du régiment neuchâtelois» fera à nouveau son apparition. Le premier numéro est annoncé pour aujourd'hui. Il comportera notamment un reportage sur les différentes prises de drapeaux qui ont marqué la journée de lundi. Le colonel Henry-E. Parel, commandant du Rgt. inf. 8, ouvrira ce numéro avec un éditorial. Nous lirons également une interview de Francis Reinhardt, l'ex-hockeyeur chaux-de-fonnier qui, au cours d'un entretien à bâtons rompus, parlera bien sûr, de son sport favori. D'autres éditions viendront au cours de ces trois semaines de service s'ajouter au numéro premier 1972.

Le sport à l'honneur bien sûr. Mais il est une autre activité au sein du régiment qui en appelle également à cet état d'esprit. Car ce n'est pas sans une certaine désertion que plusieurs compagnies ont gagné hier, leurs lieux de travail qui se termina-

### LE LOCLE

## Sapeurs-pompiers loclois: nomination du capitaine Brasey

L'actuel commandant du bataillon des sapeurs pompiers du Locle, le major Fritz Dubois a démissionné pour raison d'âge. Le Conseil communal a procédé dernièrement, en remplacement, du major démissionnaire, à la nomination du capitaine Paul Brasey également commandant de la police locale. Cette nomination entrera en vigueur le 1er janvier 1973. Le commandant Brasey sera alors élevé au grade de major.

Le 15 janvier 1933, M. Dubois est entré en fonction. Il aura ainsi été 40 ans au service de la collectivité. Quarante ans à lutter contre le feu avec des moyens bien moins techniques qu'aujourd'hui, mais aussi efficaces grâce notamment au courage des pompiers.

### Etat civil du Locle (17 octobre)

Naissances: Di Stefano, Enzo, fils de Gaspare, maçon, et de Rosa, née Margiotta; Lopez, Girardo, fils de Manuel, fondeur, et Maria-Natalia, née Robalo; Chambrillon, Arnaud-Louis-Robert, fils de Alain-Germain-Lucien, électronicien, et de Martine-Marie-Simone, née Canac.

Décès: Knecht né Wey, Maria-Aloisia, née le 2 octobre 1891, ménagère, veuve de Knecht, Conrad-Albert.

## FAN-L'EXPRESS

### Bureau des Montagnes

M. Philippe Nydegger, Journaliste R.P.

Avenue Léopold-Robert 75  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 22 47 54  
Case postale 473  
Télex: 3 52 82

Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

# SAVIEM


**ALFAG**

 Société Anonyme pour Véhicules  
1023 Crissier, Tél. 021/35 63 31

## SERVICE D'ENTRETIEN

**J.-C. Vuilliomnet**

 Ferblanterie et  
installations  
sanitaires  
EAU et GAZ  
Chauffage  
Tél. 24 24 29


## PETITES ANNONCES

 au tarif réduit de 35 c. le mot  
(minimum dix mots)

 à l'exclusion de toute annonce  
commerciale, non occasionnelle  
ou ayant une certaine importance.

 Pour faire publier une « Petite annonce »,  
il suffit de remettre un texte clair  
et très lisible à notre réception,  
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### A vendre

**PANTALON D'EQUITATION**, taille 38-40, état  
de neuf, prix à discuter. Tél. 25 86 96.

**CHAT PERSAN**, femelle; écaille de tortue.  
Tél. 24 34 16.

**MANTEAUX DE FOURRURE** et lainage;  
robes, taille 36-38. Tél. 31 73 42, dès  
17 heures.

**4 PNEUS A NEIGE**, 590 x 13; 2, 5,20 x 10 et  
1 remorque, en parfait état. Tél. 25 12 32.

**MEUBLE RADIO**, tourne-disque; manteau  
doublé teddy, brun, taille 42, jamais porté;  
robe lainage, taille 40; manteau de pluie,  
marine, taille 38; 2 costumes pour homme,  
peu portés. Tél. 42 21 30.

**TECKEL**, poil ras, 3 mois, parents, pedigree.  
Tél. (037) 30 12 84.

**BUFFET BOIS CLAIR**, bon état, 204 x 107  
x 57 cm, 250 fr. ou offre. Tél. (038) 25 06 21,  
heures des repas.

**CANARDS MUETS** et lapins. Tél. (038)  
42 27 63.

**TECKEL 5 MOIS**, noir, très beau sujet; fox  
terrier 4 mois, très belle. Tél. (037) 43 20 05.

**BRANTES, FOULEUSES**, seilles, fourneau  
catalles, tondeuse à gazon, petit char, petite  
armoire, bar, outils de jardin; maisonnette  
de jardin, 3 x 3 m, etc. Rue de la Croix 5,  
Corcelles.

**MACHINE A LAYER** Hoover, semi-automati-  
que, très bon état, 150 fr. Tél. 25 64 59.

**GUIITARE ELECTRIQUE**. Tél. 24 40 28, aux  
heures des repas.

**DEMEMAGEMENT**: table ronde, table de  
cuisine, frigo, cuisinière, lustres, tondeuse à  
gazon, tapis. Bas prix. Tél. 25 99 43.

**4 PNEUS D'ETE** normal; 6,40 x 15; peu  
usagés, 25 fr. pièce. Tél. 25 02 40.

**1 ENREGISTREUR** à bandes, 80 fr. Télé-  
phone 31 48 39.

**CHAMBRE A COUCHER**, Louis XV, modèle  
Leidi. Tél. 53 19 68.

**CHAUSSURES DE SKI** Nos 36 à 41, neuves.  
Prix avantageux. Tél. 53 19 68.

**1 MANTEAU NOIR**, 1 manteau mouton re-  
tourné, 2 tailleurs, bottes, modèle, taille  
40-42, bas prix. Tél. 33 35 17.

**PIANO MODERNE** Zimmermann, 2750 fr.;  
circuit électrique Mondial, 80 fr. Télé-  
phone 31 29 87.

**2 PNEUS NEIGE** radiaux, 85 %, 1 jante,  
1 paire de chaînes pour Ford Escort 1300  
GT. Tél. 31 32 27.

**BEAU SALON** moderne et salle à manger,  
magnifique occasion. Tél. 41 18 09.

**OCCASION CITERNE A MAZOUT**, 1000 l,  
avec pompe électrique et fourneau, le tout  
en parfait état, 500 fr. Tél. 24 39 23, heures  
des repas.

**4 PNEUS CLOUS** Uniroyal, sur jantes  
520 x 12, 5 trous, prix: 230 fr. Tél. 24 74 38.

**VAGABOND**, voilier à cabine en polyester.  
Tél. 41 33 51.

**LOTS D'HABITS DAME**, taille 40, en très  
bon état, très bas prix. Tél. 41 27 22, aux  
heures de bureau. Tél. 31 61 47, le soir.

**POUSSE-POUSSE** avec capote, bon état.  
Tél. 31 41 01.

**DUVET** avec 2 fourres. Tél. 33 27 34, heures  
des repas.

**BELLE SALLE A MANGER**, noyer pyramide,  
chaises rembourrées. Tél. 47 12 29.

**BUREAU-SECRETARE** Louis-Philippe d'épo-  
que. Parfait état. Adresser offres écrites à  
BG 2542 au bureau du journal.

**MAGNIFIQUE ROBE DE MARIEE**, modèle  
Pro-Nuptia, taille 40-42. Tél. 31 70 06, dès  
19 h 30.

**MERLE DES INDES** avec cage. Prix à discus-  
ter. Tél. 42 11 55.

### Demandes à acheter

**PATINS BLANCS**, No 35. Tél. 25 08 34.

**JANTES 14 POUCES**, 5 trous, avec ou sans  
pneus neige, pour Ford Taunus 15 M. Télé-  
phone 47 17 25.

**CALORIFERE** d'occasion, en parfait état,  
grand modèle, garniture intérieure, briques  
réfractaires. Tél. 25 61 01, interne 437.

**UNE MACHINE UNIVERSELLE** en bon état,  
avec outillage pour menuisier. Tél. (038)  
35 13 91.

**MASSEUR A SANGLES**, trois vitesses. Télé-  
phone (032) 2 48 28.

**ON CHERCHE VELO D'ENFANT**, 10 ans;  
tricycle pour enfant 5 ans. Tél. 24 16 44.


# Une pièce superbe en coeurs de vison.

 LE REVE DE VISON NE DOIT  
PAS RESTER UN REVE: GRACE  
AUX PRIX EXCEPTIONNELS  
DE NOTRE COLLECTION DE  
FOURRURES, CE REVE SE-  
CRET PEUT DEVENIR UNE  
SOUPLE ET DOUILLETTE  
REALITE. PAR EXEMPLE  
SOUS LA FORME DE CETTE  
PIECE SUPERBE EN SEDUI-  
SANTS COEURS DE VISON  
PASTEL, DANS NOTRE GRANDE  
COLLECTION DE FOURRURES,  
CETTE REINE DES FOURRURES  
VOUS PROEURERA LE PLAISIR  
ROYAL DE POSSEDER LE NEC  
PLUS ULTRA A UN PRIX IN-  
COMPARABLE (COMPAREZ DONC!)

# 2180.-

# spengler

 Confection pour dames, messieurs et enfants  
**BIENNE**, angle rue de Nidau / rue Neuve

 Chaque jeudi vente du soir  
jusqu'à 21 heures

### A louer

**A BOUDRY**, appartement meublé, tout  
confort, pour début novembre. Tél. (038)  
42 10 48, heures des repas.

**CHAMBRE MEUBLEE INDEPENDANTE**, eau  
courante; possibilité de cuisiner. Téléphone  
41 28 15.

**AU CENTRE**, belle chambre, cuisine, bains à  
demoiselle; bains, vue. Tél. 24 34 40.

**CHAMBRES MEUBLEES** à un et deux lits, à  
demoiselle; bains, vue. Tél. 24 34 40.

**APPARTEMENT 2 1/2 PIECES**, tout confort,  
2me étage, ascenseur, Hauterive, bord du  
lac, vue, pour le 24 novembre ou éventuel-  
lement avant. Loyer: 475 fr. charges com-  
prises, place de parc 20 fr. Tél. 47 14 74  
(interne 44), heures de bureau ou s'adresser  
après 18 h 30 à: chemin du Lac 5, apparte-  
ment No 10, Hauterive.

**A HAUTERIVE**, studio pour le 24 décembre.  
Tél. 25 17 81.

**AU LANDERON**, très joli studio meublé,  
téléphone, garage, pour 6 mois. Tél. (061)  
94 14 42, le soir.

**POUR UNE CURE D'AUTOMNE**, bienfaisante  
et efficace, bel appartement confortable, à  
Loèche-les-Bains. Tél. (038) 25 60 26.

**CHAMBRE INDEPENDANTE** à 2 lits, part à  
la cuisine et salle de bains, eau chaude et  
chauffage général, quartier est. Tél. 25 53 87,  
dès 8 heures.

**A COLOMBIER**, appartement de 2 1/2 pièces  
pour fin novembre, dans locatif récent, tout  
confort, avec ou sans garage. Prix à dis-  
cutter. Adresser offres écrites à DI 2544 au  
bureau du journal.

**LE SEPEY, SUR AIGLE**, chalet meublé, con-  
fort, 15 fr. par jour. Tél. (038) 31 28 00.

**A CRESSIER**, disponible début novembre  
1972, beau logement 3 pièces, confort. Télé-  
phone 47 14 21 ou 47 14 19.

### Demandes à louer

**JEUNE FILLE CHERCHE STUDIO** ou cham-  
bre indépendante, meublés, centre ville ou  
Monruz; libre immédiatement. Tél. 25 60 61  
(7 h 30 - 17 h 45).

**COUPLE RETRAITE**, sans enfants, cherche,  
pour décembre ou date à convenir, studio  
spacieux et tranquille, éventuellement deux  
pièces, à Neuchâtel ou environs. Ecrire à  
EJ 2545 au bureau du journal.

**ETUDIANT**, université médecine, 19 ans,  
cherche chambre avec confort, début  
novembre, même environs de Neuchâtel.  
Faire offre sous chiffres JM 2531 au bureau  
du journal.

**JE CHERCHE GARAGE**, région Hauterive-lac  
ou Saint-Blaise-bas. Tél. 33 54 54, aux heures  
de bureau.

**URGENT. GARAGE** à Colombier. Télé-  
phone 41 13 46.

**DAME** Suisse, cherche chambre, quartier  
des Parcs, libre immédiatement. Téléphone  
25 93 73.

### Demandes d'emplois

**JEUNE SUISSE ALLEMAND**, parlant français,  
cherche place de pompiste pour le 15 no-  
vembre. Adresser offres écrites à 1910-628  
au bureau du journal.

**JEUNE HOMME**, ayant permis A, cherche  
travail à mi-temps. Tél. 41 16 88, le matin.

**STENODACTYLO** expérimentée, couturière  
diplômée, dispositions pour activités  
d'expression manuelle, cherche travail varié,  
créatif. Branches artisanales, décoration,  
mode. (Certificats et références à disposi-  
tion). Adresser offres écrites FI 2527 au bu-  
reau du journal.

**AIDE DE BUREAU** connaissant la dactylo-  
graphie cherche emploi à la demi-journée.  
Adresser offres écrites à CH 2543 au bureau  
du journal.

### Perdus - Trouvés

**PERDU COLLIER** perles colorées, 3 rangs,  
parcours Fontaine-André - Gare. Téléphone  
25 35 59.

**PERDU JEUNE CHAT SIAMOIS**, bas  
d'Hauterive. Tél. 33 35 17.

### Divers

**A DONNER CHATTE** 1 1/2 an, blanche et  
grise, très affectueuse, reste petite. Bôle.  
Tél. 41 29 63.

**MONSIEUR, 50 ANS**, désire rencontrer dame  
pour amitié et sorties. Mariage éventuel.  
Ecrire à FK 2546 au bureau du journal.

JURA - JURA - JURA

LORS DE LA VISITE DES AUTORITÉS BERNOISES LE DRAPEAU JURASSIEN A FLOTTÉ (10 MINUTES) SUR LA CATHÉDRALE SAINT-PIERRE, À GENÈVE

Une manifestation jurassienne s'est déroulée hier en fin d'après-midi à Genève, à l'occasion de la visite officielle du gouvernement bernois à Genève.

Giordano : « Un règlement de compte »

Le « Jura libre » d'hier consacre un court article à l'affaire Giordano, et annonce pour ces prochains jours une déclaration du Rassemblement jurassien. « ... Rien de nouveau, écrit le journal autonomiste, dans l'argumentation officielle, sinon le fait que le délit d'opinion devient soudainement un délit de caractère. Comme si les options idéologiques des individus n'étaient pas fonction, en partie du moins, de leurs tendances caractérielles! Quoi que veuille prétendre celui qui commande à l'instruction publique (et l'on se demande si c'est M. Simon Kohler, ou le premier secrétaire), les textes fondamentaux demeurent, et l'affaire Giordano tient tout entière dans un règlement de compte de nature partisane et dans la pratique du délit d'opinion. Entendons-nous bien! Ce qui gêne les maccarthystes, ce ne sont pas les options proprement dites, qui peuvent s'environner de silences, mais le fait de les exprimer par la voie de la presse. Tout journaliste doit se sentir visé par une telle injustice... »

cielle du gouvernement bernois à Genève. Alors que les invités bernois arrivaient à leur hôtel, qui domine la ville, un drapeau jurassien a été hissé sur l'une des tours de la cathédrale Saint-Pierre, où il a flotté une dizaine de minutes avant d'être enlevé par les pompiers. Un peu plus tard, alors que les membres du gouvernement bernois traversaient le pont du Mont-Blanc pour se rendre dans la vieille ville, des Jurassiens s'étaient installés sur l'île Rousseau, à quelques mètres du pont, où ils avaient dressé une réplique de la statue de la liberté de New-York, d'une dizaine de mètres de hauteur, entourée de drapeaux jurassiens et d'une banderole proclamant « Vive le Jura libre ». La police est intervenue pour faire enlever ce matériel et a procédé à des contrôles d'identité. Il n'y a pas eu d'incidents.

Dans un communiqué, la section locale du Rassemblement jurassien « rappelle à la population genevoise que le peuple jurassien subit la domination de Berne depuis plus de 150 ans. Tous les Jurassiens de Genève, poursuit le texte, ne peuvent que ressentir du mépris à l'égard des invités de ce jour, qui, par des moyens abjects, retardent la création d'un 23ème canton. Ils s'étonnent que la République et canton de Genève daigne recevoir les membres du gouvernement bernois, dont la visite est déplacée en l'état actuel du problème jurassien. Tous les confédérés, et particulièrement les Romands sont concernés et doivent savoir qu'aucune paix n'est possible en Suisse tant que la question jurassienne n'est pas résolue. »

Porrentruy : l'affaire est liquidée mais pas encore oubliée...

En septembre 1971, le journal satirique « La Tuile », dans un article intitulé « scandale immobilier à Porrentruy », reprochait au conseiller communal Kuenzi d'avoir participé à la constitution d'une société immobilière qui, ayant acheté plus de 11.000 mètres carrés de terrain à 15 fr. l'unité, l'avait revendu douze jours plus tard à la commune au prix de 35 fr. le mètre carré, ceci pour la construction de pavillons scolaires. Six mois plus tard, annonçait encore le journal, le même conseiller vendait encore à la commune 15 fr. le mètre carré du terrain acheté 2 fr. 20.

Le conseiller communal radical en question annonça immédiatement le dépôt d'une plainte pénale qu'en réalité il ne déposa jamais. De son côté, le teneur du registre foncier avait signalé le cas à la direction cantonale des affaires communales qui demanda au préfet Jobé, de Porrentruy, de faire une enquête. Ce dernier s'étant refusé, c'est au préfet Parrot, de Delémont, que l'enquête fut confiée. Le rapport du préfet de Delémont est en main du Conseil exécutif depuis la fin du mois de janvier. Depuis, on n'en avait plus entendu parler. Nous avons appris hier que le gouvernement a décidé de ne pas donner suite à l'enquête...

BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Bienne et la future gare de triage

On constate avec plaisir que la presse biennoise fait aux questions d'urbanisme et de développement démographique une place toujours plus large complétant ainsi avantageusement les maigres renseignements officiels. C'est ainsi que, dans son numéro du 13 octobre, le « Journal du Jura » publie sous la signature O.St. une étude fort bien documentée sur le problème de la future gare de triage des CFF et sur l'avenir de la zone des Champs-de-Boujean. Il vaut la peine de relever ici certains des faits rappelés dans cet article : Quand les autorités biennoises avaient appris (il y a vingt ans) que les CFF envisageaient de transférer aux Champs-de-Boujean leur gare de triage, elles avaient pensé que ce déplacement libérerait d'une part les terrains sis en bordure de la Suze à proximité du centre des affaires, et que d'autre part, la nouvelle gare ne serait pas beaucoup plus grande que la gare actuelle. En fait, les CFF veulent établir aux Champs-de-Boujean non pas une simple gare, mais un véritable centre de triage tel qu'il en existe une quinzaine en Suisse; par ailleurs, ils n'ont nullement l'intention de céder par voie d'échange tout le terrain occupé par la gare de triage actuelle. 25% seulement pourraient être mis à disposition une fois la nouvelle gare en service. Ainsi, non seulement Bienne ne profiterait que dans une mesure restreinte des terrains libérés, mais encore elle

devrait renoncer à une partie substantielle (une vingtaine d'hectares) de sa dernière réserve de terrain. Tout cela ne favorisera guère l'essor économique de la ville. L'avenir de cette zone préoccupe au premier chef les entreprises qui s'y sont installées. Celles-ci, actuellement au nombre de vingt-six, ont créé une organisation bien décidée à défendre les intérêts de ses membres et à maintenir des contacts suivis avec les autorités. Pour l'instant, les positions de la commune et des CFF sont assez éloignées, et les chances biennoises ne sont pas particulièrement favorables. En mai de cette année une motion Habegger demandait au Conseil municipal de dissuader les CFF d'installer leur gare de triage à proximité de la future zone d'habitation, mais celui-ci dut répondre qu'il ne pouvait plus rien entreprendre pour empêcher cette réalisation (qui obligera Bienne à sacrifier environ le quart de sa zone industrielle). A cette perspective peu réjouissante vient s'ajouter le problème du nœud routier (T6 du Jura, N5 de Soleure, raccourcement avec la ville et contournement de celle-ci). De Boujean, un raccourcement devrait se faire en direction de Berne et du Seeland, la route de liaison traversant la zone résidentielle du Buttenberg à l'est du quartier de Mâche, zone où pourraient s'installer encore plusieurs milliers

d'habitants. Cette route de grande circulation compromettrait gravement le peuplement de ce secteur. Un comité d'action demande que cette traversée du Buttenberg se fasse par un tunnel. La Confédération réplique qu'il en résulterait une dépense supplémentaire de trente millions et que cela n'entre pas en ligne de compte. Tout au plus pourra-t-on faire passer la route dans une tranchée. A la suite de diverses interventions, le Conseil municipal a tout de même commandé une étude sur le coût des diverses possibilités : route ordinaire, tranchée, tunnel. La valeur du terrain qu'exigerait la route, et la dépréciation du terrain qu'elle traverserait contrebalanceraient peut-être dans une certaine mesure le coût d'un tunnel (d'environ un kilomètre). Pour compliquer encore la situation, il semble que la traversée de Bienne selon la variante D, sur laquelle on semblait s'être mis d'accord, soit remise en question. Il est bien évident que, pour défendre ses intérêts, Bienne devrait tout d'abord prendre clairement position sur les divers points qui la concernent : puis, pour donner du poids à ses options, l'opinion publique devrait être mobilisée. Si l'on continue à tergiverser, ou si l'on parvient pas à créer une certaine unanimité dans la population, Bienne risquera une fois de plus d'être traitée en quantité négligeable. R. Walter

JURA - JURA - JURA

Attendu depuis des mois, le « statut du Jura » du Conseil d'Etat bernois ne sera-t-il qu'un coup d'épée dans l'eau?

Y aura-t-il une prochaine publication du « Statut du Jura » par les autorités bernoises? On commence à en douter sérieusement... Attendu avec impatience depuis plusieurs mois, maintes fois repoussé, ce statut — que l'on annonce pour le début de novembre — risque d'être renvoyé à une autre date une fois encore. Mais, cette fois, il ne semble pas que ce soit par la volonté ou manque de volonté du gouvernement bernois. Ce sont les dirigeants de la « Troisième force » qui sembleraient faire opposition à ce statut.

Si tel devait être le cas, les juristes des deux tendances auront quelques cartouches à tirer, spécialement en ce qui concerne le « Cercle électoral », mais également pour ou contre le « Conseil jurassien ».

ra? Il attend et sourit un peu, en ce sens qu'il a déjà dépassé, depuis longtemps, la notion de simple autonomie, tant il est vrai que son but est un canton du Jura.

Pourquoi? Au sein de la « Troisième force », on est plutôt pessimiste quant à un résultat positif des cogitations gouvernementales. Le « statut du Jura », élaboré par les neuf sages du Rathaus, ne contiendrait nullement les « deux colonnes maitresses » nécessaires à sa viabilité, selon la « Troisième force » : c'est-à-dire le « Cercle électoral jurassien » dont le rôle serait d'être les deux conseillers d'Etat de langue française et le « Conseil jurassien », sorte de parlement régional. Devant cette sorte de refus du gouvernement bernois, il semble que la « Troisième force » se prépare à revendiquer ces deux « piliers » politiques par le canal d'une initiative.

Dans une précédente chronique, nous avons vu les propositions pour une solution de la question jurassienne faites par un avocat genevois, où il est dit que le système juridique helvétique ne connaît ni théoriquement, ni traditionnellement la notion d'autonomie à l'intérieur d'un canton. Il y a la commune (mini-république) et le canton (petite république). Or, les éventuels « Cercle électoral » et « Conseil jurassien », tels que les propose la « Troisième force », sont de sérieux pas vers une simple autonomie, que ni les Bernois, ni les séparatistes accepteraient. Et les adversaires de cette idée, en dehors de toute passion, la trouveraient inconstitutionnelle. Certes, il y a un arrêt du Tribunal fédéral (20 mars 1963) qui dit que « le droit public suisse n'a pas érigé en principe général qu'une autorité doit être élue par l'ensemble des électeurs fixés sur le territoire qui lui est soumis ». Que pense de tout cela le Rassemblement jurassien, ou plus précisément le Gouvernement provisoire du Ju-

ET SI D'AUTRES...? Et les autorités fédérales, que peuvent-elles faire, ou que serait leur attitude dans le cas d'une application de cette autonomie couleur « Troisième force »? Pour les milieux intéressés du Palais fédéral, diviser le canton de Berne en deux cercles électoraux et doter le Jura d'une sorte de caricature de parlement, ne serait pas très heureux et créerait surtout un précédent délicat qui pourrait inciter d'autres régions — l'Oberland? — et d'autres cantons à agir de même. Ce qui émietterait dangereusement le pays. Enfin, l'initiative de la « Troisième force » risque fort d'être refusée dans le vieux canton, éventuellement acceptée dans le Jura... Et un nouveau fossé inutile serait creusé entre les deux régions linguistiques de la vieille république de Berne. Il ne reste donc qu'une seule voie qui peut s'accorder au juridisme suisse : le canton du Jura, avec l'aide du Conseil fédéral et du pays tout entier. Marcel PERRET

LE CREUX-DES-BICHES Voiture happée par le train: toute la vaisselle en miettes

Un colporteur de la Sagne, M. Georges Sieber, 72 ans, se souviendra longtemps de sa tournée aux Franches-Montagnes, hier mercredi... Il était 13 h 30 et il venait de quitter la route cantonale les Bois - le Noirmont pour se rendre au Creux-des-Biches. Arrivé au passage à niveau situé devant la gare, il s'engagea sur la voie ferrée. Aveuglé par le soleil qui lui donnait dans les yeux, il ne vit pas le train qui arrivait à une vitesse de 60 km/h. Sa camionnette fut heurtée en son milieu et poussée sur une distance de 17 m, tandis que son chargement de vaisselle était pulvérisé et projeté dans toutes les directions. Le convoi des C.J. ne s'arrêta que 70 m plus loin. Par une chance extraordinaire, le colporteur neuchâtelois ne fut que légèrement atteint. Il souffre d'une commotion cérébrale et a reçu des soins à l'hôpital de Saignelégier. Les dégâts matériels s'élevèrent à 6500 francs.

Moutier voudrait accueillir le siège de la recette des districts jurassiens

L'assemblée des maires et présidents de bourgeoisies du district de Moutier a décidé à l'unanimité, de soutenir la revendication de la municipalité de Moutier adressée à la direction des finances du canton et au Conseil d'Etat demandant que Moutier soit le siège de la recette des districts jurassiens. La réorganisation de la perception des impôts qui sera désormais faite par tranches au moyen de l'ordinateur pour les impôts cantonaux et pour les impôts com-

munaux des communes qui le désirent, nécessite une rationalisation des services concernés. Il y a quelques années, encore, chaque district possédait sa recette. Faute de personnel, en 1971, les districts de Laufen et des Franches-Montagnes ont regroupé leurs services à Delémont à la recette de ce district. Pour poursuivre dans cette voie, il est question maintenant de rattacher le district de Porrentruy à Delémont qui deviendrait la recette de districts du Jura nord et de créer une seule recette de districts pour le Jura sud, avec la Neuveville, Courtelary et Moutier, à Courtelary. L'assemblée des maires et présidents de bourgeoisies du district de Moutier vient donc de faire une autre proposition : tout centraliser à Moutier qui serait l'unique recette pour les districts jurassiens. La municipalité de Moutier constate que ce district n'a aucune institution cantonale contrairement aux autres districts jurassiens qui sont dotés soit d'écoles supérieures, soit encore de services cantonaux. L'autorité de taxation du Jura a, par exemple, son siège à Delémont. Moutier ne voudrait pas être tenu à l'écart des activités du secteur tertiaire, celui des services.

FRIBOURG - FRIBOURG

Instituteur « évincé » : les raisons du Conseil communal de Fribourg

Le Conseil communal de Fribourg a diffusé hier un communiqué faisant suite aux attaques lancées par M. Dominique Baechler, un jeune instituteur de Delley (Broye) qui se plaint de n'avoir pas été nommé à la tête d'une classe de la ville parce qu'il est objecteur de conscience. M. Baechler reproche aux autorités de ne l'avoir averti de son éviction qu'à la veille de la rentrée des classes, si bien qu'il est actuellement sans travail régulier. Seul un remplacement lui a été confié. L'exécutif en s'en tenant à l'essentiel, déclare qu'il a demandé, « par lettre du 23 juin 1972 à la direction de l'instruction publique du canton de proposer au Conseil d'Etat la nomination de M. Dominique Baechler comme instituteur à Fribourg.

Ayant, dans l'intervalle, eu connaissance de la lettre du 20 mai 1972 de M. Baechler, annonçant à la direction militaire du canton son refus définitif de servir et envisageant, en conséquence, une comparution devant les tribunaux, le Conseil communal retire sa proposition de nomination par lettre du 20 juillet 1972 à la direction de l'instruction publique.

Le communiqué poursuit : « ... Le Conseil communal, tout entier, agissant dans les limites de sa libre compétence, estime n'avoir pas le droit de confier, à un éducateur qui refuse d'accomplir son école de recrues et son service militaire et qui, ainsi, viole la loi de son pays, l'instruction et surtout l'éducation des enfants dont il a la responsabilité. »

Toujours les loyers abusifs

Dans la FAN de mardi, à propos de la lutte contre les loyers abusifs, nous indiquions que tout avis de hausse significatif autrement que sur une formule officielle est nul. Cela est exact mais, fait remarquer le M.P.F. un avis de hausse peut être contesté de toute manière (même s'il est significatif sur une formule (ad hoc) si le montant paraît abusif.

Bourses accrues pour apprentis

La commission cantonale de la formation professionnelle a parlé de nouvelles attributions de bourses aux apprentis. Le montant global octroyé en 1971 se monte à 221.725 fr. soit une moyenne de 780 fr. par cas. Les montants attribués pour la durée de l'apprentissage se situent entre 400 et 4000 francs. Le total de l'aide cantonale et fédérale aux apprentis fribourgeois s'est élevé à 328.070 fr. en 1971 (254.000 fr. en 1970).

La deuxième correction des eaux du Jura touche à sa fin

La région des Trois-Lacs était très peuplée autrefois

Le prochain Comptoir

Le prochain Comptoir de Fribourg se déroulera du 28 septembre au 7 octobre 1973 et l'invité officiel sera le district de la Gruyère. Un pavillon groupera les entreprises du district désireuses d'y figurer. La surface mise à la disposition de l'ensemble des exposants sera d'environ 9000 mètres carrés.

Décisions du Conseil d'Etat

(c) Au cours de sa dernière séance, le Conseil d'Etat s'est préoccupé des difficultés rencontrées par les étudiants en lettres françaises modernes de l'Université. Il a entendu un rapport du directeur de l'instruction publique, M. Max Aebischer, sur la situation réelle des études dans cette section de la faculté des lettres. D'autre part, le Conseil d'Etat a nommé M. Heinz Rudolf Tobler, docteur ès sciences, actuellement privat docent et premier assistant à l'Université de Zurich, en qualité de professeur de biologie animale à la faculté des sciences et de directeur de l'institut de biologie animale. Il a nommé Mlle Margrit Erni, docteur ès lettres, à Lucerne, en qualité de chargée de cours à la faculté des lettres et chargée d'un enseignement de psychologie pédagogique en langue allemande, et M. Guido Müller, à Altavilla, en qualité de laborant à l'institut d'hygiène et de bactériologie.

FRIBOURG - FRIBOURG

Cyclomotoriste grièvement blessé

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 2 h, un automobiliste de Payerne circulait de Fribourg vers son domicile. A l'entrée d'Avry-sur-Matran, dans le brouillard, son auto entra en collision avec un cyclomotoriste arrivant en sens inverse : M. Bernard Schneuwly, 18 ans, Fribourg, qui fut transporté à l'hôpital cantonal, souffrant notamment d'une fracture ouverte d'une jambe, puis transféré à l'hôpital de l'île, à Berne.

PREMIER SPECTACLE D'ABONNEMENT

« Deux femmes pour un fantôme » et « La Baby-Sitter » de R. de Obaldia

Avec une virtuosité ahurissante, Obaldia mêle les genres et les styles, les trucs du surréalisme, du mélodrame et du théâtre de boulevard, Kafka et Feydeau, Ionesco, Anouilh et même Labiche, tout en conservant sa personnalité propre, passant de la mystification bouffonne au lyrisme percutant qui n'est qu'à lui. Dans l'une et l'autre de ces deux comédies (qu'il nomme « psychosomatiques »), il développe des variations sur le couple, l'instabilité des sentiments, le mal de vivre. Derrière le badinage ou la grosse farce apparaît un pessimisme foncier.

Dans la première pièce, l'épouse trompée a donné rendez-vous à la maîtresse de son mari. Les deux femmes se plaisent, s'enivrent en évoquant l'être ambigu qu'elles aiment l'une et l'autre tandis que, mort d'un accident d'auto, celui-ci flotte à travers l'appartement revivait ses dernières préoccupations terrestres. Dans l'autre vaguement las de la vie conjugale, un couple banal, invité à dîner, attend l'arrivée de la baby-sitter. Mais c'est une jeune salutiste qui apparaît à sa place. Elle commence par déverser sur les époux des flots de paroles de Canaan, puis accepte de boire avec eux. Complètement ivre, elle finit par se livrer à un ahurissant strip-tease, puis s'en va tandis que les deux époux s'efforcent désespérément de retrouver leur amour défunt.

Epouse trompée, puis épouse lassée, Martine Sarcey joua l'un et l'autre rôle en fines demi-teintes tandis que Marion Game se montra particulièrement amusante en salutiste d'abord pleine d'unction, puis perdant toute retenue. D'abord fantôme baroque, Henri Garcin révéla toute la mesure de son talent dans la seconde pièce, où la variété de ses intonations et sa mimique impayable firent merveille.

Inauguration d'un hôtel rénové à Plagne

Construit en 1862, détruit par un incendie en 1915, reconstruit puis rénové dès 1969, l'hôtel du Cerf, à Plagne, propriété de M. R. Holzer et tenu par Mme N. Grosjean, vient d'inaugurer ses nouveaux locaux. C'est pour la localité, dont la vocation touristique s'affirme, un atout de plus. La vieille grange, sise à l'ouest du bâtiment, a été détruite et remplacée par un bâtiment tout de béton et de bois avec, au rez-de-chaussée, un grill-room, une salle pour sociétés et un bar. A l'étage se trouve une galerie, une salle de 150 places et une salle avec scène. Les cuisines ont, elles aussi été rénovées. La décoration choisie pour les nouveaux locaux est du meilleur goût. Une dizaine de chambres et une vaste place de parc pour les voitures complètent l'équipement de l'hôtel.

Bonne digestion pendant le week-end

Evitez les désagréables surprises que peut vous réserver, pendant le week-end, un estomac facilement dérangé. Emportez donc quelques pastilles Rennie. Sucez-en une ou deux après le repas... et vous ne serez point incommodé par vos malaises habituels : aigreurs, renvois, crampes... Rennie neutralise l'excès d'acidité gastrique. Adoptez Rennie et vous aurez un estomac sans soucis. Toutes pharmacies et drogueries.

Au risque de passer pour mômier, je dois dire que je n'ai pas aimé cette primauté accordée à l'alcool dans l'une et l'autre pièce, ni l'excès de vulgarité dans la satire de la religion. Mais on doit admirer l'atmosphère particulière qu'Obaldia s'entend à créer à égale distance du réel et du rêve, et surtout une langue toujours savoureuse, surprenante d'originalité.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

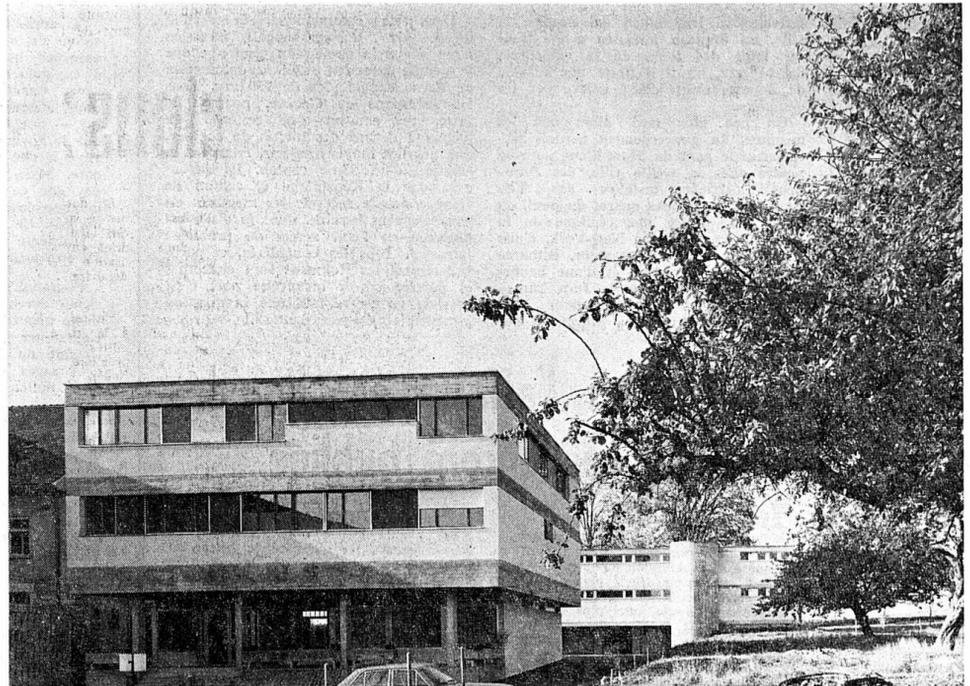
# HÔPITAL DU VAL-DE-RUZ

## LANDEYEUX

### Inauguration officielle de l'aile nord

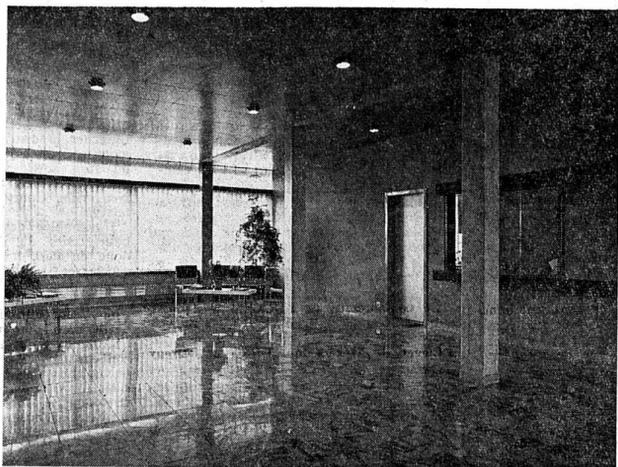
Pour permettre à chacun de visiter cette réalisation, le bâtiment sera ouvert au public

le samedi 21 octobre de 14 à 17 h  
et le dimanche 22 octobre de 9 à 11 h  
et de 14 à 17 heures.



La nouvelle aile nord.

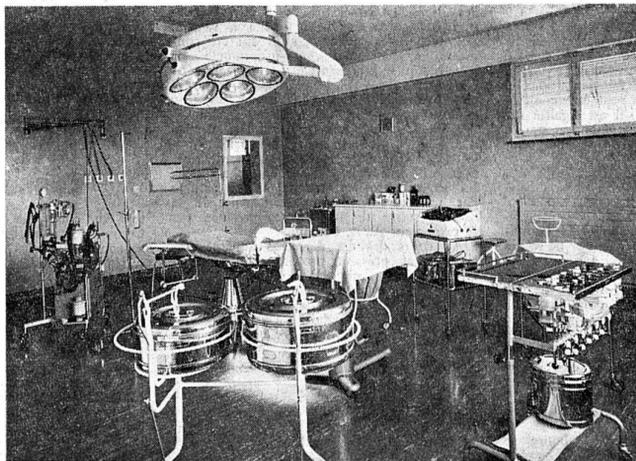
(Photo Luder - Valangin).



Le hall d'entrée



La nouvelle nursery



Une des salles d'opération

(Photos Uniphot Schneider, Cernier)

L'hôpital de Landeyeux a célébré son centième anniversaire il y a deux ans. Le souvenir de cette commémoration est encore présent dans beaucoup d'esprits. Depuis lors, et pour mieux prouver que le poids des ans n'affecte en rien son désir de se tourner résolument vers l'avenir, l'édifice a fait peau neuve et s'est même étoffé grâce à la construction d'une nouvelle aile nord.

Après le centenaire, c'est une autre pierre blanche qui marque le présent, entreprise dynamique qui couronne l'effort des réalisateurs.

#### Bref historique

Pour mémoire, rappelons les différentes étapes qui marquèrent la transformation de l'hôpital.

1870: donation du domaine de Landeyeux par la famille de Perregaux pour l'implantation d'un hôpital de district.

Les premiers malades soignés sont des soldats de l'armée de Bourbaki.

1948: à l'occasion du centenaire de la République, on inaugure la maternité.

1958: création d'un service de gériatrie.

1970: construction du pavillon du personnel.

#### Et aujourd'hui

Agrandir est aujourd'hui un besoin. Encore faut-il pour ce faire agir intelligemment. Les travaux de la nouvelle aile nord ont été confiés au bureau Monnier, architectes, assistés du bureau d'ingénieurs Maurice Jeanrenaud, tous deux à Neuchâtel. Une construction habile, puisqu'elle permet un agrandissement vers l'ouest, fonctionnelle et accueillante, c'est, semble-t-il, le thème choisi par ses réalisateurs.

Situons les lieux: à l'entrée, un hall spacieux est agrémenté d'une salle de réception ainsi que des bureaux de l'administration qui communiquent avec la salle du comité. Au sous-sol, on trouve le service de physiothérapie. La nouvelle maternité occupe à elle seule le 1er étage tandis qu'au-dessus, ce sont deux salles d'opération et un local des plâtres qui se partagent cette surface.

On pourrait penser que les travaux ont consisté en la seule réalisation de cette aile nord. Il n'en est rien. Dans l'ancien bâtiment, la rénovation de certaines salles ont en quelque sorte bouleversé la physionomie de l'hôpital. Qu'on en juge: les salles d'opération se sont métamorphosées en service de radiologie, et, par voie de conséquence, la radiologie défunte devient service des urgences. Il en est de même pour la maternité qui a laissé place à un service de pédiatrie.

Si l'agrandissement n'apporte pas proportionnellement un élargissement du nombre des lits, force est de constater que l'équipement moderne et adapté de l'hôpital permettra à l'avenir de mieux suivre les malades en traitement. C'est là le souci premier des responsables qui ne peuvent qu'en être félicités.

Pour conclure, rappelons que le coût de cette construction se monte à 1.820.000 fr. et qu'il suffit pour en mesurer l'ampleur de visiter les lieux, visite à laquelle le public est aimablement convié samedi et dimanche.

**MAÇONNERIE  
BÉTON ARMÉ  
carrélagé**  
**B** Les GENEVEYS s/ COFFRANE  
**BERNASCONI**  
Tél. 57 14 15.

Installations de radiologie

**PHILIPS S. A.**

Systèmes médicaux.  
8027 ZÜRICH. Tél. (01) 44 22 11.

**ENSA**

Installations électriques.  
Electricité Neuchâteloise S.A.,  
agence du Val-de-Ruz, CERNIER.

Exécution des travaux de chauffage par

**SULZER FRÈRES S. A.**

2, rue Saint-Honoré, NEUCHÂTEL.  
Tél. (038) 25 68 21.

**CARBA Société Anonyme**

Succursale de Lausanne.  
Siège central: Liebefeld-Berne.  
Installations centrales de distribution de fluides médicaux.

**ASCENSEURS S. A.  
SCHAFFHOUSE**

Ascenseurs tout genre.  
8200 SCHAFFHOUSE.  
Tél. (053) 5 72 31.

Ferblanterie - installateur sanitaire

**BALMER JACQUES**

Ensembles de cuisine.  
2043 BOUDEVILLIERS.  
Tél. (038) 36 12 51.

**ANDRÉ BLANDENIER**

Plâtrerie-peinture.  
Promenade 5,  
FONTAINEMELON. Tél. 53 25 22.

**JEAN BASTIDE**

Plâtrerie-peinture.  
LES HAUTS-GENEVEYS.

Entreprise

**MARCEL DEBÉLY**

Plâtrerie-peinture. 2063 CERNIER.

**ANDRÉ SIGRIST**

menuiserie-charpente.  
2206 GENEVEYS-SUR-COFFRANE.

**J. AIASSA & FILS**

Charpente et menuiserie.  
Scierie. VALANGIN.

**LIENHER Charles & Jean**

Fenêtres en bois 2065 SAVAGNIER

**ANDRÉ BRAUEN**

Serrurerie.  
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE.

**USINES EGO**

Rue de Beauregard 20.  
2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 72 22.

**DONAX S. A.**

(anciennement  
Max Donner & Cie S.A.).  
Constructions métalliques.  
Portes-Rouges 30.  
2000 NEUCHÂTEL. Tél. 25 25 01.

Entreprise

**VINCENT CONTARINO**

Carrélagés et revêtements.  
2054 CHÉZARD.  
Tél. (038) 53 31 03.

Équipement pour soins aux nouveau-nés.

**MEDIZIN-TECHNIK A. G.**

8942 OBERRIEDEN.  
Tél. (01) 92 64 33.

Installation pour la préparation des pansements plâtrés livrée par

**MEDICUS - Fr. Guth**

Équipements médicaux.  
9 rue Caroline, 1003 LAUSANNE.  
Tél. (021) 20 58 65.

Volets à rouleaux

**KIEFER S. A.**

représentant B. Hügli.  
2042 VALANGIN. Tél. (038) 36 11 61.

**ASPHALTE  
ET ISOLATIONS S. A.**

Toitures plates - Isolations -  
Travaux en asphalte coulé -  
Revêtements en plastique -  
Masticage - Cuvelages - Sols époxy  
2001 NEUCHÂTEL.  
Rue de la Promenade-Noire 5,  
case postale. Tél. (038) 24 21 80.

**MICHEL ARRIGO**

Ferblanterie-appareillage,  
chauffage central.  
2052 FONTAINEMELON.  
Tél. (038) 53 11 96.

**FRUTIGER & FILS**

CERNIER Ameublements.  
Revêtements de sols.  
Tapis et rideaux.

**ORMA**

Ed. Feuz  
Installation de bureau.  
HAUTERIVE. Tél. (038) 33 14 15.

**MADLIGER & CHALLANDES**

Ing. S.A.  
Travaux d'asphaltage intérieurs.  
NEUCHÂTEL. Tél. (038) 31 64 64.

Appareillage électrique et mécanique de précision.

**CHR. GFELLER S. A.**

Brünnenstrasse 66,  
3018 BERNE. Tél. (031) 55 51 51.

**BERNARD STEINER** Tapissier.

Meubles, rideaux, literie.  
2046 FONTAINES. Tél. 53 34 13.

**U. SCHARER FILS S. A.**

3110 Münsingen.  
Entreprise des produits métalliques  
huissières des portes,  
tablettes de fenêtres en métal.

Extincteurs Maip

**MACLIN S. A.**

1223 COLOGNY (GE).  
Tél. (022) 35 14 00.

**SCHAERER S. A.**

Équipements pour hôpitaux  
et médecine.  
3084 WABERN-BERNE.  
Tél. (031) 54 29 25.



AGENCEMENTS DE :  
Cuisines - cuisines  
professionnelles  
magasins - supermarchés -  
restaurants - bars.  
Direction générale :  
Rue de Lausanne 49,  
1020 RENENS.  
Tél. (021) 35 51 91.

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Les nouvelles taxes postales vont entrer en vigueur le 1er janvier 1973

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a pris acte du fait que le délai référendaire concernant la révision des taxes postales n'a pas été utilisé. Il a décidé de mettre les nouvelles dispositions en vigueur le 1er janvier 1973. L'entreprise des PTT bénéficiera ainsi de recettes supplémentaires dont elle a un urgent besoin en raison de l'explosion générale des frais, dit un communiqué du département des transports.

La modification de la loi sur le service des postes entraînera les principales innovations ci-après :

### POSTE AUX LETTRES

Les lettres, les imprimés et les échantillons de marchandises seront désormais taxés non plus exclusivement d'après le poids, mais aussi d'après le format. La taxe du rayon local, applicable jusqu'ici aux lettres, sera supprimée. Les cartes postales seront dorénavant passibles de la même taxe que les lettres, soit 30 centimes.

Une taxe spéciale a été introduite pour les livres, les partitions de musique et les cartes géographiques. Jusqu'au poids de 50 g, les imprimés sans adresse concernant des collectes d'institutions d'utilité publique d'importance nationale ou cantonale, ainsi que les imprimés sans adresse provenant de partis d'importance nationale, cantonale ou communale bénéficieront d'une taxe plus basse que celle applicable aux autres imprimés sans adresse.

### COLIS

En vue de rendre judicieusement le trafic entre la poste et le chemin de fer, le poids maximal des colis postaux a été fixé à 20 kg. Les colis de plus de 5 kg pourront désormais aussi être déposés comme colis non inscrits.

### SERVICE D'ENCAISSEMENT ET DE PAIEMENT

A titre de rationalisation, le service

des ordres de recouvrement a été supprimé, mais une prestation équivalente sera offerte aux usagers avec le service des remboursements.

Les taux d'indemnité pour les colis inscrits ont été adaptés aux nouveaux échelons de taxe et augmentés en conséquence. Les nouveaux taux permettront de bonifier entièrement la plupart des dommages dus à la perte ou à l'avarie.

### AUTRES DISPOSITIONS

Simultanément, il a aussi fallu adapter l'ordonnance de la loi sur le service des postes en fonction des nouvelles dispositions. A cette occasion, le Conseil fédéral a également majoré certaines taxes postales qui relèvent de sa compétence. Il s'agit notamment des taxes des actes de poursuite et des actes judiciaires, des taxes des envois avec valeur déclarée, ainsi que de la taxe de factage pour les colis de plus de 5 kg. Il ne sera en revanche plus perçu de taxe de factage spéciale pour les mandats de plus de 1000 francs et pour les envois avec valeur déclarée de plus de 1000 francs.

L'indemnité pour la collaboration des usagers, dont le principe est ancré dans la loi, a, dans l'ordonnance, été fixée à 10 % de la taxe perçue, mais au moins, conformément à l'ancien taux, à 3 centimes par envoi de la poste aux lettres. En outre, à titre de mesure visant à assouplir la politique tarifaire, l'ordonnance prévoit des réglementations spéciales en faveur des usagers qui fournissent des prestations allant au-delà des limites normales.

Pour répondre aux besoins particuliers de la loterie suisse à numéros, le chèque dit d'assignation a été créé il y a quelque temps. Ce chèque permet d'assigner des montants en vue de leur paiement au guichet postal. Il en est désormais fait mention dans l'ordonnance de la loi sur le service des postes. La participation

à ce mode de paiement est réglée avec les intéressés par voie de convention.

Les chèques postaux de voyage étant de moins en moins demandés, leur émission cessera le 1er janvier 1973. Les chèques de ce genre émis avant cette date pourront encore être encaissés jusqu'au 31 décembre 1974.

## Pneus à clous: 80 km/h

Le Conseil fédéral a modifié sur certains points les règles concernant l'utilisation des pneus à clous. Comme ce fut le cas jusqu'à maintenant, les pneus à clous ne peuvent être utilisés que pendant la période du 15 novembre au 15 mars et seulement sur les voitures automobiles légères et leurs remorques. Cependant, la vitesse maximale autorisée pour les véhicules équipés de pneus à clous est désormais de 80 km/h sur toutes les routes, y compris les autoroutes. Si l'on a ramené à 80 km/h la vitesse maximale actuelle de 90 km/h, c'est pour tenir compte des dégâts considérables causés par les pneus à clous, dit un communiqué. On a aussi voulu, pour améliorer la fluidité du trafic, qu'il y ait une différence suffisante avec la vitesse maximale de 100 km/h décidée le 10 juillet 1972 par le Conseil fédéral. Les véhicules doivent encore être munis d'un disque indiquant la vitesse maximale autorisée.

### CONDITIONS D'UTILISATION PLUS SEVERES

Quant aux conditions d'utilisation des pneus à clous, elles ont été rendues plus sévères. C'est ainsi que sur les pneus usés, les pointes ne doivent pas dépasser désormais la bande de roulement de plus de 2,5 mm. En outre, après une période transitoire d'une année c'est-à-dire à partir du 15 novembre 1973, on ne pourra encore utiliser, comme pneus à clous, que des pneus à carcasse radiale (pneus ceintures). Ont été maintenues les dispositions antérieures exigeant des pneus à clous sur toutes les routes, autorisant un nombre maximum de pointes et fixant la hauteur de leur saillie sur les pneus neufs.

Cette réglementation, ajoutée le communiqué, a été mise le plus possible en harmonie avec les réglementations adoptées par nos voisins. Vu les dégâts considérables que les pneus à clous provoquent indubitablement aux routes, le Conseil d'Etat a limité la durée d'application de son arrêté à deux ans.

## M. Masmoudi à Berne

BERNE, (ATS). — Un communiqué officiel publié à Berne annonce que le ministre des affaires étrangères de Tunisie, M. Mohamed Masmoudi, accompagné de sa femme et de collaborateurs, viendra en visite officielle en Suisse les 26 et 27 octobre et sera reçu par le président de la Confédération, M. Nello Celio, le chef du département politique fédéral, M. Pierre Graber, et le chef du département fédéral de justice et police, M. Kurt Furgler. Des entretiens réuniront le ministre des affaires étrangères de Tunisie et le chef du département politique fédéral, qui offrira un dîner au « Lohn » en son honneur.

## SUISSE ALEMANIQUE

## Film confisqué à Lucerne: amende pour le propriétaire de la salle

(c) Le 17 avril 1972, le juge d'instruction faisait confisquer au Ciné-Studio de Lucerne, la seconde partie du film allemand « Schulmaedchen-report », plainte ayant été déposée depuis que la censure cinématographique a été abolie dans le canton de Lucerne, chaque habitant à la possibilité de jouer au censeur en

## Nouvelles mesures applicables à l'économie laitière dès novembre

BERNE, (ATS). — A la veille de la nouvelle période de compte (1er novembre 1972 - 31 octobre 1973), le Conseil fédéral a notamment pris les décisions suivantes, dans le secteur laitier : La quantité de base de la production commercialisée de lait reste fixée à 26 millions de quintaux pour la période de compte à venir. Les pertes qui résultent de l'écoulement d'une telle quanti-

té de lait sont en quelque sorte encore acceptables. En cas de livraisons excédant la quantité de base de 26 millions de quintaux, les producteurs devront prendre à leur charge une part supplémentaire croissante des dépenses de mise en valeur, conformément aux dispositions de l'arrêté sur l'économie laitière.

### CONTRIBUTION MAJORÉE

La contribution initiale de la Confédération à la couverture des dépenses de mise en valeur des produits laitiers a été portée de 130 à 140 millions de francs pour la période de compte 1972-1973.

Il a ainsi été tenu compte, dans le cadre de la situation générale de l'économie laitière, du fait que les dépenses élevées qui résultent de l'écoulement des produits laitiers ne sont pas dues au premier chef à une production trop considérable, mais proviennent surtout de ce qu'il est difficile d'adapter les prix de vente aux frais de production accrus.

La taxe conditionnelle destinée à garantir la participation des producteurs aux dépenses probables de mise en valeur (retenue) continuera de s'élever, après le 1er novembre 1972, à 2,5 centimes par kilo de lait mis dans le commerce.

En outre, il a été décidé d'allouer à l'Union centrale des producteurs suisses de lait une contribution fédérale supplémentaire afin de couvrir les frais d'acquisition de lait de secours notés en 1971. De plus, la Confédération continuera de contribuer au financement de la publicité en faveur de la crème.

### NOUVELLES METHODES

D'autre part, le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance arrêtée en 1970 au sujet du paiement du lait commercial selon ses qualités. L'ordonnance en vigueur prévoyait qu'à partir du 1er novembre 1972 tout le lait commercial serait apprécié selon les mêmes critères de qualité, contrairement à ce qui est le cas aujourd'hui. Des essais de grande envergure ont eu lieu au cours des deux dernières années afin de tester de nouvelles méthodes d'appréciation. Il a ainsi été possible de mettre au point un programme en vertu duquel le paiement selon la qualité aura dorénavant lieu selon des critères non seulement uniformes, mais surtout adaptés au niveau le plus récent de la technique.

Pour des questions de délais, le nouveau système ne pourra toutefois pas être appliqué avant le 1er mai 1973, ce qui rendait nécessaire une modification de l'ordonnance.

## GENEVE

## Prochaine fermeture à Carouge d'une fabrique de cigarettes

Cette décision affecte 95 employés

GENEVE, (ATS). — La « United Cigarettes company limited » (UCC) (ancien nom « JOB ») cessera ses activités à fin novembre prochain. Cette décision affecte 95 employés. « Tout a été mis en œuvre, en étroite collaboration avec les syndicats et les associations concernées, pour résoudre les problèmes sociaux qui en découlent », indique un communiqué de l'UCC, publié mercredi.

La cessation de production a été décidée par la maison mère, l'entreprise américaine « Liggett + Meyers Inc. ». Cette décision a été prise en fonction de deux faits, précise l'UCC. D'une part, compte tenu de la très grande intégration qui caractérise le secteur des cigarettes, une petite ou moyenne entreprise telle que l'UCC « ne peut plus attendre une rentabilité suffisante ». De plus, relève l'UCC, « il existe actuellement une grande incertitude en ce qui concerne nos marchés d'exportations, l'industrie de cigarettes étant actuellement exclue de l'accord Suisse-Marché commun ».

Le communiqué de l'UCC indique aussi, entre autres, qu'en 1969, l'UCC, affiliée à un groupe allemand, avait été reprise par « Liggett + Meyers Inc. USA », « desirux de pénétrer plus profondément dans les marchés européens ». A cette époque, l'UCC « était une compagnie non profitable ». « Liggett + Meyers » a fait son possible pour inverser cette situation. « Malheureusement, ce but n'a pas été atteint », indique l'UCC, qui précise, par ailleurs, qu'aucune interruption n'interviendra dans la vente de l'assortiment de ses produits, « car des accords de reprise de ces derniers par d'autres groupes sont en cours ».

Un porte-parole de la fédération des syndicats patronaux genevois a indiqué, mercredi après-midi, que si la fermeture de l'usine de l'entreprise n'était pas étonnante, compte tenu de sa production relativement peu importante et du mouvement général de concentration dans le secteur, la méthode suivie par la maison-mère pour prendre et faire connaître sa décision était en revanche « parfaitement inadmissible ». Le directeur de l'entreprise lui-même n'a été informé que dimanche soir de la dé-

cision de fermer à fin novembre les portes de l'usine.

### TROP VITE

De son côté, un porte-parole de la section de Genève de la fédération suisse des travailleurs du commerce et des transports et de l'alimentation, a déploré vivement le délai si court imposé à l'usine pour fermer ses portes. Nous avons été placés devant un fait accompli, a souligné le porte-parole syndical qui a indiqué que la fermeture de l'usine touchait 47 Suisses et 48 étrangers. Essentiellement occupés dans le secteur de fabrication, ces derniers sont détenteurs d'un permis « A », de 17 permis « B », de 9 permis d'établissement, à quoi s'ajoutent 21 frontaliers.

### SONS DE CLOCHE

Tant du côté syndical que patronal, on ne cache pas que le remplacement des 95 travailleurs touchés par la fermeture de l'entreprise n'ira pas sans poser certains problèmes, surtout en fin d'année.

Le sort de 6 travailleurs, âgés de 50 ans et plus, et ayant 20 ans d'activité et plus, sera difficile à régler. Toutefois, à la fédération patronale, on pense qu'une solution devra pouvoir être trouvée. De même source, on espère pouvoir placer une vingtaine de travailleurs dans deux grandes fabriques de cigarettes de Genève.

En revanche, le porte-parole syndical s'est montré moins optimiste, faisant valoir qu'à sa connaissance, l'effectif du personnel des deux fabriques était à l'heure actuelle complet. Pour le reste, les milieux concernés espèrent pouvoir replacer les travailleurs dans des secteurs tels que la chimie, les produits pharmaceutiques, la parfumerie, etc., « d'ici, peut-être, à la fin de l'année 6, indique-t-on de source patronale ».

De même source, on indique que, par obligations contractuelles, les 34 travailleurs ayant moins d'une année d'activité dans la fabrique seront tous payés jusqu'à la fin de novembre.

Les travailleurs avec plus d'une année d'activité, seront réglés jusqu'à fin décembre. Outre le remplacement, les représentants patronaux et syndicaux vont s'atteler au règlement de nombreux autres problèmes touchant, entre autres, aux indemnités, aux vacances, aux gratifications, etc. (ATS).

## Mystérieuse et sanglante rixe nocturne à Genève

(c) Au cours de la nuit de dimanche à lundi, une violente et sanglante rixe a éclaté à la sortie d'un club de la rive gauche, près de la place des Eaux-Vives, à Genève.

L'affrontement a dû être fort rude, car une impressionnante flaque de sang maculait le trottoir et une grande vitrine d'un magasin de mode avait volé en éclats.

La gendarmerie de la rue du Port est intervenue sitôt qu'elle fut alertée, mais les protagonistes de cette bagarre s'étaient déjà éclipsés.

Aucun blessé ne s'est présenté pour se faire soigner dans aucune permanence. L'affaire est à l'enquête. La police s'efforce d'identifier les auteurs de ce « western » nocturne et elle semble sur le point d'y parvenir. Ils auront évidemment des comptes à rendre... et une facture à acquitter.

Jusqu'à présent, les personnes convoquées par la police n'ont pas répondu à cet appel. Elles n'en sont naturellement pas quittes pour autant. La procédure suit son cours.

## La caution pour la libération du patron d'Eurogas fixée à 1 million

De notre correspondant :

Pour la quatrième fois l'ancien directeur d'Eurogas, Roland Marmoud, s'est présenté (mercredi) devant la Chambre d'accusation. Et comme à l'accoutumée, il offrit la somme dont il savait pouvoir disposer, soit : 500.000 francs.

Pour sa part, le substitut, représentant le procureur général, demandait 3 millions de francs, campant ainsi sur ses positions (il avait déjà réclamé un montant analogue lors de la précédente requête de Roland Marmoud).

Les juges se sont montrés légèrement plus cléments que la dernière fois en fixant, comme préalable à la libération provisoire de l'accusé, une caution d'un million de francs.

Ainsi, les exigences de la Chambre d'accusation sont descendues de 5 millions au départ (ce qui constituait la caution record des annales genevoises à un simple « petit » million...)

Mais, c'est encore trop pour Marmoud et cela équivaut donc à le maintenir provisoirement en prison. L'inculpé se prépare déjà moralement, dit-on, à sa cinquième requête, dans quelques semaines.

Notons, par ailleurs, que l'instruction est loin d'être terminée. Il reste des témoins à entendre et une impressionnante masse de documents comptables à compiler.

Au cours de l'audience, le nom du directeur du siège genevois d'une très grande banque suisse a été prononcé à plusieurs reprises. Selon la défense, il avait cru jusqu'au bout au succès de la formule d'Eurogas et accordé des crédits jusqu'au début de 1971, à quelques mois de la demande en sursis concordataire de la société. On a appris par ailleurs, mais sans que cela soit précisé en cours d'audience, que ce directeur de banque a été entendu lundi par le juge d'instruction chargé de l'affaire, qui l'aurait inculpé : l'inculpation serait due au fait qu'il aurait permis des transferts de fonds de Roland M. à très court terme (quelques jours), en fin d'année, pour permettre à ce dernier de boucler favorablement les comptes de ses sociétés. La somme, qui serait de 240.000 francs, n'aurait ainsi fait que des allers et retours pour boucher fictivement des trous dans les comptes.

## Le tir militaire au goût du jour

Vers un assouplissement du célèbre « principe du domicile »

L'ordonnance sur le tir hors service veut (encore aujourd'hui) que les tireurs astrictes ou non aux exercices obligatoires les exécutent dans une société reconnue de leur commune de domicile. L'exigence date, en fait, de 1913, au moment où la Société Suisse des carabinières est intervenue pour qu'il en soit bien ainsi et éviter de favoriser certaines sociétés aux dépens des autres — qui n'avaient pas les « moyens » « d'acquiescer » des chevrons... Le problème des « transferts », on le voit, s'est jadis posé dans le cadre de notre sport national, encore que l'on n'ait joué que sur le plan individuel.

Aujourd'hui, eu égard aux conditions du moment, le principe du domicile s'est déjà fait quelques entorses, à telle enseigne que le chef du groupement de l'instruction, le commandant de corps Pierre Hirschi, n'a admis quatre ou cinq dérogations qui assouplissent tout de même un peu. Mais c'est encore trop peu, si l'on en croit certains, qui entendent obtenir ni plus, ni moins, l'abolition pure et simple de cette célèbre formule.

La section de l'instruction hors service leur a prêté une oreille attentive, soucieuse qu'elle est de maintenir notre sport national au goût du jour. On doit lui rendre cette justice : elle s'efforce, au gré des vents et des marées qui la battent à peu près quotidiennement, de maintenir le bateau sur le bon cap, tout en recherchant les voies et moyens qui lui permettent de remonter le courant. Et l'on admettra que, par les temps qui courent, c'est presque une gageure.

Pour elle, ça ne l'est guère, tant il est vrai que l'immobilisme, dans son domaine, n'a plus cours depuis longtemps. Bref, la section de l'instruction hors service, que dirige le colonel Hans Meister, vient d'établir un projet de modification des articles de l'ordonnance fédérale sur le tir touchant le principe du domicile.

Elle propose, en effet, des dérogations à son endroit sur la base d'une série de raisons majeures qu'elle énumère noir sur blanc. Ainsi, n'y seront pas soumis ceux qui, aussi, ont été membres d'une société pendant cinq ans ou qui ont passé un an à son comité. Pas de principe du domicile non plus pour ceux qui exercent une activité saisonnière ou qui se retrouvent, le week-end, régulièrement au même endroit

en dehors de leur commune de domicile. Pour ceux-là, aucune formalité : le département militaire cantonal dont ils dépendent est réputé leur accorder tacitement le droit d'exécuter leurs exercices obligatoires à l'extérieur.

En revanche, l'autorité cantonale continuera à accorder l'autorisation de tirer hors de leur commune de domicile à ceux qui invoqueront d'autres raisons tout aussi majeures, qu'il est évidemment difficile de préciser de but en blanc, tant elles peuvent varier d'un individu à l'autre.

Le texte de ces modifications a été adressé ces temps-ci aux départements militaires de nos vingt-cinq cantons et demi-cantons, accompagné d'une invitation à se déterminer quant à leur teneur. A l'heure actuelle, on doit reconnaître qu'ils sont en majorité favorables au projet, même si certains cantons romands ont fait un peu la grimace au départ. Sur la base de certaines expériences pour ou moins encourageantes, avouons-le !

L. N.

## Budget 73 des PTT : un déficit prévisible de 179 millions

BERNE, (ATS). — Le Conseil fédéral a adopté, à l'intention des Chambres fédérales, le message concernant le budget financier des PTT pour 1973 que le conseil d'administration de l'entreprise des PTT a approuvé dans sa dernière séance.

Il a pris connaissance du fait que le compte financier pour 1972 se soldera par un excédent de dépenses notablement supérieur à ce que prévoyait le budget.

En dépit de l'augmentation des tarifs postaux qui entrera en vigueur le 1er janvier 1973 et malgré le produit net qu'on peut escompter du relèvement des taxes de radio et de télévision, le bénéfice d'entreprise ne sera en 1973 que de 29.100 francs. Si l'on tient compte du report probable du déficit de 1972, il faut s'attendre toutefois à un déficit net de 179,1 millions de francs. Les Chambres fédérales auront à décider lors de l'approbation des comptes annuels des mesures à prendre pour couvrir ce déficit.

## VALAIS

## Analyse du développement économique du Valais

# Toujours moins d'agriculteurs, mais toujours plus de produits agricoles

De notre correspondant :

Le développement économique du Valais vient d'être analysé d'une façon succincte mais éloquent par la Banque cantonale valaisanne dont le but précis est de tenter de sauvegarder un judicieux équilibre entre les divers secteurs d'activité du canton qu'il s'agisse de l'agricul-

ture, du commerce, du tourisme ou de l'industrie.

Il convient de constater tout d'abord que depuis le début du siècle, la population du Valais a pratiquement doublé. Au siècle passé, l'exode qui était une raison de survie opérait de véritables « saignées » dans certaines vallées alpêtres et même en plaine. En 1901, il est vrai, le Valais ne comptait que 31 entreprises assujetties à la loi concernant le travail dans les fabriques, alors que celles-ci sont actuellement au nombre de 230. Le nombre des ouvriers a passé de 989 à plus de 16.000.

En 1920, l'office des chèques postaux du Valais relevait un mouvement de 151 millions de fr. et comptait 485 titulaires alors qu'aujourd'hui on dépasse les 12.000 titulaires avec plus de sept milliards de francs.

Les comptes de l'Etat du Valais ont suivi une progression identique. Si les recettes n'étaient en 1900 que de 2 millions, elles dépassent aujourd'hui les 400 millions.

### LA CORRECTION DU RHONE

Un fait capital dans l'économie valaisanne : la correction du Rhône. Cette correction entreprise à la fin du siècle dernier en partie permit au Valais d'amorcer son premier tournant économique. En effet, ces travaux assainirent la plaine. Du même coup, non seulement naquirent des hectares de vergers

mais une extension des voies ferroviaires et des routes, sortant du même coup le canton de son isolement séculaire. On assista bientôt également aux percements du Simplon et du Latschberg et par là même à l'épanouissement de l'économie hôtelière.

Ce fut cependant l'ère des barrages qui secoua littéralement le canton. Malheureusement les premiers essais restèrent timides et les années 1930 furent marquées par une grave stagnation économique. La crise agraire et les méventes de 1949-1950 confirmèrent la fragilité de l'économie valaisanne.

Vers la fin du siècle dernier, plus des trois quarts de la population valaisanne vivaient des ressources de l'agriculture. Actuellement, ce pourcentage est tombé en dessous de 10 %. Ce net calcul n'a pas du tout influencé la production. Bien au contraire. La moyenne de la récolte viticole s'élevait dans les années 1910 à 1,6 million de litres alors qu'elle est aujourd'hui de 40 millions. La production des fruits et légumes atteint actuellement le chiffre de 100.000 tonnes contre 10.000 tonnes durant les années allant de 1936 à 1940. S'il y a toujours moins d'agriculteurs en Valais, il y a toujours plus de produits agricoles. Ce fait est dû à l'effort étourdissant entrepris dans le secteur de la rationalisation et dans les soins scientifiques apportés aux cultures.



IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Joan Hostettler

découvrez sans tarder les nouveaux rayons du **1<sup>er</sup> étage** du **Marché Migros** rue de l'Hôpital

...et profitez de nos offres spéciales d'ouverture!

**Gants de ménage**  
en latex, doublés  
3 grandeurs  
la paire **120**  
(au lieu de 1.60)

**Papier de toilette «soft»**  
le paquet de 4 rouleaux  
**130**  
(au lieu de 1.60)

**GARAGE CENTRAL**

Maurice DUCOMMUN  
GRAND-RUE 5  
TÉL.: 038 31 12 74

**PESEUX**

CITROEN  
AUTOBIANCHI  
BMW  
VENTE  
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

**FRANÇAIS**  
pour élèves de langue étrangère

Cours du matin, d'après-midi et du soir, tous degrés. Laboratoire de langues à disposition. Leçons particulières. Préparation aux examens institués par le Département de l'instruction publique.

**Bénédict**

13, ruelle Vaucher Tél. 25 29 81  
Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 h 30

Centre neuchâtelois de la brocante  
Fleury 8 A Neuchâtel

**EXPOSITION**

du samedi 21 octobre au dimanche 30 octobre 1972.  
Ouvert tous les jours de 14 h à 18 h 30  
(lundi excepté).

**Les peintres neuchâtelois**

Barraud Bachelin  
Guillaume Berthoud  
Bouvier Robert  
Maire Jeanneret  
Jeanmaire Theynet  
O. Matthey de Meuron  
etc.



Il en est du crédit  
comme de la danse sur  
une corde.  
On ne peut se permettre  
un faux pas.

Comment contracter un crédit sans risques? C'est tout simple. Avant de faire le premier pas, assurez-vous que toutes les mesures de sécurité aient été prises. Avec chaque prêt personnel Aufina, vous recevez un certificat de protection qui vous permet de suspendre le versement de vos mensualités en cas de maladie ou d'accident jusqu'à votre guérison.

Votre vie privée est respectée. Nous ne prenons pas de renseignements auprès de votre employeur et de vos connaissances. En général, nous n'exigeons aucune garantie.

Que coûtent ces sécurités? Chez Aufina, les conditions sont claires et les intérêts raisonnables: nous sommes un institut spécialisé d'une banque de renom, l'Union de Banques Suisses.

Et pas besoin d'acrobaties pour obtenir un prêt personnel Aufina. Il vous suffit de remplir une simple formule que vous pouvez demander par téléphone ou à nos guichets.

**aufina**

le service prêts loyal  
Aufina est un institut spécialisé  
de l'Union de Banques Suisses



2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41  
et dans toutes les villes importantes

**HOLIDAY on ICE**

**PALAIS DE BEAULIEU**  
Lausanne

Du 31 octobre au 5 novembre 1972

Astérix le Gaulois revient dans la plus belle revue sur glace du monde.

SOIRÉES		MATINÉES	
Mardi 31 octobre	20 h 30	Mercredi 1 <sup>er</sup> novembre	15 h
Mercredi 1 <sup>er</sup> novembre	20 h 30	Samedi 4 novembre	15 h
Jeudi 2 novembre	20 h 30	Dimanche 5 novembre	14 h
Vendredi 3 novembre	20 h 30	Dimanche 5 novembre	17 h 45
Samedi 4 novembre	20 h 30	<b>NOCTURNE</b>	
		Samedi 4 novembre	24 h 15

**Nouveau** LOCATION :  
chaque jour, sauf dimanches, de 10 à 19 heures au Palais de Beaulieu, Lausanne, tél. (021) 21 36 87.

**A Neuchâtel**  
HUG & Cie, vis-à-vis de la poste (M. Gontenschweller) Tél. (038) 25 72 12

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**Ecole Club Migros**

**COURS DU SOIR**

**DACTYLOGRAPHIE**  
DÉBUTANT : vendredi de 19 h à 20 h 30  
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h ½ : Fr. 6.-

**BEAUTY-SCHOOL**  
mardi de 19 h à 20 h 30  
Cours de 5 leçons de 1 h ½ : Fr. 32.-

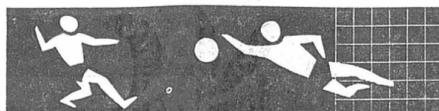
**CUISINE**  
lundi de 19 h à 22 h  
4 leçons de 3 heures : Fr. 48.-, repas compris.  
Bulletin d'inscription à retourner à :

Ecole-Club MIGROS, 11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel.  
Téléphone 25 83 48.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
c/o \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
S'inscrit au cours de : \_\_\_\_\_

**brunette**

un goût franc,  
une cigarette naturelle



## Premier match du tour qualificatif de la Coupe du monde, au Wankdorf

# SAMEDI: SUISSE-ITALIE

## Un fol espoir subsiste malgré tout

Peut-être ne faudrait-il pas en faire un épouvantail, de ce prochain match Suisse-Italie, fixé entre chien et loup, à l'heure inhabituelle de dix-neuf heures; une semi-nocturne, même si son importance est évidente. Outre la Suisse et l'Italie, le groupe comprend la Turquie et le Luxembourg et, comme seul le champion du groupe sera qualifié pour les championnats du monde en Allemagne, les augures sont tous d'accord pour dire que ce sera l'Italie. Va bene!

### Vaincre

Il est clair que la participation italienne en Allemagne aurait, du point de vue des spectateurs, une autre audience,

de par le nombre d'Italiens fixés là-bas, que la présence suisse. En donnant l'Italie favorite, on oublie toutefois un peu facilement les difficultés pouvant surgir du sol turc, comme du suisse. Pourtant, le calcul est logique: l'Italie est imbattable chez elle, elle sera vulnérable à Berne et à Ankara. Si Turcs et Suisses veulent l'ombre d'une chance de se qualifier, ils doivent vaincre chez eux. Berne, c'est ça, le partage ne servant à rien, ainsi que l'avait démontré une certaine Coupe des Nations.

### Un passé... chargé

Creuser le passé de nos relations avec l'ami du Sud n'est pas pour revigorer car, sur la quarantaine de rencontres, nos victoires tiennent sur une main, plus un pouce. De plus, nous n'avons jamais gagné en Italie! Doubler les partages — petite consolation en regard de la dernière victoire remontant aux championnats du monde de 1954.

Chéris, oublions le passé, même si le présent n'est pas aussi rose que Wembley l'avait laissé espérer. L'entraîneur a changé, plongeant l'équipe dans une ambiance de partages (Suède, Pologne, Danemark), lui imposant une mentalité de gagne-petit, de sûreté d'abord, d'adepte de l'assurance tous risques.

Le premier but de Michaud, durant cette semaine de stage à Spiez, sera de redonner à ses hommes un moral de vainqueurs. Après avoir joué trois fois pour ne pas perdre, leur expliquer que la quatrième est pour vaincre. Les atouts ne sont pas mauvais, meilleurs qu'ils ne paraissent il y a une semaine.

### Chapuisat — Winkelried

Faisons le deuil de Blaettler, être fantôme. Son remplacement n'est pas difficile. Si Deck est blessé, il y a Prospero ou Grob. Odermatt revient en forme, comme Kuhn, et c'est bien le principal. Et puis, il y aura Chapuisat; tout un poème, si l'on songe comme il a quitté la Suisse sous les sarcasmes. Malvenu partout, qu'il était. Maintenant, il est attendu comme le Messie, le sauveur de la Patrie.

### Comme l'éloignement rapproche!

Pourvu que ce nouveau Winkelried ne faillisse pas à sa tâche. Michaud a encore une arme secrète dans sa poche de cuissette: Boffi, l'homme qui refroidit Riva sur ce même Wankdorf. Allons, notre jeu n'est pas sans valeur.

### Un fol espoir

Celui des Italiens non plus. Ils ont toujours un très bon gardien. Ils ont gardé le duo Rivera-Mazzola. L'inquiétant Riva. Ils ont quelques jeunes bien décidés à s'incruster dans la «squadra». Ils ont la vitesse, le sens de l'organisation comme celui de l'improvisation. Ils sont footballeurs-nés.

Il nous faut, malgré tout, nous accrocher à un fol espoir, parce qu'on ne part jamais battu d'avance; parce qu'il y a l'esprit du Wankdorf et la perspective d'une belle aventure; parce que notre équipe n'est jamais aussi bonne que lorsqu'on la voit battre.

Avertis, les Italiens ne viennent pas sans craintes, les matches contre l'Angleterre leur ayant montré nos possibilités. Ils peuvent être nerveux, d'autant plus qu'ils auront l'appui ou les quolibets de nombreux compatriotes. Eux aussi savent qu'ils doivent gagner et qu'ils sont les favoris. Allons! les soucis sont partagés.

Quitte à passer pour un farfelu, je mise sur la Suisse.

A. EDELMANN-MONTY

### Calendrier complet du groupe de la Suisse

Le calendrier du groupe éliminatoire de la Suisse se présente ainsi:

21.10.72 Suisse - Italie; 22.10.72 Luxembourg - Turquie; 10.12.72 Turquie - Luxembourg; 13.1.73 Italie - Turquie; 25.2.73 Turquie - Italie; 31.3.73 Italie - Luxembourg; 15.4.73 Luxembourg - Suisse; 9.5.73 Suisse - Turquie; 26.9.73 Suisse - Luxembourg; 20.10.73 Italie - Suisse; 18.11.73 Turquie - Suisse.

Un seul match a été joué jusqu'ici: Luxembourg - Italie 0-4.



TRIO D'ATTAQUE? — Balmer, «Kudi» Muller et Jeandupeux (de gauche à droite) auront-ils la délicate mission de forcer le barrage constitué par les défenseurs transalpins?

(A. S. L.)

### Les derniers Suisse - Italie

- 11.11.45 à Zurich: Suisse - Italie 4-4.
- 27.4.47 à Florence: Italie - Suisse 5-2.
- 25.4.51 à Lugano: Suisse - Italie 1-1.
- 28.12.52 à Palerme: Italie - Suisse 2-0.
- 17.6.54 à Lausanne: Suisse - Italie 2-1.
- 23.6.54 à Bâle: Suisse - Italie 4-1.
- 11.11.56 à Berne: Suisse - Italie 1-1.
- 6.1.60 à Naples: Italie - Suisse 3-0.
- 7.6.62 à Santiago: Italie - Suisse 3-0.
- 10.5.64 à Lausanne: Suisse - Italie 1-3.
- 18.11.67 à Berne: Suisse - Italie 2-2.
- 23.12.67 à Cagliari: Italie - Suisse 4-0.
- 17.10.70 à Berne: Suisse - Italie 1-1.

## PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Suisse - Italie: Quitte à passer pour un mauvais patriote, il faut reconnaître que nos amis du Sud savent faire le béton et manier les banderilles; aussi, la canzone risque-t-elle de surpasser la youtze. 2 2 2

2. Bellinzone - Lucerne: Le réveil du lion ne réjouit pas le cœur déjà ulcéré des Tessinois, après leur campagne valaisanne. X X 2

3. Bienne - Aarau: Après son dur combat de la Maladière, Bienne recueille tous les suffrages; une occasion de se venger sans trop peiner. 1 1 1

4. Buochs - Bruhl: Les Nidwaldiens, qui n'ont pas encore brûlé d'étapes, tenteront de nous prouver qu'ils sont bien là et passeront peut-être la lanterne rouge à Carouge, le bien nommé. 1 X 1

5. Chênois - Wettingen: La différence au classement va probablement parler en faveur des Genevois, qui se sont mal remis du choc avec les Britchons. X 1 X

### LA LIGUE B CONTINUE SON CHEMIN

## Périlleux déplacement pour Neuchâtel Xamax et Lucerne

Comptant deux tours de moins que la ligue A, la seconde division de ligue nationale mettra à profit la pause engendrée par Suisse-Italie pour combler une partie de son retard. Retard que tenteront également de réduire certaines formations distancées au classement par Neuchâtel Xamax, solide chef de file, l'équipe de la Maladière ayant profité d'une belle soirée d'automne pour s'offrir son troisième «grand». Bienne, Chênois, Martigny: autant de victoires. Auparavant, il avait fait match nul à l'Allmend, contre Lucerne. Et n'oublions pas le succès obtenu sur Vevey, au premier soir du championnat, alors que l'équipe vaudoise faisait encore figure de favori. Un seul faux pas: Bellinzone.

### NOUVELLE ÉTAPE

Une nouvelle période décisive s'ouvre pour les protégés de Mantula. «Désertant» la Maladière, ils s'en iront guerroyer en terre étrangère: Carouge samedi, Young Fellows dans une dizaine de jours, un bref retour à Neuchâtel pour affronter Lausanne en coupe de Suisse et, enfin, Bruhl (12 novembre) à Saint-Gall. Un programme chargé, Carouge et Bruhl se battant pour sortir de l'ornière (la prise d'un point contre un «grand» est toujours intéressante) et Young Fellows côtoyant les aristocrates. Une période particulièrement importante sur le plan psychologique.

Ainsi, ce samedi, Neuchâtel Xamax s'en va à Carouge. Depuis quelques semaines, l'équipe genevoise revit. Son dernier exploit: un point pris à Wettingen. Les Neuchâtelois sont avertis.

Toutefois, le match phare de cette dixième journée se situera au Tessin: Bellinzone (battu à Martigny) reçoit Lucerne. Deux points séparent la formation de Suisse centrale de celle du Sud. C'est dire que Serensen va chercher à s'approprier la totalité de l'enjeu. Au «Stadio comunale», la chose est possible, même si Lucerne reste un adversaire redoutable. Finalement, tout est envisageable quant à l'issue de cette rencontre.

### AARAU ET VEVEY EN PÉRIL

Lucerne, Chênois, et Young Fellows se partagent la troisième place du classement à trois points de Neuchâtel Xamax, Bienne occupe la quatrième, à quatre points. Or, si Lucerne est en voyage avec la perspective d'un match difficile, il en va autrement de ses pairs. Bienne reçoit Aarau et Young Fellows accueille Vevey. A considérer le classement, tant à la Gurzelen qu'au Letzigrund, la victoire devrait être locale au vu des dernières prestations des quatre équipes engagées.

Enfin, Chênois. Il sera également sur ses terres pour recevoir Wettingen. Et comme sa rivalité est grande avec le cousin de la Fontenette, il ne peut faire moins bien que lui. Freiné par Lucerne, il reprendra sa progression à l'ombre des Trois Chênes.

### L'ESPOIR DE BUOCHS

Surprenant vainqueur de Vevey, Buochs attend Bruhl. Ce n'est pas rassurée que l'équipe saint-galloise se rend en Suisse centrale, malgré le point obtenu à Mendrisio dimanche passé. Pour le néo-promu, ce match est l'occasion de rejoindre son adversaire d'un jour au niveau des six points et même d'abandonner la lanterne rouge à Aarau ou Carouge, en raison des minces espoirs de victoire que ces deux possèdent devant Bienne et Neuchâtel Xamax. Mais, de la théorie à la pratique...

Pour conclure ce tour d'horizon hebdomadaire, un bref regard sur la septième rencontre du programme: Martigny-Mendrisio. Après Bellinzone, les Octoduriens sont capables de s'offrir un second Tessinois en l'espace de sept jours.

P.-H. B.

### Déjà 40.000 places vendues au Wankdorf

Quarante mille billets, soit les trois quarts du total à disposition, ont déjà été vendus, au début de cette semaine, en vue de Suisse-Italie. Plus aucune place assise n'est disponible. Dans ces conditions, on espère que la TV pourra retransmettre le match en direct.

### divers

### Des joueurs de quilles neuchâtelois se distinguent

L'éliminatoire du championnat suisse interclubs, réparti en 5 régions, s'est terminé le dernier week-end. Les clubs des catégories A et B de la région I (Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud) se sont rencontrés sur les pistes de Sugiez, tandis que ceux de la catégorie C concourraient sur celles de Châtres.

Le club «Pic-Bois» de Neuchâtel, classé en catégorie C, composé de F. Burri, R. Dardel, A. Herren, R. Lavanchy, A. Matthey, A. Sigris, C. Sudan et O. Walther a obtenu la médaille d'argent en se classant deuxième sur 28 clubs.

Le «Pic-Bois» se rendra les 28 et 29 octobre à Lucerne, pour la grande finale suisse.



«PIC-BOIS». — De gauche à droite, R. Lavanchy, F. Burri, A. Herren, O. Walther, A. Matthey, A. Sigris.

## Dix experts vous proposent...

	1	X	2
1. Suisse - Italie	2	4	4
2. Bellinzone - Lucerne	4	3	3
3. Bienne - Aarau	7	2	1
4. Buochs - Bruhl	4	4	2
5. Chênois - Wettingen	5	3	2
6. Etoile Carouge - Neuchâtel Xamax	2	3	5
7. Martigny - Mendrisio	5	3	2
8. Young Fellows - Vevey	5	2	3
9. Concordia Bâle - Baden	4	3	3
10. Monthey - Yverdon	6	3	1
11. Nordstern Bâle - Moutier	4	3	3
12. Red Star - Frauenfeld	5	3	2
13. Thoune - Le Locle	5	3	2

### athlétisme

## Record de Rosat

## au 4<sup>me</sup> Cross Jean-des-Paniers

Le Ski-club des Cernets et Verrières a organisé son 4<sup>me</sup> cross de Jean-des-Paniers, une semaine après la marche du même nom. Cette course pédestre s'est déroulée sur le parcours initial de la marche de Jean-des-Paniers et non sur le tracé (raccourci) de ces deux dernières années. Pour les seniors (17 km) départ et arrivée ont été jugés sur la place de la Gare des Verrières; les juniors partaient du Cernil; leur parcours était de 10 km. Quant aux OJ, pour qui la distance était de 7,500 km, ils s'élançaient en direction du Crêt-du-Pussin depuis Chincul-Dessous. Le record établi en 1969 par André Varembourg, du Locle, a été battu par Claude Rosat, de la Brévine et Georges-André Ducommun de la Sagne. Il était de 1 h 04'56" alors que les deux premiers de ce 4<sup>me</sup> cross ont mis respectivement, 1 h 02'36" et 1 h 03'09".

Ce cross comme on pourra le constater, a été couru par une majorité de coureurs de fond du Giron jurassien et quelques «fondeurs» français. Ce fut donc pour eux un excellent entraînement en vue de la saison hivernale.



LES DEUX PREMIERS. — Claude Rosat et Georges-André Ducommun sont déjà les meilleurs. (Avispress - Fyj)

**CLASSEMENTS**  
 OJ filles: Favier, Vaux (France): 41'32"; 2. Rodriguez, Vaux: 42'50". OJ garçons: Oppiger, Mont-Soleil: 29'40"; 2. Rey, Cernets et Verrières: 29'45"; 3. Rodeschini, la Brévine: 32'15"; 4. Rey, Cernets et Verrières: 32'56"; 5. Paquette, Vaux: 34'35". Juniors: 1. Rey, Cernets et Verrières: 40'24"; 2. Benoît, la Brévine: 41'30"; 3. Huguenin, la Brévine: 44'30"; 4. Garin, Cernets et Verrières: 45'23"; 5. Jeanne, la Brévine: 46'22". Seniors: 1. Rosat, la Brévine: 1 h 02'36" (nouveau record);

2. Ducommun, la Sagne: 1 h 03'09"; 3. Chabod, Vaux: 1 h 08'23"; 4. ex. Keller, Cernets et Verrières et Botteron (premier vétérans), la Sagne: 1 h 08'48"; 6. Benoît la Brévine: 1 h 09'23".

de bonne humeur avec

# LECO

Choco-Drink

### basketball

## Une curieuse affaire

## De l'incompréhension de Nyon à la sportivité de Neuchâtel...

Champion de Suisse, Stade Français de Genève est inscrit en Coupe d'Europe: ses deux rencontres avec le club soviétique (de Moscou) désigné par le sort devaient avoir lieu les 7 (à Genève) et 14 décembre (à Moscou). Or, une demande de la fédération soviétique est arrivée, informant qu'il serait préférable d'avancer ces matches d'une semaine.

Stade Français a répondu affirmativement, pour être agréable à ses hôtes. Puis, il a tenté de s'entendre, sur le plan national, avec son adversaire concerné, Nyon, contre qui la rencontre de championnat était programmée pour le 9 décembre. Mais les Vaudois ont répondu qu'il n'était pas question de changer quoi que ce soit, «l'ordre étant l'ordre. La Coupe d'Europe? Connaît pas.»

**REACTION DE NEUCHÂTEL**  
 Devant tant d'intransigeance, que fallait-il faire? Les départs d'avion, pour la capitale soviétique ne sont pas journaliers. Et, pour l'équipe genevoise, il était impossible de partir, jouer et re-

venir entre deux rencontres de championnat suisse! On envisagea alors, purement et simplement, un forfait contre Nyon, qui aurait ainsi pu trouver ses deux premiers points de la saison; mais cela aurait fait passablement de bruit à la F.S.B.A.

C'est alors que Neuchâtel, qui devait recevoir Stade Français le 2 décembre et qui avait appris ce différend, fit immédiatement preuve de sportivité: la rencontre a été reportée à une date ultérieure; durant le second tour, quand bien même il s'agit là d'un match du premier. Ainsi, Stade Français pourra recevoir les Soviétiques le 30 novembre à Genève, s'envoler pour Moscou, jouer et revenir affronter les Nyonnais le 9 décembre.

A cela, il faut ajouter que la fédération suisse, saisie du cas par le club genevois, a répondu que ça ne la concernait pas! «Arrangez-vous avec les autres clubs. Nous ne voulons rien savoir.» C'est ce qui s'appelle favoriser le sport.

S. DOURNOW

### golf

## Neuchâtelois brillants aux championnats suisses de golf miniature

Les 7 et 8 octobre, à Montreux et Lausanne, l'Association suisse de golf miniature organisait les finales des championnats suisses individuels. Le club de Neuchâtel était représenté par 12 de ses membres sur les 62 qualifiés, toutes catégories (35 messieurs, 14 dames, 6 seniors et 7 juniors). Huit parcours devaient être faits.

Les Neuchâtelois se sont brillamment comportés, puisqu'ils enlèvent la médaille d'or et le titre de championne suisse dans la catégorie juniors, par Mlle Sabine Piller, et la médaille d'argent dans la catégorie dames par Mme S. Hediger.

Chez les messieurs, le classement n'est pas définitif, profitant d'avoir été déposé contre le champion suisse 1971, P.-A. Borgeaud, lequel ne se serait pas inscrit pour les tournois éliminatoires. Si ce joueur devait être exclu du classement final, une médaille de bronze reviendrait encore à un Neuchâtelois, A. Piccolo.

**RÉSULTATS**  
 Juniors: 1. S. Piller (Ne) 337 points, championne suisse 1972. 3. M. Dudler (Ne) 345. 5. H. Chatagny, 367. — Dames: 1. L. Hohl (Bs) 327, championne suisse 1972. 2. S. Hediger (Ne) 333. 3. A. Hauser (Bs) 339. — Messieurs: 1. P.-A. Borgeaud (Chx-Fds) 272. 2. A. Lauth (Ls) 286. 3. R. Schaller (Fr) 312. 4. A. Piccolo (Ne) 314. Puis: 7. J.-P. Sorg (Ne) 320. 8. J. Piller (Ne) 322. 14. C. Brasseur (Ne) 328. 28. J.-P. Bersot (Ne) 340. 29. M. Hediger (Ne) 344. 31. G. Besomi (Ne) 347.

## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS

ASCENSEURS  
AUFZÜGEGENDRE  
OTIS

1700 FRIBOURG

cherche pour la région de Neuchâtel

RÉVISEURS  
MONTEURS

Nous demandons :

- personnes consciencieuses ayant le sens des responsabilités
- parfaites connaissances de l'électricité et de la mécanique
- facilités d'adaptation.

Nous offrons :

- salaire très intéressant (13me salaire)
- ambiance de travail agréable
- tous les avantages d'une entreprise mondiale.

Si cela vous intéresse, veuillez remplir et nous retourner le talon ci-dessous à :

GENDRE-OTIS

Route de Villars 105 - 1700 Fribourg.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
 Domicile : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative. Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

jeune collaborateur  
commercial

de classe d'élite pour une activité dans les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel.

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche. Votre candidature sera retenue si vous avez :

- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuses
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

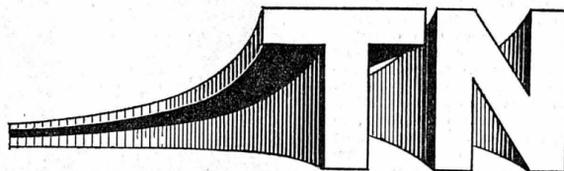
Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :

- grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles
- traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition :  
 envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres 44-49361 D à Publicitas, 1211 Genève.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

Cherchez-vous une activité variée ?  
 Un emploi stable, bien rémunéré ?



Nous vous l'offrons en qualité de :

## Conducteurs-contrôleurs

pour la conduite et le service à la clientèle.

## Monteur de ligne

pour le montage et l'entretien des lignes aériennes et la signalisation

## Mécanicien électricien

## Mécanicien (éventuellement mécanicien auto)

pour l'entretien général de nos véhicules, en particulier les véhicules sur pneus.

## Ouvriers pour l'entretien des voies

## Aide d'atelier

pour travaux divers.

## NOUS DEMANDONS

des hommes âgés de 20 à 35 ans, en bonne santé et capables d'occuper un poste de confiance.  
 Nationalité suisse (étranger permis C).

## NOUS OFFRONS

la formation aux frais de l'entreprise avec salaire complet dès le 1er jour, de bonnes prestations sociales, des facilités de transport appréciables.

Je m'intéresse à un emploi dans votre entreprise et désire obtenir de plus amples renseignements.

Emploi désiré

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ ans. Marié (oui-non) : \_\_\_\_\_ Enfants : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone ( ) : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Veuillez renvoyer ce coupon à la DIRECTION DES TRANSPORTS EN COMMUN DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS, quai Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

Cercle Libéral Neuchâtel  
chercheDAME OU GARÇON  
DE BUFFET

pour service de nuit.

Se présenter ou téléphoner au  
25 11 30.

## LE COIN

publie un choix de postes au concours tiré du bulletin des places vacantes de la Confédération, «L'Emploi», paraissant chaque semaine. Demandez-nous sans engagement la liste complétée. Vous pouvez aussi vous annoncer à l'avance chez nous pour des places qui deviendront libres. Téléphonnez-nous ou écrivez-nous; nous vous enverrons volontiers la formule d'offre de services (tél. 031/61 55 95).

## Universitaires

Fonctionnaire scientifique, évtl.  
adjoint scientifique

Si possible, études de droit. Etre capable de traiter des problèmes intéressants et variés concernant l'engagement de l'armée. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance d'une deuxième langue officielle. Etat-major du Groupement de l'état-major général, 3003 Berne, tél. 031 / 67 52 36.

Fonctionnaire scientifique, évtl.  
adjoint scientifique

Collaborateur à la section «Recherche atomique» pour des tâches en liaison avec la recherche dans le domaine de la technique nucléaire et dans des disciplines apparentées, ainsi que pour des questions d'organisation et de coordination sur les plans national et international. Ingénieur mécanicien, éventuellement ingénieur électricien ou physicien. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue. Département fédéral de l'intérieur, Division de la science et de la recherche, Kônizstrasse 74, case postale, 3000 Berne 21, tél. 031 / 61 57 91.

## Economiste ou juriste

Collaborateur du service de la politique tarifaire internationale (GATT). Avoir de l'intérêt et les capacités requises pour traiter des problèmes courants de politique économique et tarifaire. Langue: le français ou l'allemand; très bonne connaissance de l'anglais. Département fédéral de l'économie publique, Division du commerce, service du personnel, 3003 Berne, tél. 031 / 61 27 95.

## Economiste ou juriste

Collaborateur du service de la coopération économique régionale. Avoir de l'intérêt et les capacités requises pour traiter des questions relatives à la coopération économique internationale (OCDE). Langue: le français ou l'allemand; très bonne connaissance de l'anglais. Département fédéral de l'économie publique, Division du commerce, service du personnel, 3003 Berne, tél. 031 / 61 27 95.

## Juriste

Collaborateur pour le groupe de travail du Service juridique. Il aura des tâches spéciales à la section du maintien du secret. Bonne connaissance de l'allemand. Etat-major du Groupement de l'état-major général, 3003 Berne, tél. 031 / 67 52 36.

## Personnel féminin

Dame-commis, évtl.  
dame-commis principal

La titulaire effectuera la correspondance et les travaux du secrétariat de direction et de la section de la recherche atomique. Bonne connaissance de l'allemand. Département fédéral de l'intérieur, Division de la science et de la recherche, Kônizstrasse 74, case postale, 3000 Berne 21, tél. 031 / 61 57 91.

Dame-aide de bibliothèque, évtl.  
assistante-bibliothécaire

Collaboratrice à la section du Catalogue collectif suisse pour l'intercalation des fiches dans le catalogue des auteurs ainsi que la localisation d'ouvrages pour le prêt interbibliothèques et international et, après introduction, à la recherche bibliographique. Langue: le français ou l'allemand; bonne connaissance de l'autre langue. Bibliothèque nationale suisse, service du personnel, 3003 Berne, tél. 031 / 61 72 02.

Dame-aide, évtl.  
dame-aide de chancellerie

Mécanographe pour le service de la perforatrice-vérificatrice IBM. Une débutante sera mise au courant. Service des transports et des troupes de réparation, 3000 Berne 25, tél. 031 / 67 28 64.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel  
Service de placement  
3003 Berne



A notre service de formation du personnel vous trouverez une activité très intéressante en qualité de

## SECRÉTAIRE

expérimentée de langue maternelle française, avec de bonnes connaissances de la langue allemande.

Le poste en question requiert le diplôme d'une école supérieure de commerce ou la maturité commerciale. La candidate doit pouvoir rédiger de manière indépendante en français et être à même de traduire des textes allemands en français.

Il s'agit d'un emploi stable.

Age idéal : dans la trentaine.

Date d'entrée à convenir.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.  
Service du personnel  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/2111 55, interne 456

La maison



cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

monteurs en chauffage  
aides-monteurs  
apprentis

Places stables et bien rémunérées; caisse de retraite à disposition.  
 René Rossetl, Pavés 67, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 50 74.

## C.I.P. — PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie

Avenue de Beauregard 3

Tél. 31 57 32

engage tout de suite ou pour date à convenir

## HORLOGERS COMPLETS

pour visitage et décottages

Ambiance de travail agréable dans un atelier moderne.

Faire offres ou se présenter au bureau de l'entreprise.

Membre de la Société suisse  
pour l'industrie horlogère S.A.

## MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.

2000. NEUCHÂTEL 9

cherche  
pour son service des achats

## EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant si possible des connaissances d'allemand,  
pour divers travaux de secrétariat ;

pour ses services administratifs

## EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant certaines aptitudes pour les chiffres, pour  
assumer des responsabilités dans le cadre du  
service de facturation et tarification.Nous offrons activités variées et intéressantes ainsi  
que d'excellentes prestations sociales.

Les personnes au bénéfice d'une bonne formation  
de base sont priées de faire offres écrites, avec  
curriculum vitae et copies de certificats, ou de se  
présenter au service du personnel qui fournira tout  
renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,  
2000 Neuchâtel 9.  
Tél. (038) 25 72 31.

Si vous possédez une bonne formation commerciale, administrative ou comptable ;

si vous appréciez un travail varié et indépendant ;

si vous cherchez une activité à la mesure de vos connaissances et de vos compétences,

vous êtes alors la

## SECRÉTAIRE-COMPTABLE

que nous engageons immédiatement ou dès la date qui vous conviendra, et qui sera la collaboratrice directe d'un de nos cadres, attaché à la création, l'organisation et la gestion de caisses de pensions.

Quel que soit votre âge, et que vous soyez de langue française ou allemande, nous vous remercions de présenter vos offres à

## PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

Experts en matière d'assurance,  
case postale 62, 2034 Peseux (NE),  
Tél. 31 51 51.



## Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
165, rue Numa-Droz  
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département production division horlogère une

## régleuse

connaissant les parties du réglage, capable de s'adapter aux différentes opérations concernant la terminaison des porte-échappements et d'assumer la responsabilité du visitage et des

## ouvrières

pour du prémontage, visitage-huilage et autres travaux.

Faire offres, se présenter ou téléphoner à :  
 PORTESCAP, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS,  
 rue Jardinière 157, téléphone (039) 21 11 41.

## GENERAL MOTORS SUISSE SA 2501 BIEL-BIENNE

OPEL · VAUXHALL · RANGER · CHEVROLET · BUICK · OLDSMOBILE  
 PONTIAC · CADILLAC · BEDFORD · GM DIESEL · FRIGIDAIRE



Notre ambition ne consiste pas uniquement à être le No 1 sur le marché, mais également à entretenir des relations de première classe avec nos distributeurs. Désirez-vous nous aider à réaliser ce projet en qualité de

## SECRÉTAIRE

de notre chef de vente pour la Suisse romande et le Tessin ?

Dans une entreprise à la pointe du progrès, et au sein d'une équipe dynamique, vous accomplirez un travail intéressant et varié. Vous aurez l'occasion d'utiliser et d'améliorer vos connaissances de la langue anglaise, et il est bien entendu que le français n'a pas de secret pour vous.

N'est-ce pas là un poste à votre convenance ?

Pour tous renseignements ou pour une demande d'emploi, veuillez prendre contact avec nous : téléphone interne 578, M. Willen.

PERSONALABTEILUNG 032 2 61 61  
 DEPT. DU PERSONNEL 032 3 72 72

FAN

Afin de compléter nos services techniques, nous cherchons

AUXILIAIRE  
D'IMPRIMERIE

pour collaborer à la confection de nos journaux.

Nous désirons personne agréable, débrouillard. Nous offrons place stable, dans une bonne ambiance, et salaire en rapport avec les capacités.

Veuillez téléphoner au (038) 25 65 01,  
 Interne 278, pour fixer un rendez-vous.

hockey sur glace

Coup d'envoi demain en première ligue

Les candidats au titre semblent être nombreux dans le groupe 4

Le championnat suisse de première ligue débute avec une semaine de retard sur celui de la ligue nationale, selon la coutume. Dans le groupe 4, qui, traditionnellement, comprend exclusivement des clubs romands, le coup d'envoi sera donné vendredi par le match Martigny-Yverdon. Les autres équipes composant ce groupe sont les suivantes: Charrat, Château-d'Oex, Le Locle, Montana Crans, Saas Grund, Saint-Imier, Serrières et Vallée de Joux. On ne note qu'un changement par rapport à la saison écoulée: Serrières, nouveau promu, a remplacé de relégué, Zermatt. Ainsi, le canton de Neuchâtel sera-t-il à nouveau représenté par deux clubs.

PLUSIEURS PRÉTENDANTS Qui succédera à Saint-Imier, champion de groupe en 1971-1972? Le pronostic

est difficile. Plusieurs noms viennent à l'esprit mais aucun ne s'impose vraiment. Montana Crans, Martigny et... Saint-Imier semblent les plus à même de jouer un rôle en vue. Mais Yverdon, malgré un très net rajeunissement de ses cadres, peut aussi tenter sa chance. Son attitude dépendra sans doute de celle du public dont une grande partie n'a pas admis certain «bouleversement». Le sport doit cependant primer. Un fait nouveau doit être relevé, car il est important. Cette saison, pour la première fois, les deux premiers du classement participeront au tour final. Cette nouveauté risque de modifier l'attitude de plusieurs équipes. L'espoir d'ascension étant doublé, la lutte sera plus vive encore que par le passé et cela peut engendrer des surprises. L'avantage pourrait alors revenir aux formations

jeunes mais bénéficiant tout de même d'une certaine expérience.

QUE FERA SERRIERES?

Dans la lutte contre la relégation, on reverra sans doute les mêmes clubs que d'habitude, soit Château-d'Oex et Saas Grund. Ce sont les plus visés, Charrat ayant, semble-t-il, renforcé ses rangs. Serrières, néo-promu, paraît capable de faire tranquillement son bonhomme de chemin, encore que le «vieillessement» de son équipe ne soit pas un facteur de progrès. L'important, pour le club cher au président Botteron, sera de prendre un bon départ, samedi, à Monruz, contre Charrat. Que reste-t-il? Le Locle et Vallée de Joux. En voilà deux qui ne «paient pas de mine» et qui pourraient bien jouer un rôle non négligeable. Ils n'ont peut-être pas suffisamment d'arguments pour viser une des deux premières places, mais assez quand même pour troubler le jeu des principaux prétendants! Un championnat prometteur s'annonce. Il devrait être encore plus passionnant que le précédent.

PREMIERS MATCHES

Vendredi: Martigny - Yverdon. Samedi: Serrières - Charrat, Le Locle - Saas Grund, Vallée de Joux - Montana Crans.

Dans le groupe 3, où évoluent, notamment, Tramelan et Moutier, la compétition ne commencera que dans une semaine.

F. P.

Suisse - Allemagne-E. à Berne et à Thoune

Les prochains matches Suisse - Allemagne de l'Est auront lieu le 2 novembre à Berne et le 5 novembre à Thoune. A ces deux dates, seront encore joués des matches entre les juniors suisses et italiens, qui auront lieu à Kloten et à Ambri.

En match amical, le H.-C. Serrières a battu Roubiau Berne, une des bonnes équipes du groupe 3 de première ligue, par 7-5.

Pour éviter la concurrence du match de championnat Young Boys-Grasshoppers (28 octobre), la rencontre Berne-Kloten a été avancée au vendredi 27 octobre.



LE H.-C. SERRIERES. — De gauche à droite et de haut en bas: G. Nicole, M. Wehrli, R. Burkhard, G. Paccolat, D. Nicaty, C. Grandjean, F. Blank (entraîneur), C. Botteron (président), J.-P. Gendre, P. Gagnebin, J.-F. Pellet, J.-P. Lehnherr, A. Kehrl, E. Matile, D. Elber, J.-P. Bochsler, J.-J. Charrère, J.-J. Engel, E. Paroz, F. Fluhrmann, A. Mombelli, C. Piccolo.

SPORTS

Mon point de vue

Les héros et la publicité

Tout par hasard, j'ai revu quelques séquences d'un film de Tarzan. Le premier film tourné par Johnny Weissmuller, au début des années trente, je crois. Il était encore jeune et beau. Il nageait plus vite que les crocodiles qui le poursuivaient, geule ouverte! Des crocodiles de Hollywood, bien sûr, mais Weissmuller avait un talent exceptionnel. En tant que nageur, il était en avance sur son époque. Il fut un très bon Tarzan. Il n'a jamais été remplacé à valeur égale. Il gagna beaucoup d'argent en pratiquant, dans l'industrie du film, le sport qui l'avait fait connaître. Jonny Weissmuller a réussi deux carrières. Esther Williams aussi, qui se produisit à Hollywood et que l'on vit souvent dans des ballets nautiques.

J'ai, alors, pensé à Mark Spitz, qui a quitté Munich en disant qu'il envisageait d'achever ses études et qui semble tout de même étudier les offres qu'on lui a faites de toutes parts.

C'était à prévoir, qu'on s'approche rait de lui. Pour les gens habiles, il y a une fortune à édifier sur son nom. Un champion olympique qui a la présence de Mark Spitz et sept médailles d'or, ça se vend facilement

Mark Spitz a bien des possibilités de faire fortune en peu de temps

et cher. Je sais qu'il y eut de grands fiascos. Don Bragg (perche) et Bill Nieder (poids), les deux champions olympiques de 1960 se sont lancés dans le cinéma. Ils n'y ont pas fait long. Dans son rôle de Tarzan, Bragg ne fut qu'une mauvaise contrepartie de Weissmuller. Tony Sailer passa aussi devant les caméras. Il fréquentait des écoles de théâtre. Elles lui conquirent moins bien que l'école de ski d'Innsbruck. Skieur merveilleux, mais piètre acteur. Et Killy? Vous avez vu le film de Killy? Il sait encore skier: c'est la seule preuve qu'il apporte.

LA PUBLICITE

Mais, Killy est néanmoins millionnaire. Fortune accumulée en trois ans. Pas en skiant. Seulement en vendant son nom et en apparaissant au bon moment aux endroits voulus. Ça, Mark Spitz saurait le faire. Il est intelligent, il s'exprime très bien, il a beaucoup de charme et il s'est acquis énormément de sympathie par la retenue qu'il manifesta tout au long des Jeux olympiques. On apprécia beaucoup sa manière de laisser l'avant du podium à ses camarades des équipes de relais. On ne peut vraisemblablement plus

construire une carrière cinématographique sur les qualités d'un nageur, même sur celles de Spitz. Ce temps-là est révolu. D'ailleurs, je ne pense pas que Spitz désire s'orienter dans cette direction. Mais, avec la publicité, on peut certainement plus que jamais amasser de l'argent en exploitant le nom d'un champion olympique dont le rayonnement a atteint toutes les parties du monde.

MEME A MONTREAL

Dans quatre ans, il y aura d'autres champions olympiques: c'est un danger. Cependant, quatre ans suffisent amplement. Exemple: Killy. Il n'y a qu'à savoir y faire. En outre, on ne verra probablement pas, à Montréal, un nageur avec plus de sept médailles d'or et sept records mondiaux! Spitz pourra, alors, très bien renforcer sa popularité et redonner un éclat nouveau à son nom en se montrant souvent dans l'enceinte olympique et devant les caméras. Par la comparaison, il peut être le grand vainqueur des compétitions de natation de 1976. Tout est affaire de mise au point, de scénario, de présentation. Un brin d'imagination. Ils n'en manquent pas, ceux qui ont pour métier de vendre le nom des autres. Guy CURDY

football

A la suite d'une faute technique d'arbitrage Le recours de CSCA Sofia rejeté

Le jury d'appel de l'UEFA, réuni à Zurich, a décidé de rejeter le recours déposé par le C.S.C.A. Sofia contre la décision prise par la commission de contrôle et de discipline de l'Union, de faire rejouer le match retour de coupe d'Europe des champions Panathinaïkos Athènes-C.S.C.A. Sofia. A ce sujet, l'UEFA a publié le communiqué suivant: «Décision du jury d'appel de l'UEFA. Le jury d'appel, formé de MM. Sergio Zor-

zi (Suisse), Antoine Charislor (France) et Antonio Canaverde (Portugal), réuni à Zurich le 18 octobre 1972, à la suite de l'appel formé par le C.S.C.A. Sofia contre la décision du 7 octobre 1972 de la commission de contrôle et de discipline.

Après avoir pris connaissance du dossier et entendu les représentants des deux clubs. Considérant qu'il s'agit dans ce cas d'une décision de fait au sens de l'article 17, al. 2, du règlement de la coupe des clubs champions européens.

Champion européens. En conséquence, la commission de contrôle et de discipline avait qualifié pour trancher la réclamation interjetée par Panathinaïkos.

Considérant qu'il s'agit dans ce cas d'une violation de l'article 11 dudit règlement. Considérant en effet que trois coups de de réparation seulement ont été tirés par les joueurs du C.S.C.A. Sofia ainsi que l'ont reconnu loyalement les dirigeants de ce club.

Après avoir pris connaissance du dossier et entendu les représentants des deux clubs. Considérant qu'il y a donc lieu de considérer qu'il y a donc lieu de con-

firmier la décision de la commission de contrôle et de discipline.

Par ces motifs. Confirme la décision rendue par la commission de contrôle et de discipline et décide, en conséquence, que le match ainsi annulé sera rejoué à Athènes à la date et aux conditions financières fixées par la commission d'organisation.

Dit qu'en raison des circonstances et à titre exceptionnel, les frais de procédure se rapportant à la charge de l'UEFA. NDLR: La commission de contrôle et de discipline a décidé que le match sera rejoué le 25 octobre à Athènes.

● SOFIA. — Eliminateur de la coupe du monde (groupe 6): Bulgarie-Irlande du Nord 3-0 (1-0). Classement: 1. Portugal, 2-4. Bulgarie, 1-2. 3. Irlande du Nord, 1-0. 4. Chypre, 2-0.

Dublin. — Eliminateur de la coupe du monde (groupe 9): Eire-URSS 1-2 (0-0). Classement: 1. URSS 2-4. 2. URSS 2-2. 3. Eire, 1-0. Leningrad. Coupe d'Europe des espoirs (groupe 8): URSS-Finlande, 4-0 (3-0). Classement: 1. URSS 2-4. 2. France, 2-2. 3. Finlande, 2-0.

Frederikstad. — Match représentatif pour espoirs: Norvège-Danemark, 0-2 (0-1). ALLEMAGNE DE L'OUEST. — Quart de finale de la coupe de la ligue (match retour): SV Hambourg-Eintracht Brunswick, 2-0. Le SV Hambourg est qualifié pour les demi-finales.

COPIENHAGUE: éliminateur de la coupe du monde (groupe 8) Danemark - Ecosse 1-4 (1-2).

Du beau monde...

Le club des amis de l'équipe nationale a invité plusieurs anciens internationaux à assister au match Suisse - Italie de samedi à Berne. Ont répondu favorablement à cette invitation: Hans Pulver, Willy Huber, Eugène Parlier, Ruedi Gyger, André Neury, Roger Bocoquet, Heinz Schneider, Ely Taccella, Paul Schmiedlin, Paul Faessler, Ernst Loertscher, Charly Casali, Olivier Eggimann, Heinz Bigler, Richard Durr, Robert Pache, Willy von Kaelnel, Poldi Kiehlholz, Paul Aebi, Georges Aebi, Genia Walaschek, René Bader, Charly Antenen, Jean Tamini, Eugen Meier, Toni Allemann, Roger Vonlanthen et Jacky Fatton. Retenu par un tournoi de golf à Bad-Ragaz, Severino Minelli s'est fait excuser.

Tour du Mexique

Les Suisses... à trente minutes!

Les Suisses ont raté leur départ dans le Tour du Mexique. Au terme de la première étape, courue sur 199 km, sous une chaleur caniculaire, ils ont tous concédé au moins une demi-heure au vainqueur, le Mexicain Manuel Ceja. Le meilleur représentant helvétique, Iwan Schmid, deuxième du récent Tour de l'Avenir, a pris la 51me place à 32'55" du premier. Ce Tour du Mexique réunit des sud- et des centre Américains ainsi que deux formations eu-

ropéennes, l'Italie et la Suisse. Classement de la première étape, Valarte-Tepic (199 km): 1. Manuel Ceja (Mex) 4 h 53'33". 2. Rodolfo Vitela (Mex) à 11". 3. Alvaro Pachon (Col) à 22". puis: 51. Iwan Schmid (S) à 32'55". 71. Ueli Sutter (S) à 42'40". 101. Meinrad Voegelé (S) à 1 h 03'35". 104. Bruno Rohner (S) à 1 h 03'39". 106. Mark Rigendinger (S) à 1 h 03'42". Herbert Auchli a abandonné!

Gilbert Bischoff au GP des Nations

Les coureurs sélectionnés pour le Grand prix des nations, qui se déroulera dimanche prochain 22 octobre sur un parcours de 78 km contre la montre entre Chevrenne et la piste municipale de Vincennes, sont les suivants:

PROFESSIONNELS

France: Raymond Poulidor, Bernard Croyet, Cyrille Guimard (Gan-Mercier), Charly Grosskost et Jean-Claude Genty (Bio), Yves Hézard (Sonolor), Bernard Thévenet (Peugeot-BP), Alain Nogues (Gitane) et André Wilhelm (individuel). — Belgique: Ferdinand Bracke (Peugeot), Roger Swerts (Molteni), Noël van Tyghem (Novy), Dirk Baert (Beaulieu-Flandria). — Hollande: Joop Zoetermelk (Beaulieu-Flandria). — Italie: Davide Boifava (Zonca). — Danemark: Ole Ritter (Dreher). — Espagne: Michel Maria Lasa (Kas). — Grande-Bretagne: Sida Barras.

AMATEURS

Gilbert Bischoff (Suisse), David Llyod, Phil Bayton (G-B), Rudi Reypens (Be) Wolfgang Steinmayr (Aut), Hans Lutz, Gunther Haritz (All), Roy Shuiten (Holl) Gilles Durand (Canada), Sergio Salas (Chili), Joël Hauvieux, Jacky Hardy, Christian Lefebvre, Gérard Annequin, Joseph Carlbild, Daniel Yon, Patrick Perret, Georges Talboudet, Patrick Chardon, Joseph Kerner (France). Deux absents de marque du 1erpreu-

boxe

Menétrey - Lopopolo: le contrat est signé

C'est à Genève, entre deux avions, que M. Bruno Amaduzzi, le manager de l'Italien Sandro Lopopolo, a signé le contrat du championnat d'Europe qui opposera à Grenoble, au début du mois de décembre, son «poulain» au Français Roger Menétrey, tenant du titre européen des welters. C'est la quatrième fois que Menétrey mettra son titre en jeu. C'est aussi probablement sa sortie la plus périlleuse puisque l'Italien est sorti vainqueur d'une précédente confrontation, en mars dernier à Paris. Menétrey et son manager avaient signé le contrat proposé par M. Georges Cazeneuve, l'organisateur grenoblois, dès le 12 octobre. M. Amaduzzi avait donné son accord le 16 octobre.

motocyclisme

Classements officiels de la Fédération suisse

En 1972 ils sont montés sur les trois marches du podium

La commission sportive de la Fédération motocycliste suisse a publié les classements finals des différents championnats suisses 1972.

ROUTE

50 cmc: 1. Blatter (Berthoud) Kreidler, 52 p. 2. Stammbach (Wila) Kreidler, 45.

automobilisme

Calendriers européens

Les Rangiers: 19 août

A Paris, la commission sportive internationale a mis au point deux nouveaux calendriers européens. Championnat d'Europe de formule deux (12 épreuves): G. P. d'Allemagne à Hoenheim (8 avril), Thruxton-GB (23 avril), G. P. de l'Eifel au Nurburgring (29 avril), G. P. de Madrid (13 mai), Thruxton-GB (28 mai), Nivelles-Be (10 juin), G. P. de Rouen-Fr (24 juin), Mémorial Jochen Rindt en Autriche (8 juillet), Karlkoga-Suède (12 août), G. P. de la Méditerranée à Pergusa-It (26 août), G. P. d'Albi-Fr (16 septembre) et G. P. de Rome (14 octobre).

Championnat d'Europe de la montagne (8 épreuves): Draguignan-Fr (1er avril), G. P. d'Autriche à Dobratsch (29 avril), Montseny-Esp (20 mai), G. P. des Alpes à Berchtesgaden (3 juin), Bondone (1er juillet), Cesena-Sestriere (8 juillet), Saint-Ursanne-Les Rangiers (19 août) et Mont Ventoux (9 septembre).

gymnastique

Démonstration à Hauterive

Le groupe de gymnastique à l'artistique de la section de la S.F.G. d'Hauterive organise, ce soir, au Centre sportif de cette localité, une démonstration sous la direction de sa monitrice, Mme B. Progin. Cette manifestation intéressera sans doute les amateurs de gymnastique, qui sont nombreux à Hauterive et dans ses parages.

3. Kullmer (Birsfelden) Kreidler, 44. 4. Baetzig (Niederglat) Kreidler, 40. 5. Graf (Oetwil) Kreidler, 30.

125 cmc: 1. Mueller (Hirzel) Yamaha, 93 p. 2. Tschannen (Stuckisshaus) Yamaha, 75. 3. Canonica (Lamone) Yamaha 65. 4. Rosset (Renens) Yamaha 64. 5. Budry (Lausanne) Yamaha, 53.

250 cmc: 1. Coulon (Bienne) Yamaha, 105 p. 2. Staehlin (Bâle) Meuwa, 73. 3. Bruniera (Berne) Yamaha, 72. 4. Schuster (Stafia) Yamaha, 69. 5. Panizzi (Cavigliano) Yamaha, 66.

350 cmc: 1. Rothermann (Tenero) Yamaha, 92 p. 2. Muehlebach (Eschenbach) Yamaha, 74. 3. Risse (Genève) Yamaha, 64. 4. Jussel (Sursee) Yamaha, 51. 5. Horst (Berthoud) Aermacchi 45.

500 cmc: 1. Piot (Vuarens), X 96 p. 2. Harzenmoser (Schaffhouse) Kawasaki, 88. 3. Rothermann (Tenero) Yamaha, 79. 4. Gaillet (Soressens) Honda, 60. 5. Pusterla (Morbio), Honda, 49.

Plus de 550 cmc: 1. Bachmann (Wetzikon) Norton 111 p. 2. Schreyer (Cortailod) x, 109. 3. Schweizer (Châtères) Honda, 81. 4. de Martin (Neuhausen) Honda, 65. 5. Quiblier (Founex) Egli-Vincent, 61.

Side-cars: 1. Unterrasser-Perrotet (Bienne) Cat Crescent, 97 p. 2. Trachsel-Graf (Heimberg) Suzuki, 93. 3. Schweizer-Haeni

ski

Succès de Hans Schmid

Le Soleurois Hans Schmid a obtenu sa première victoire de la saison en remportant le concours de saut de Heubach-Ruschegg. Organisé à la fin du camp d'entraînement d'automne, ce concours réunissait tous les cadres de l'équipe nationale. Classement: 1. Hans Schmid (Mumilswil) 222,8 points (50 et 49 m). 2. Steiner (Wildhaus) 211,2 (47,5 et 47 m). 3. Lustenberger (Marbach) 208,9 (50 et 48,5 m). 4. Müller (Andermatt) 208,3 (49 et 50 m). 5. Bonetti (Andermatt) 200,6 (48 et 47 m). 6. Aubert (Le Locle) 197,3 (47,5 et 46,5). Juniors: 1. Cornuz (Sainte-Croix) 195,5 (46,5 et 46,5 m). 2. Moesching (Gstaad) 191,1 (45,5 et 44,5). 3. Egloff (Wildhaus) 191,0 (46,5 et 46,5).

(Brugg) Cat Crescent, 70. 4. Hubacher-Buehler (Aarberg) BMW, 61. 5. Gerber-Wertenberg (Oerlikon) BMW, 58.

MOTOCROSS

National. 250: 1. Von Ah (Sachsels) CZ, 54 p. 2. Vogt (Wollerau) HVA, 47. 3. Wichser (Dielsdorf) HVA, 42. 4. Jacquema (Roggenburg) Montesa, 33. 5. Kubicek (Winterthur) CZ, 29. 500: 1. Simon (Mauvorbet) HVA, 65 p. 2. Heggli (Rickenbach) Maico, 65. 3. Cnuhadu (Les Rasses) HVA, 48. 4. Buri (Renens) CZ, 43. 5. Ruedi (Cusset) Greeves, 33.

International. 250-500: 1. Kalberer (Bichelsee) HVA 42 p. 2. Graf (Graenichen) CZ, 39. 3. Rossy (Valeyres), HVA, 37. 4. Loetscher (Roggenburg) HVA, 30. 5. Voitchovsky (Meyrin) HVA, 24. Trois roues 1. Grogg/x (Deitingen) Wasp Norton, 42 p. 2. Courajod-Lam Part (Plan-les-Ouates) Wasp, 42. 3. Bollhalder/x (Utzwil) X,

30. 4. Ender-Graber (Muri) Hep, 26. 5. Haller/x (Zetzwil) BLM, 17.

athlétisme

Saneev reprend «son» record mondial

Le Soviétique Victor Saneev, champion olympique à Mexico et à Munich, a repris son record du monde du triple saut. Celui-ci lui avait été ravi par le jeune Cubain Pito Perez-Duenas, qui avait franchi 17 m 40 le 3 août 1971 à Cali. A Soukhoumi, Saneev a franchi 17 m 44. Il a ainsi amélioré de 5 cm la performance qu'il avait établie à Mexico où, à l'issue d'un concours où le record du monde avait été battu plusieurs fois, il s'était finalement montré le meilleur avec 17 m 39. Par la suite, le Soviétique était devenu champion d'Europe en 1969 mais, en 1970 et 1971, sa suprématie avait été remise en cause en finale de la coupe d'Europe et aux championnats d'Europe d'Helsinki. Puis ce fut la perte du record du monde avec les 17 m 40 de Perez.

Agé de 27 ans, Victor Saneev est ingénieur agronome, spécialiste en plantes tropicales à Soukhoumi, dans le Caucase méridional. C'est un bel athlète de 1 m 87 pour 82 kg. En 1964, il s'était révélé dans cette dure spécialité du triple saut mais une blessure devait retarder sa véritable consécration. Son nouveau record du monde est une

AU TRIPLE SAUT

performance de grande qualité qu ne devrait pas être menacée avant longtemps.

CHRONOLOGIE DU RECORD DU MONDE

- 16,23 Leonod Tcherbakov (URSS) le 19.7.53 à Moscou
16,56 Adhemar Ferreira (Bre) le 16.3.55 à Mexico
16,59 Oleg Ryakovskiy (URSS) le 28.7.58 à Moscou
16,70 Oleg Ryakovskiy (URSS) le 3.5.59 à Nalchik
17,03 Josef Schmidt (Pol) le 5.8.60 à Ostlyzn
17,22 Giuseppe Gentile (It) le 17.10.68 à Mexico
17,23 Victor Saneev (URSS) le 17.10.68 à Mexico
17,27 Nelson Prudencio (Bre) le 17.10.68 à Mexico
17,39 Victor Saneev (URSS) le 17.10.68 à Mexico
17,40 Pedro Perez-Duenas (Cuba) le 3.8.71 à Cali
17,44 Victor Saneev (URSS) le 18.10.72 à Soukhoumi.

SPORTS dernière

BOXE

Quelques jours après la défaite par K.-O. subie à Hambourg contre l'Allemand Arno Prick, l'Italien Piero Del Papa, ancien champion d'Europe des mi-lourds, a annoncé qu'il renoncera à la boxe. Né le 25 août 1938 à Pise, Piero Del Papa a disputé 59 combats au cours de sa carrière de professionnel. Il n'a été battu que dix fois, dont une en championnat du monde contre Vicente Rondon.

CYCLISME

Ole Ritter n'ira pas à Mexico pour suivre la tentative d'Eddy Merckx contre le record du monde de l'heure. Le Danois, détenteur du record avec 48 km 654, a renoncé au voyage car il n'a pas reçu les garanties financières sur lesquelles il comptait. Il ne participera pas au Grand prix des nations à Paris, pas plus que l'Italien Davide Boifava.

FOOTBALL

Dans le cadre de son stage de Spiez, l'équipe suisse a joué un match d'entraînement contre Thoune. Elle s'est imposée par 3-0. A la fin de la première mi-temps (la rencontre s'est jouée en deux fois trente minutes) la marque était toujours de 0-0.



Victor Saneev. — Le Soviétique reste — et il le prouve — l'un des meilleurs spécialistes du triple saut. (A.S.L.)

LE SPORT ET LES HOMMES

Lyss au secours du hockey

Dimanche dernier, les citoyens de Lyss, par 1572 oui contre 389 non, ont décidé le rachat par leur commune de la patinoire couverte, propriété, jusqu'ici, de M. Haefliger, constructeur. Le prix d'achat a été fixé à 2,650 millions de francs. Il faut souligner l'effort consenti par les citoyens de cette commune relativement petite pour le maintien d'une patinoire qui a déjà vu l'organisation de nombre de matches internationaux de hockey et qui, surtout, est fréquentée toute l'année par des clubs à la recherche de la forme. Dès sa construction, la patinoire couverte de Lyss est, en effet, devenue rapidement le point de ralliement d'un grand nombre de hockeyeurs provenant de tous les coins du pays, même de Lugano. Nombre de clubs vont s'entraîner à Lyss durant l'hiver, si bien que la disparition de cette patinoire aurait signifié pour beaucoup de hockeyeurs, membres de l'élite ou des ligues inférieures, la fin d'une préparation pourtant nécessaire. En quelque sorte, Lyss est au hockey sur glace ce que Macolin est aux sports d'été. On peut se demander, dès lors, s'il est juste que tout le poids de l'exploitation de cette patinoire soit supporté par la seule commune de Lyss qui n'en tire, finalement, que de maigres avantages. Les citoyens de la charmante cité du Seeland, par une décision massive, ont «sauvé la situation», mais n'y a-t-il pas là matière à réfléchir (et à agir) pour les responsables de l'ANEP?

François PAHUD

## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS



## OFFRES D'EMPLOIS

**L**  
**O**  
**N**  
**G**  
**I**  
**N**  
**E**  
**S**

Nous désirons engager le plus rapidement possible les collaborateurs suivants :

Pour le secrétariat de la direction commerciale,  
**une SECRÉTAIRE**  
apte à correspondre en français et en anglais.

Pour notre service après-vente,  
**une SECRÉTAIRE**  
pour la correspondance française.

Pour notre service de facturation,  
**une EMBALLEUSE**

Pour nos services administratifs de vente  
**EMPLOYÉS / EMPLOYÉES**  
qualifiés, aptes à travailler de manière indépendante et à assumer des responsabilités.

Les offres, avec curriculum vitae, seront adressées à :

Compagnie des Montres LONGINES, Francillon S.A.  
Service du personnel, 2610 Saint-Imier.  
Tél. (039) 41 24 22 ou 41 48 13.

**L**  
**O**  
**N**  
**G**  
**I**  
**N**  
**E**  
**S**

**PKZ**

cherche  
**EMPLOYÉE DE COMMERCE**

pour son service de caisse et comptabilité.  
Débutante serait éventuellement formée. Semaine de 5 jours, avantages sociaux. Entrée à convenir.  
Se présenter au magasin ou faire offres de service.  
PKZ, Seyon 2, Neuchâtel.

Bureau d'architecture spécialisé dans le domaine agricole cherche  
**JEUNE DESSINATEUR**

pour compléter son équipe jeune et dynamique.  
Faire offres écrites ou téléphoner à : OFFICE DE CONSTRUCTIONS AGRICOLES de l'Union suisse des paysans, Terreaux 7, à 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 47 24.

Pour date à convenir, on demande une  
**FILLE DE BUFFET**

Libre le soir et tous les dimanches.  
S'adresser à la confiserie-tea-room Wodey-Suchard, Neuchâtel, tél. 25 10 92.

on cherche,  
**un mécanicien qualifié**

et  
**un manoeuvre**  
Garage de la Béroche, Saint-Aubin. Tél. 55 13 52.

Nous cherchons au plus tôt  
**EMPLOYÉE DE MAISON**

sachant cuisiner. Logement meublé à disposition.  
Faire offres à la boucherie Max Hofmann, rue Fleury 20, à Neuchâtel. Tél. (038) 25 10 50.

**HUGUENIN & FOLLETETE**  
Portes-Rouges 163, Neuchâtel, tél. 25 41 09  
cherche  
**personnel**

féminin et masculin pour être formé sur travaux faciles et propres.  
Faire offres ou se présenter.

La librairie-papeterie Reymond Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche pour son département librairie  
**une employée de bureau**

possédant une bonne formation, pour travaux variés, ainsi qu'une  
**vendeuse**  
ayant des aptitudes dans le domaine de la librairie ou s'intéressant particulièrement aux livres.  
Entrée à convenir.  
Se présenter en prenant rendez-vous par téléphone au (038) 25 44 66.

**NUDING matériaux de construction S.A.,** cherche  
**1 AIDE-MAGASINIER**

Place stable et bien rétribuée. Avantages sociaux. Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou date à convenir.  
Prière de prendre rendez-vous par téléphone au 25 77 77.

**COIFFEUSE**  
est recherchée.  
S'adresser à Jeunesse Coiffure.

Kiosque important en ville cherche  
**VENDEUSE**

pour l'après-midi ou selon entente. Travail intéressant et bien rétribué.  
Tél. 24 73 12.

**Hôtel Central**  
Neuchâtel

cherche  
**FEMME DE CHAMBRE**  
Téléphoner au (038) 24 13 13.

Hôpital cantonal universitaire 1011 Lausanne

cherche, pour l'automne 1972 ou date à convenir,  
**INFIRMIÈRES (IERS)**  
pour les nouveaux services de soins intensifs de chirurgie et neurochirurgie.  
Conditions de travail agréables. Semaine de 5 jours.  
Avantages sociaux.  
Possibilité de logement dans l'établissement ou en dehors.  
Adresser les offres à la direction.

**CARACTÈRES S.A. Neuchâtel**

cherche  
**ouvrières**

pour différents travaux en atelier.  
Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté, rue du Plan 30. Téléphone (038) 25 07 22.

**FA-EL**

Nous cherchons, pour compléter notre équipe du département expédition,

**HOMMES**  
de 30 à 40 ans, pour divers travaux ayant trait à ce service.  
Nous offrons :  
Emploi stable - Travaux variés  
Ambiance agréable  
Fonds de prévoyance.  
Adresser offres ou se présenter à :  
FAEL S.A. - Musinière 17, Saint-Blaise.  
Tél. (038) 33 23 23.

Auriez-vous du plaisir à travailler  
**quelques heures par semaine dans un kiosque ?**

Pour notre kiosque à journaux, rue de Soleure, au Landeron, nous cherchons une remplaçante. Il s'agirait de remplacer notre gérante pendant ses temps libres.

Nous nous chargeons de vous former sérieusement, pour vous permettre d'occuper avec succès ce poste intéressant et varié.

Vous pouvez sans autre vous adresser à la gérante, Mlle Meier. Société Anonyme, LE KIOSQUE, 3001 Berne.

**DSR**  
snacks  
OR  
restaurants

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,  
**CUISINIER**

sachant travailler seul, et capable de prendre des responsabilités.  
Téléphoner ou se présenter à M. Pache, gérant, restaurant DSR, rue des Chemins-de-Fer 7, la Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 22 14 12.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :  
**AIDE DE MAISON**

**FILLE D'OFFICE**  
S'adresser au restaurant LE JURA, rue de la Treille 7, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 10.

**L**

L'annonce reflète le vivant du marché

**C. I. P. - PESEUX**  
Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie  
avenue Beauregard 3 tél. 31 57 31  
engage tout de suite  
**RÉGLEUSE**  
pour travaux de visitage et de rhabillage en atelier.  
Faire offres ou se présenter à l'usine.

Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S. A.

**NEUCHÂTEL**

engage pour différentes succursales  
**BOUCHERS**  
PARCS 113 :  
**une VENDEUSE**  
CORCELLES :  
**une VENDEUSE**  
VAUSEYON :  
**une VENDEUSE**  
Prestations sociales d'une grande entreprise.  
Faire offres à l'office du personnel, Portes-Rouges 55. Tél. (038) 25 37 21. Après les heures de bureau, tél. (038) 33 19 55.

**HK** Haefliger & Kaeser S.A.  
cherche  
**VENDEUR - QUINCAILLER**  
Congé le samedi après-midi et un samedi matin sur deux.  
Faire offres : rue de Seyon 6, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 21.

**AGULA**  
engage tout de suite ou pour date à convenir  
**personnel féminin**  
pour son département de contrôle et ses différents ateliers de fabrication.  
Prière de se présenter l'après-midi ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 31 19 02.

Nous cherchons  
**personne de confiance**  
pour ménage, l'après-midi.  
Tél. 31 76 69 Serrières

On cherche  
**jeunes représentants**  
Débutants seront formés ; bonne possibilité de gain très élevé.  
Nous offrons :  
— Fixe  
— Frais de voyage  
— Forte commission  
— Bons avantages sociaux.  
Tél. (037) 31 24 24 - (037) 31 24 25, de 18 h à 22 heures.

Hôtel-restaurant  
cherche  
**ACCORDÉONISTE**  
pour le 31 décembre.  
Tél. (038) 42 14 38.

**MIGROS**

cherche, pour reprendre la responsabilité de son service fiduciaire interne, à son siège central de Marin,

**RÉVISEUR - ORGANISATEUR**

Ce poste nécessite une bonne formation générale, comptable et de l'informatique, avec, si possible, des connaissances en mathématiques.

La préférence sera donnée à candidat bénéficiant d'une certaine expérience pratique dans l'organisation et/ou la révision.

Age idéal : 30 à 35 ans.

Bonne rémunération, avantages sociaux, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise.

**M-PARTICIPATION**

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.



**Adrema Pitney Bowes**

cherche

**représentant-organisateur dans le service de vente**

**VOUS**

êtes âgé de 23 à 30 ans, habitez Fribourg, Neuchâtel ou ailleurs en Suisse romande. Vous avez du talent d'organisation ainsi que de bonnes connaissances commerciales et de la langue allemande. De l'expérience dans le domaine des machines de bureau serait certainement utile, mais n'est pas nécessairement requise.

Votre formation comme spécialiste sera à notre charge et vous assurera un succès progressif et, par conséquent, d'excellentes possibilités financières.

**NOUS**

sommes une société fille de la maison Adrema Pitney Bowes, le plus important producteur d'Europe de machines d'organisation et à adresser, et notre service de vente Pitney-Bowes demande de toute urgence un nouveau collaborateur.

Nous vous prions de bien vouloir nous contacter par téléphone afin de fixer un rendez-vous pour un entretien (demandez M. Burri).

**ADREMA PITNEY BOWES AG**

Vogelsangstrasse 17, 8307 Effretikon, tél. (052) 32 53 21

67.103.009

**COMMERÇANTS**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

**FAN**

**La Feuille d'avis de Neuchâtel - L'Express**

cherche, pour son département des annonces, une

**employée de bureau**

Ce poste comprendra la calculation des annonces et le contrôle de la facturation.

Nous demandons une personne aimant les chiffres et ayant quelques connaissances de dactylographie.

Nous offrons place stable dans une ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées d'envoyer leurs offres écrites, avec curriculum vitae et photo, à la Direction de la Feuille d'avis de Neuchâtel, service du personnel, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

**LA GALERIE DITESHEIM**  
**TERREAUX 3-5 A NEUCHÂTEL**

se fait un plaisir d'annoncer l'ouverture de ses locaux avec l'exposition

**JEAN FRELAUT**  
 (1879 - 1954)

Gravures originales et livres illustrés

Vernissage samedi 21 octobre 1972 de 16 h 30 à 18 h 30

Exposition jusqu'au 29 novembre 1972

En permanence à la galerie, vaste choix d'estampes d'artistes des XIXe et XXe siècles

**ENTRÉE LIBRE**

La galerie est à la disposition du public pour tous renseignements.



Prébarreau 1  
Tél. 24 17 13

## Centre Coop-loisirs

Nos cours

**d'échecs** en 16 leçons de 2 heures **80.-**

Une occasion extraordinaire de s'initier à un jeu passionnant!

Cours d'échecs \_\_\_\_\_ Inscription \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Etat civil : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Centre Coop-loisirs  
2001 Neuchâtel  
Trelle 4

Vous remboursez un prêt comptant de fr. 2000.- en 21 versements mensuels de fr. 107.20 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

# 2000.- prêt comptant

Nom: \_\_\_\_\_ 15 p Je m'intéresse à un prêt 2 comptant et désire recevoir la documentation par retour du courrier.  
 Adresse: \_\_\_\_\_

Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

**Banque Populaire Suisse**

### ENTREPRISE DE TRANSPORTS

cherche travail entre Berne, Genève et Suisse romande pour train routier, éventuellement avec contrat.

Ecrire sous chiffres PA 903175 à Publicitas, 1002 Lausanne.

### TISSUS

modernes en stock laine et synthétique Centre de couture **BERNINA**

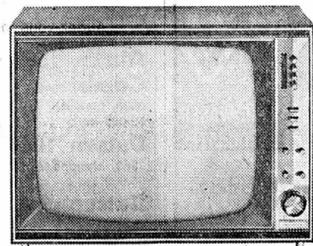
**L. CARRARD**  
Epancheurs 9 Neuchâtel

### Plus de 100 TV d'occasion

à des prix **EXCEPTIONNELS**

à partir de Fr. **150.-**

**Jeanneret & Cie**  
Au Confort Ménagier



## Cure de rajeunissement par le sauna

Une cabine de sauna finlandaise ELCO est un investissement pour la santé de toute la famille. Le sauna désintoxique l'organisme et vivifie la peau.

Nous livrons des cabines de sauna préfabriquées de toutes dimensions pouvant s'installer pratiquement partout. 3 à 5 m<sup>2</sup> suffisent déjà pour 2 ou 3 personnes.

Prix à partir de Fr. 3230.- y compris le poêle, les accessoires et le montage.

**Coupon** J'aimerais  
 recevoir votre documentation détaillée sur les saunas  
 être conseillé sans engagement

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Veillez couper et envoyer à

**ELCO**

Elco Brûleurs à mazout S.A.  
2, rue des Sablons  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038 24 02 31

Société Neuchâteloise d'Hygiène Mentale

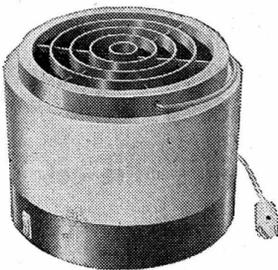
## «La presse, le public et la santé mentale»

Causerie de M. Georges DUPLAIN, directeur de l'A.T.S. à Berne, le samedi 21 octobre 1972, à 16 heures, à l'Aula du nouveau Gymnase, 59, fbg de l'Hôpital, Neuchâtel.

Entrée libre.

## Casana

humidifie sans bruit



L'appareil indispensable dans tous les appartements modernes

**BAILOD**  
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

### 2 appareils automatiques

à cigarettes Fornado, système mécanique, 13 colonnes.

Tél. (038) 31 21 94.

A vendre

### belles pommes de terre

35 fr. les 100 kg pris à domicile.

H. Etter-Frauchiger, agriculteur, 3236 Champlon. Tél. (032) 83 18 55.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

## AF Cuisinières

Toujours nos **20 modèles en stock.** Toutes les grandes marques.

Modèle 3 plaques dès **350.-** Livrée installée.

### Four autonettoyant dès 740.-

Grosses reprises. Facilités de paiement.

**DISCOUNT DU VIGNOBLE**  
FORNACHON & Cie  
Tél. (038) 46 18 77 - 2022 Bevaix

### LEÇONS DE RUSSE

Si le nombre d'inscriptions est suffisant, nous organiserons cet hiver un cours du soir en langue russe, degré élémentaire. S'adresser à

**Bénédict**  
13, ruelle Vaucher, tél. 25 29 81



## SKIS TOSALLI

à COLOMBIER  
Tél. 41 23 12

## Les skieurs gagnent de l'argent chez SKIS TOSALLI

en achetant maintenant les modèles 1972 libérés des prix imposés

## SKIS - CHAUSSURES - ANORAKS - BÂTONS

neufs, impeccables, des plus grandes marques, sont vendus à des prix **EXCEPTIONNELS**

### C'EST UNE OCCASION RÊVÉE

pour les parents : d'équiper leurs juniors à peu de frais  
 pour le bon skieur : de s'offrir enfin des skis chers à petit prix, ainsi que des chaussures LANGE ou MOLITOR  
 pour le débutant : de risquer un petit investissement pour une grande réussite

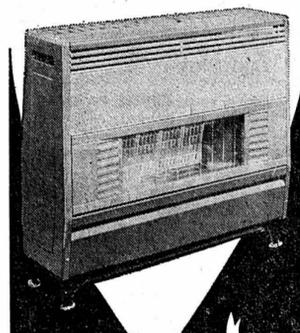
votre magasin de sport moderne - aux conseils avisés - au choix sans pareil - à 7 minutes de la ville - avec parc couvert gratuit

VOYEZ SES TRÈS BELLES VITRINES

**SKIS TOSALLI**

## Il est splendide

**PANORAMA**, un tout nouveau poêle à mazout avec écran panoramique, flamme apparente. Ce modèle extra-plat s'incorpore admirablement au décor de la pièce. Il est équipé du fameux brûleur inox allumage électrique.



## COUVINOISE

LA COUVINOISE S.A. ROLLE  
Renseignements, vente, service :  
auprès du dépositaire Couvinoise de votre région.

## Pommes de terre

du pays, à encaver  
 préentreposées, brossées et triées à la main

le carton de 25 kg net

**Bintje 13.-** (le kilo -.60)

**Urgenta 11<sup>50</sup>** (le kilo -.46)

Nous recommandons aux ménages ne possédant pas de caves appropriées de ne pas encaver de trop grandes quantités, nous pourrions leur offrir durant tout l'hiver des pommes de terre en petits emballages aux meilleurs prix du jour.

Nos prix s'entendent pour la marchandise prise au magasin.

## BAISSE!

## KAKIS

d'Italie

**160**

le kilo

**MIGROS**



Neuchâtel-Gare  
Tél. 24 45 15  
ou 25 79 01

**NOS BEAUX VOYAGES**

Dimanche 22 octobre 1972  
**Cols des Planches et du Lin**  
Fr. 43.—  
avec abt 1/2 billets Fr. 32.—

Dimanche 29 octobre 1972  
**COURSE SURPRISE = Sortie des gourmets**  
repas de midi compris.  
Fr. 55.—  
avec abt 1/2 billets Fr. 51.—

Dimanche 5 novembre 1972  
**COURSE SURPRISE = FIN DE SAISON**  
Pour bien terminer la saison... pas d'hésitation !  
Train spécial au départ de Neuchâtel, jeux, tombola, danse. Apéritif et dîner compris.  
Fr. 56.—  
avec abt 1/2 billets Fr. 49.—

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de renseignements (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

**SALON DES ARTS MÉNAGERS A GENÈVE**

du 25 octobre au 5 novembre 1972  
Billets spéciaux à prix réduits au départ de Neuchâtel.  
Emis les 28 et 29 octobre ainsi que les 1er, 4 et 5 novembre 1972.  
2me classe . . . . . Fr. 23.—  
1re classe . . . . . Fr. 37.—  
Ces billets sont valables 2 jours. Aller et retour par n'importe quel train. Facilité pour familles.

**125me anniversaire des chemins de fer suisses**

Quinzaine ferroviaire genevoise du 16 au 29 octobre 1972.  
Exposition et démonstrations de matériel CFF et SNCF.  
Billets spéciaux à prix réduits au départ de Neuchâtel  
Emis les 21-22 et 28-29 octobre 1972.  
2me classe . . . . . Fr. 23.—  
1re classe . . . . . Fr. 37.—  
Ces billets sont valables 2 jours. Aller et retour par n'importe quel train. Facilités pour familles.

**PROPRIÉTAIRES ARCHITECTES GÉRANTS**

Entreprise de la place, ayant une équipe d'installateurs disponibles, pourrait exécuter immédiatement des travaux D'INSTALLATIONS SANITAIRES.

Ecrire sous chiffres PA 2488 au bureau du journal.



vous propose ses spécialités de gibier

Famille W. Marolf-Gutknecht  
Tél. (032) 86 17 44

**VOLS JUBILÉ 25 ans de qualité**



offert par Dr. Erhart prix sensationnel  
**MAJORQUE 1 semaine Fr. 250.-**  
Vol par avion Super-Jet 7 jours de pension complète

29 octobre au 5 novembre  
5 novembre au 12 novembre

Attention: Tous les vols antérieurs étaient complets.  
Programme spécial et inscriptions par:  
**Universal Air Tours Bâle**  
Steinenvorstadt 40 Téléphone (061) 22 15 44

**Mesdames, Vos cheveux seront de nouveau en santé en les soignant selon la Méthode Pasche**

Prière de téléphoner pour tout renseignement ; pour Neuchâtel au No 25 25 53 ou au No 51 39 07 au Landeron à Mme M. Devaux, route de Bâle No 5.

**plastiglas SA**  
125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 28 76 TX 35 513 FUCHS S.A.  
**FAÇONNAGE ET VENTE**  
Verre acrylique, PCV et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions.  
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

**Jusqu'à épuisement du stock**

nous cédonc encore quelques Capri 72 neuves à des conditions avantageuses.  
Renseignez-vous:

**Démonstrations et essais :**

**Garage des Trois Rois** Neuchâtel (038) 25 83 01  
La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81  
Le Locle (039) 31 24 31  
J.-P. & M. Nussbaumer

**DUBIED**

— Construction de machines  
— Mécanique générale

Devant le succès remporté par son précédent cours, organise à nouveau dès novembre 1972, pour les habitants du Val-de-Travers, désireux de se recycler dans la mécanique

**UN COURS D'INITIATION À LA MÉCANIQUE**

qui sera suivi d'une spécialisation en

**FRAISAGE TOURNAGE PERÇAGE PLANAGE et AFFÛTAGE**

Ces cours seront donnés le soir à raison d'une soirée par semaine pendant la période d'hiver. Le nombre de participants est limité.

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, nous vous prions de découper et retourner au Service du personnel le bulletin ci-dessous :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Profession actuelle : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Je désire des renseignements. Je m'inscris au cours d'initiation à la mécanique dans la spécialité \_\_\_\_\_  
Edouard Dubied & Cie S. A. Usine de Couvet. Tél. (038) 63 21 21.  
Hors des heures de travail Tél. (038) 41 19 09

**USINE DE COUVET**

Voire electricien

**Vuillomenet & Cie S.A.**  
ELECTRICITE TELEPHONES NEUCHATEL  
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

**self-service des Deures Clerc-Lœw**

038 31 32 32

super normale  
-.68 | -.65

**VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES**

OCCASION UNIQUE

**SUNBEAM IMP SPORT**

1970, grise, 56.000 km.  
Prix très intéressant.

Agence Datsun  
Garage M. Bardo, Neuchâtel.  
Sablons 47.  
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

**FIAT 850**

modèle 1970, expertisée.

**Garage du Val-de-Ruz**  
Boudevillers.  
Tél. (038) 36 15 15.

**GARAGE WASER NEUCHATEL**

Superbe coupé  
**TRIUMPH GT 6**  
modèle 1971, 2 + 2 places, 14.000 km. Expertisée. Garantie 3 mois. Fr. 9500.—. Grandes facilités de paiement.  
Rue du Seyon 34-38  
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

A vendre

**HILLMAN**

850, 1972, 13.000 km. Expertisée.  
Tél. (038) 51 32 78.

A vendre

**VW**

pour bricoleur.  
Tél. 31 41 01.

**NOUS CHERCHONS**

Bus VW vitré ou équivalent, ou Land-Rover longue. Bon état, prix modérés.  
Tél. 53 32 90.

A vendre

**SOLEX**

3800, parfait état.  
Tél. 25 65 86.

A vendre

**Taurus 20 M**

TS, coupé, expertisée.  
A. Jeannotat, Adozz 42, 2017 Boudry.

Particulier vend

**FIAT**

128, familiale, modèle 1971, 20.000 km, expertisée, prix à discuter.  
Tél. 57 11 42.

A vendre

**Opel Record**

1966, en bon état. Fr. 1900.—.  
Téléphoner au 31 28 63, de 12 à 14 h et de 18 à 20 heures.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Entreprise de Neuchâtel cherche pour son SERVICE DE

**comptabilité jeune homme**

à même de se perfectionner dans son centre électronique et dans la comptabilité industrielle.

Possibilité de suivre des cours pour obtenir le diplôme fédéral de comptable.

Faire offres sous chiffres AF 2541 au bureau du journal.

**CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS**

cherche **ouvrières**

Possibilité de travailler à la demi-journée.  
Formation assurée par nos soins.  
Places stables.

**HAUTERIVE** Tél. 038 333322

**COLOMBIER**

A la suite d'une réorganisation de nos secteurs de distribution à Colombier, nous cherchons pour entrée immédiate deux

**porteurs (euses) de journaux**

Secteur ouest, tournée de deux heures environ ; secteur est, une heure. Possibilité de commencer la distribution entre 5 h 15 et 5 h 30.  
S'adresser à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, service de distribution, 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 65 01.

Nous cherchons pour correspondance française une

**SECRÉTAIRE**

capable, apte en parallèle à occuper le poste de **réceptionniste-téléphoniste** (6 lignes) ayant quelques années d'expérience et désirant se créer une situation stable par un travail varié et intéressant. Allemand indispensable.  
Faire offres à :

**W. SPRINGMANN** Falaises 110-112  
WERKZEUGMASCHINEN NEUCHATEL  
MACHINES-OUTILS  
Tél. 038 / 24 11 22

**Wirth**

L'AVENIR appartient au REPRÉSENTANT !

Entreprise avec une importante équipe de représentants cherche encore quelques

**représentants**

doués d'initiative, même débutants. Seuls les représentants décidés à consacrer toutes leurs forces au service de l'entreprise sont priés de s'annoncer. Les représentants seront formés et seront constamment soutenus dans leur activité par le chef des ventes.

On offre : fixe dès le premier jour, remboursement des frais élevés, commission, vacances payées, ainsi que le service militaire, publicité à la télévision.

Les candidats sont priés de retourner le coupon rempli à :  
Paul Wirth, 5316 GIPPINGEN, tél. (056) 45 16 33 / 45 16 43.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Né le : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Entrée : \_\_\_\_\_  
OFA 52.959.004

Atelier d'horlogerie, à Bôle, cherche

**PERSONNEL FÉMININ**

Tél. 41 37 48.

**Vous avez une bonne situation au service extérieur**

Vous êtes un représentant en articles de marques et visitez les grands magasins, parfumeries ou drogueries.

**Pourquoi devriez-vous changer ?**

En fait il n'y a aucune raison. Vous gagnez bien et êtes satisfaits de votre firme.

Si on ne veut pas davantage on n'a pas de raison d'apprendre à connaître autre chose.

Avez-vous les possibilités d'avancement que vous méritez ?

N'exercez-vous pas votre activité sur une voie de garage ?

**Pour nous, rien ne presse, nous pouvons attendre un bon collaborateur.**

**Celui qui vend beaucoup doit gagner beaucoup !**

Qui vous offre cela :

Nous sommes les plus grands fabricants de parures pour coiffures en Allemagne tout le monde nous connaît ; en Suisse pas encore.

Notre entreprise n'existe que depuis 2 ans en Suisse. Pour changer cette situation, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS. Champ d'activité : toute la Suisse romande ; domicile idéal : Fribourg, Lausanne, Neuchâtel.

Si cette situation vous intéresse maintenant ou plus tard, écrivez-nous brièvement ou téléphonez-nous.

Nous vous donnerons volontiers des précisions.

**ZENNER AG, 8040 ZURICH**  
Amlterstrasse 201.  
Tél. (01) 52 51 77.

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Agent technique**

électromécanique, automatisation, cherche situation intéressante.

Adresser offres écrites à HL 2540 au bureau du journal.

**DAME**

Jeune fille ayant maturité commerciale

cherche emploi à mi-temps, dans magasin ou tea-room.  
Tél. 31 59 30.

**Dem. à acheter**

On cherche

**PRESSOIR A MAIN**

d'occasion, bon état, capacité 50 - 100 litres.  
Tél. (038) 31 72 35.

**APPRENTISSAGES**

18 ans environ, minutieuse, intelligente, l'esprit curieux, des dons certains pour le dessin ; ces qualités vous les avez. Après une période de formation adaptée à vos aptitudes, elles feront de vous une excellente

**DESSINATRICE PUBLICITAIRE**

Seules candidates ayant de réelles disposition entrent en ligne de compte.

Prière de téléphoner au No 41 36 78.

# SS 117 franchit le canal

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath est à la recherche du personnage nommé « Bill » que lui a indiqué Ahmed Rahman.

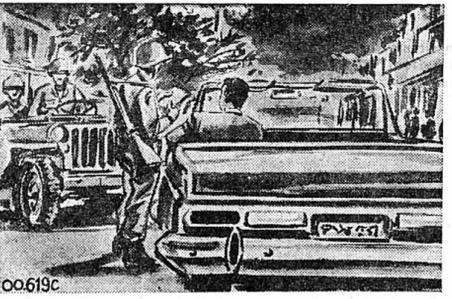
## Une maison dans Héliopolis



Les deux téléphones posés sur le bureau de Horton sonnèrent en même temps, mais il n'en toucha aucun. Se levant, Horton fit glisser le tiroir d'un classeur métallique, et compulsa des fiches. Au bout d'un instant, il en sortit une et revint s'asseoir à son bureau. Pour se débarrasser des importunes sonneries, il pressa coup sur coup deux boutons qui coupèrent le contact. Le signallement correspondant, dit-il, mais le prénom est Robert, ce qui fait Bob, et non Bill. L'homme s'appelle Jordan. Il a quarante et un ans, est agent spécial du bureau d'informations de l'Armaco, et est domicilié à Héliopolis, 84 Shari Cleopatra, Masr El Gedida. Cela vous suffit-il ?



Hubert avait rapidement pris note. « Votre avis sur l'homme ? » demanda-t-il. « Mauvais, répondit Horton. J'ai transmis un rapport sur ses activités, mais l'Armaco est une compagnie puissante. Qu'est-ce qu'il vous a fait ? — Il m'a coupé une affaire sous le pied. — Important ? — Très. Je vais lui donner de mes nouvelles. — Méfiez-vous; recommanda Horton. Cet individu n'a aucun scrupule. — Très bien, je tâcherai de lui en inculquer. — Méfiez-vous ! répéta Horton. Hubert se leva, prit congé, gagna la porte. Horton appuya sur les deux boutons, et décrocha les combinés des deux téléphones, qui avaient recommencé à sonner.



A quatre reprises, Hubert se fit arrêter par des patrouilles militaires sur la route qui mène du Caire à Héliopolis. Ayant repéré la maison située au 84 de l'avenue Cléopâtre, Hubert alla ranger sa voiture dans Shari Nubar, et revint à pied sans se presser. Bien qu'elle fût sans lune, la nuit était claire. Des myriades d'insectes dansaient dans le cône de lumière jaune tombant des réverbères. A en juger par l'aspect de sa demeure, le nommé Bob Jordan devait gagner largement sa vie. Basse et blanche, avec un toit en terrasse, la maison était obscure, et semblait inoccupée. La poignée de la grille tourna sans effort, et Hubert poussa l'un des battants de la grille.



Une large allée sablée conduisait à la maison, entre deux gazons soigneusement entretenus, plantés de palmiers et de flamboyants. Les portes du garage, construit à droite, et un peu en retrait, étaient grandes ouvertes. Aucune voiture ne s'y trouvait. Hubert fit le tour de la maison et se convainquit que personne ne s'y trouvait. Il remarqua que la fenêtre à guillotine de la cuisine n'était pas enclenchée et, la soulevant sans effort, pénétra dans la pièce. Sans faire de la lumière, il visita les cinq pièces du rez-de-chaussée, s'aidant de la clarté nocturne, puis descendit à la cave.

### Demain : Le colis dans la malle arrière

# HOROSCOPE

La matinée favorise la réflexion, la concentration. Le reste de la journée incline plutôt aux rêves et fantaisies.

**Naissance :** Les enfants de ce jour seront tantôt dynamiques, actifs, ardents, généreux, tantôt pessimistes, méfiants.

### BÉLIER (21/3 - 19/4)

**Santé :** Vous consommez trop de conserve. **Amour :** Soutien familiale. **Affaires :** Imposez-vous un plan rigoureux.

### TAUREAU (20/4 - 20/5)

**Santé :** Gorge à surveiller. **Amour :** Ne suscitez pas des querelles. **Affaires :** Etudiez les propositions intéressantes.

### GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

**Santé :** Changement d'air favorable. **Amour :** Ne vous compliquez point l'existence. **Affaires :** Clarifiez la situation.

### CANCER (22/6 - 22/7)

**Santé :** Ne surchargez pas votre estomac. **Amour :** Faites confiance à votre partenaire. **Affaires :** Soyez à la hauteur de la situation.

### LION (23/7 - 23/8)

**Santé :** Résistance un peu faible. **Amour :** Accordez et vous obtiendrez. **Affaires :** Ne négligez aucun détail.

### VIERGE (24/8 - 23/9)

**Santé :** Intestins fragiles. **Amour :** Tenez-vous sur vos gardes. **Affaires :** Moyens d'actions plus étendus.

### BALANCE (24/9 - 23/10)

**Santé :** Corrigez votre dentition. **Amour :** Suivez votre intuition. **Affaires :** Renouvelez vos méthodes.

### SCORPION (24/10 - 22/11)

**Santé :** Purifiez votre organisme. **Amour :** Bonnes dispositions. **Affaires :** Ne négligez pas les intuitions.

### SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

**Santé :** Buvez des jus de fruits. **Amour :** Expliquez-vous sur vos intentions. **Affaires :** Modérez vos ambitions.

### CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

**Santé :** Assouplissez vos muscles. **Amour :** Donnez pleine confiance. **Affaires :** Ne vous découragez point.

### VERSEAU (20/1 - 18/2)

**Santé :** Tendance aux crampes. **Amour :** N'ignorez pas les sympathies. **Affaires :** Améliorez votre situation financière.

### POISSONS (19/2 - 20/3)

**Santé :** Quelques nervosités. **Amour :** Faites preuve de compassion. **Affaires :** Faites l'effort nécessaire.

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

- Choux rouges en salade
- Rôti de cheval
- Tomates poelées
- Salade
- Pain perdu aux fruits

## LE PLAT DU JOUR :

### Pain perdu aux fruits

Passez dans de l'œuf battu des tranches de pain brioché. Les faire dorer à la poêle des deux côtés. Les disposer en se chevauchant autour d'un plat rond. Garnir le centre avec des fruits au sirop : pommes, mirabelles, quartiers de poires. Garnir avec des cerises confites chaque tranche de pain.

## Le chou rouge

Le chou rouge se prépare deux semaines à l'avance. Otez le trognon, les feuilles extérieures du chou rouge et les plus grosses côtes. Hachez très finement. Mettez dans un pot de grès, en alternant, des couches de chou et des couches de gros sel. Trois jours après, égouttez. Remettez le chou dans le pot; arrosez-le de vinaigre. Laissez macérer douze jours au moins. Pour servir, garnissez de tranches de pommes, fruits arrosés de jus de citron, d'échalotes hachées et de persil. Arrosez avec quelques cuillerées d'huile.

## L'eau d'oignon

A ses qualités de diurétique, l'oignon joint celles de stimulant hépatique et c'est une raison pour nous aider à maigrir, un foie en bon état de fonctionnement détruit les déchets et les toxines qui fixent l'eau dans notre organisme.

Pour préparer le jus d'oignon, il faut peler un gros oignon, le couper en deux, et le mettre dans une casserole dans laquelle, vous ajouterez 1/2 litre d'eau environ. Portez ensuite à ébullition et laissez bouillir à couvercle fermé jusqu'à ce que l'oignon soit parfaitement cuit (une heure environ). Après avoir enlevé l'oignon, versez alors l'eau de cuisson dans deux verres; gardez ces verres au frais, l'autre le soir

(ce jus d'oignon sans une boisson délicate est parfaitement supportable, ne laisse aucun goût ni odeur désagréable dans la bouche). Une semaine de cure.

## Le sel et votre beauté

Si le froid altère la blancheur de vos mains, faites un bain d'eau salée avant de sortir, pour éviter toute rougeur. Essayez longuement et massez à l'aide d'une crème au citron.

Pour obtenir des coudes sans rugosité: prendre 1/2 citron, saupoudrez sa tranche de sel et frottez le tout sur le coude. Ce traitement suivi une fois par semaine assure une peau douce et souple.

Pour les cheveux un peu gras, rien de tel également, qu'un massage du cuir chevelu au sel.

## A méditer

Vous avez, trois sortes d'amis: Vos amis qui vous aiment, vos amis qui ne se soucient pas de vous, et vos amis qui vous haïssent

CHAMFORT

**LIVRETS DE DÉPÔT**  
**4 1/2 %**  
**LIVRETS JEUNESSE**  
**ET RETRAITE**  
**5 1/4 %**  
**IMEFBANK**  
 Agence de Neuchâtel  
 Fbg de l'Hôpital 13 ☎ 24 08 36

# CARNET DU JOUR

**NEUCHÂTEL**  
 Auditoire de l'Institut de physique: 16 h 15, Soutenance de thèse de doctorat, M. Charles Nadler.  
 Buffet de la gare, 1er étage: 20 h 30, Iles Canaries et Afrique du Sud.  
 Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, Carmela.  
 EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Pologne, théâtre et société.  
 Galerie des Amis des arts: Exposition Matres de la lumière et Jean Bréant.  
 Centre culturel neuchâtelois: Exposition Makowski.  
 Collège Latin: Exposition commémorative Edmond Privat.  
 Collège de la Promenade: 13me Salon florentin.  
 TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.  
 CINÉMAS. — Rex: 15 h et 20 h 45, Peter come back! 18 ans.  
 Studio: 15 h et 20 h 30, Al Capone, 18 ans.  
 Bio: 18 h 40, La Croisade des innocents, 16 ans, 20 h 45, La classe ouvrière va au Paradis, 16 ans.  
 Apollo: 15 h et 20 h 30, Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, 16 ans, Prolongation.  
 Palace: 15 h et 20 h 30, Les Fous du stade, Enfants admis, Prolongation.  
 Arcades: 15 h et 20 h 30, Les Malheurs

d'Alfred, 16 ans.  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
 L'ABC jusqu'à 3 h.  
 L'Escalé jusqu'à 3 h.  
 La Rotonde jusqu'à 3 h.  
**DANCINGS**  
 Le Corsaire jusqu'à 2 h.  
 Spot bar jusqu'à 2 h.  
 Big Ben bar jusqu'à 2 h.  
 Red club jusqu'à 2 h.  
 La Prairie jusqu'à 2 h.  
**Pharmacie d'office :** K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.  
 Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - La Côte, W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.  
**AUVERNIER**  
 Galerie Numaga I et II: Léon Zack, Paris, peintures, exposition rétrospective à l'occasion des 80 ans de l'artiste.  
 Caveau des Abbesses (Bar-Dancing):  
**COLOMBIER**  
 Cinéma Lux: 20 h 15, Les Mariés de l'an II.  
**PESEUX**  
 Cinéma de la Côte: 20 h 30, La Femme du prêtre.

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

- 17.00 Vroum
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Feu vert
- 18.30 Jazz en Suisse
- 18.50 (C) Colargol'
- 19.00 (C) Courrier romand
- 19.10 (C) Omer Pacha
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.20 Temps présent
- 21.40 (C) Le service des affaires classées
- 22.05 La voix au chapitre
- 22.30 Téléjournal
- Portrait en 7 images

## SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.30 Da capo
- 17.00 La maison des jouets
- 17.30 (C) Les fourmis
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Situation politique de la semaine
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Grafissimo
- 21.10 Une grande famille (2)
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 (C) Prochainement...

## FRANCE I

- 9.30 Conférence des chefs d'Etats européens
- 10.15 Fin
- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Fin
- 14.05 Télévision scolaire
- 14.45 Fin
- 17.00 Télévision scolaire
- 18.30 Vivre au présent
- 18.50 Bonne nuit, les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 24 heures sur la une

## FRANCE II

- 9.30 Conférences des chefs d'Etats européens
- 10.15 Fin
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Les Saintes Chéries
- 15.40 Fin
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) La parole est aux grands partis politiques
- 19.45 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.30 Magazine d'actualité Actuel 2
- 21.30 Entrez sans frapper
- 22.30 Musique
- 23.00 I.N.F. 2

## SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 Per i bambini
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Slim John
- 19.50 Situazioni e testimonianze
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Video 15
- 22.00 Giallo sull'isola
- 22.55 Telegiornale

## ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, l'enseignement par la douceur. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Route sanglante. 21.10, contrastes. 21.55, téléjournal, météo. 22.15, l'Algérie en l'an 11. 23 h, téléjournal.

## ALLEMAGNE II

- 17.05, pour les enfants. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, la musique crée l'ambiance. 18.05, plaque tournante. 18.35, Les Célibataires. 19.10, mauvais contact. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, Dalli-dalli. 21.30, bulletin économique. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, succès européens.

# RADIO

## Sottens et télédiffusion

- 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge-parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, à mots couverts. 12.29, signal-horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, Le Tour du monde en quatre-vingt jours cent ans plus tard. 13 h, la radio raconte l'histoire. 1965. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.
- 16.05, le rendez-vous de 16 heures, L'Enfant et la mort. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, domaine privé. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir. 18.05, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72: 20 h, Tête de Turc. 20.30, discanalyse. 21.20, Abel et Bels, pièce de Robert Pinget. 22.40, club de nuit. 23 h, en marge. 23.30, jazz-live. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

## Beromunster et télédiffusion

- 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Piccadilly, nouvelle du monde anglo-saxon. 9.30, disques des auditeurs. 10.20, radio-scolaire. 10.50, Sonate, Clementi. 11.05, ballets de Bayer, Adam et Stravinski. 12 h, Combo Raymond Droz. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, mon jardin. 14.30, chants espagnols et sud-américains. 15.05, de maison en maison.
- 16.05, Le Sinaï aujourd'hui. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, chorales suisses. 20.20, quintette champêtre bernois. 20.45, magie de l'opérette. 21.30, la nouvelle loi sur l'adoption. 22.25, jazz. 23.30, divertissement populaire.

## De tout pour faire un monde

## Le soudeur et la lumière

Une société japonaise proposera bientôt un appareil à souder par rayons lumineux. Ce procédé réalise la soudure sans aucun contact ni corps étranger. Grâce à une lampe spéciale au xénon et l'utilisation de réflecteurs particuliers, le système japonais reste efficace tout en étant peu encombrant: elle produit 2600 joules au centimètre carré pour un rayon lumineux de cinq millimètres de diamètre. (A.C.I.)

# MOTS CROISES

## Problème No 841

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

## VERTICALEMENT

- Personnage biblique. — Volontaire finlandais. 2. L'occupation les a épargnés. — Vit sur un pied. 3. Certain. — Nom de rois légendaires. — Il a son plan. 4. Roue. — Ruminants. 5. A réformer. — Grisons. 6. Couches. — Suite de mots. 7. Plante à gousses. — Lignes. 8. Industriels. 9. Pronom. — Après quoi. 10. Parla bien des langues. — Bouge.

## Solution du No 840

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	M	O	R	T	I	F	I	A	N	T
2	A	M	I	L	I	V	R	E	S	
3	L	E	V	E	L	A	M	I		
4	L	E	G	S	N	O	G	I		
5	R	E	A	I	E	I	E	S		
6	E	T	A	L	A	G	E	S	A	
7	E	T	C	M	E	N	E	A	U	
8	L	E	N	A	E	T	U	R		
9	U	S	E	N	T	R	E	N	I	
10	E	S	E	C	R	E	T	E	E	

## HORIZONTALEMENT

- Brave. 2. Baguette. 3. Anneaux. 4. Chef-lieu. — De plus. 4. Répare. — Note. — Politique russe. 5. Elle faisait son choix le jour de la fête des brandons. 6. Passe à Yakoutsk. — Epoues. 7. Peut être un canon. — Possessif. — Plante à spadicé. 8. Plante des talus. 9. Cachent. — Qui n'est pas donné. 10. Touche. — Cribles.

**SUPERMAN**

1738

A CAUSE DE QUELQUE CURIEUSE LOI D'ÉVOLUTION, LES FEMMES DE CE MONDE JOUISSENT D'UNE GRANDE FORCE TANDIS QUE LES HOMMES SONT EXTREMEMENT FAIBLES...

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DES MOIS, JE VAIS OUBLIER MON RIDICULE RÔLE D'ACTRICE TERRIBLE POUR RETROUVER MON TRÔNE...

EUH... OU EST LE ROI ?

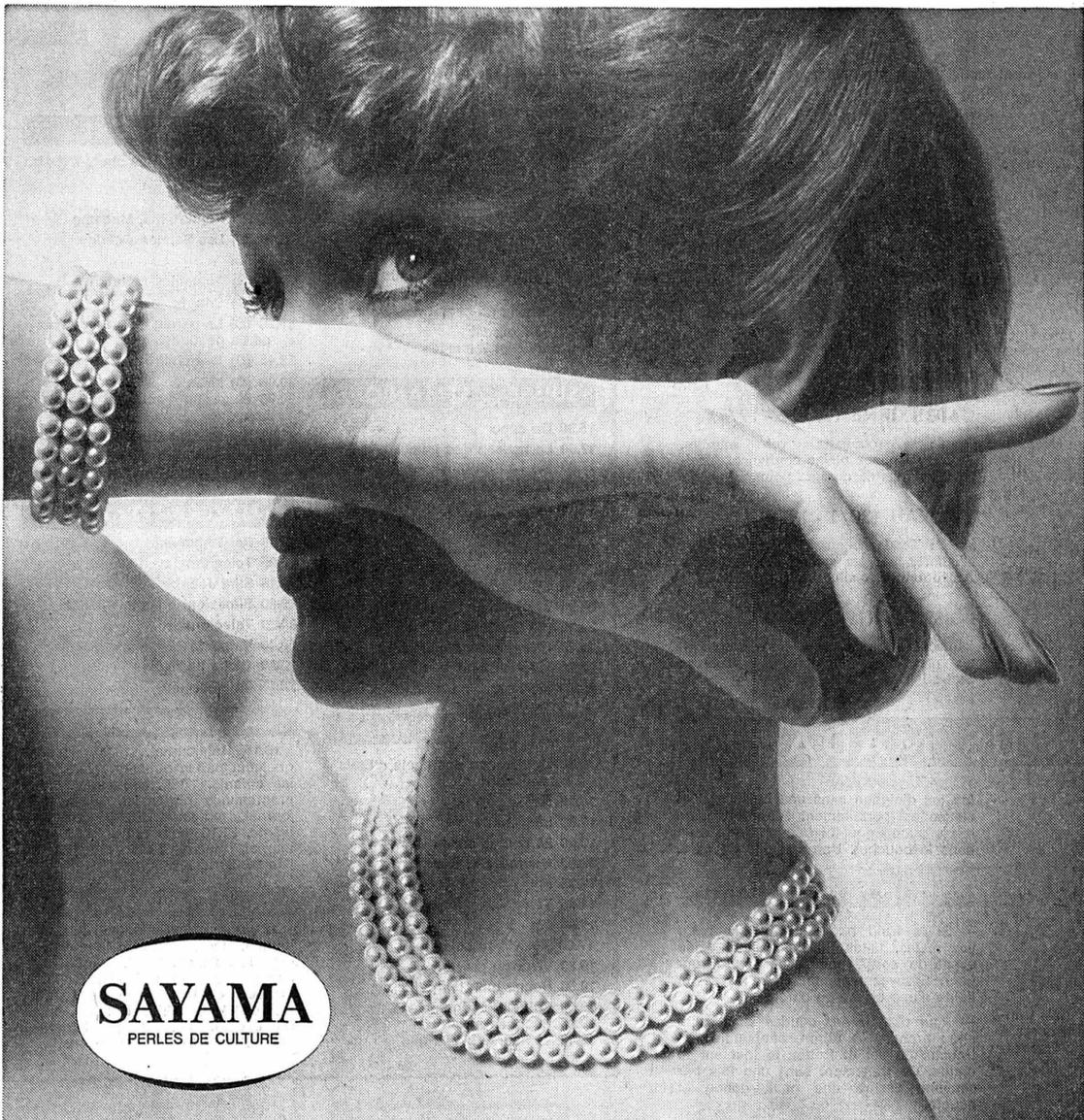
VOTRE TRÔNE VOUS ATTEND, ROI SUPERMAN!

12-4

COPIRIGHT MONDIAL-PRESSE

**SUBITO**

## 1972: l'année des perles



**SAYAMA**  
PERLES DE CULTURE

Nous avons choisi parmi les plus belles,  
pour vous les offrir à des prix très avantageux!

Les perles SAYAMA croissent dans les baies des mers du Japon, grâce à des soins particulièrement attentifs de plusieurs années.

Chaque perle SAYAMA est un joyau provenant de la substance d'une perle véritable, au brillant velouté.

Un certificat délivré avec chaque collier ou bracelet de perles SAYAMA en garantit la pureté, contrôlée d'après les normes de qualité très sévères de l'Inspectorat des Perles de l'Etat du Japon.

Choker à 2 rangs,  
env. 115-122 perles de 6,5-7 mm, **290.-**

Choker à 3 rangs,  
env. 175-185 perles de 6,5-7 mm, **430.-**

Bracelet à 3 rangs,  
env. 81 perles de 6-6,5 mm, **240.-**

Bracelet à 4 rangs,  
env. 128 perles de 5-5,5 mm, **300.-**

**MIGROS**

dans les grands marchés Migros

## EXPOSITION

## D'UNE MAISON SUÉDOISE À YVERDON

Tous les jeudis, de 14 à 21 h et samedis, de 10 à 12 h, ou sur rendez-vous, à la rue des Sources (direction Cheseaux).

Renseignements: Viking - Hus, case postale 20, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 61 67.

## Martino Cinelli

Entreprise de nettoyage général

Débarras de caves et galetas  
**Petits transports**

Neuchâtel  
Tél. (038) 24 78 30 Fahys 21  
ou 33 39 92  
heures des repas

AU MOULIN,  
DE BROT-DESSUS

tout le monde vient y chercher la tourbe horticole avec engrais biologique.

Pris sur place ou livré à domicile  
Tél. (039) 37 13 40.

Machines  
à laver  
Indésit

neuves, avec légers défauts d'émallage.  
Rabais ou reprise jusqu'à Fr. 500.—  
Garantie: 1 an.  
Service après-vente assuré.  
Livraison et mise en service gratuites.

Cretegn  
& Cie

Comptoir ménager  
fbg du Lac 43  
Neuchâtel.  
Tél. 25 69 21.

## ALLIANCES



**Acharlet**  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
(sous la Tourne)  
NEUCHÂTEL

PEAUX  
DE DÉCORATION

— housses pour  
sièges de  
voitures.

Mme Wagner,  
Pain-Blanc 17,  
Serrières.  
Tél. 31 53 67.

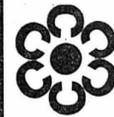
HOLIDAY ON ICE  
1972 - LAUSANNE

Vendredi 3 nov. (soirée) dép. 18 h 30  
Samedi 4 nov. (soirée) dép. 18 h 30  
Dimanche 5 nov. (matinée) dép. 12 h  
Billets d'entrée à Fr. 20.— par pers.  
+ prix du voyage: Fr. 14.— par pers.

Renseignements et inscriptions:  
**AUTOCARS FISCHER**  
MARIN - NEUCHÂTEL - Tél. 33 25 21

rapides  
PRÊTS  
discrets

*Banque de Crédit*  
1200 Genève, 11, rue d'Italie  
Tél. 022 25 62 65  
**Kredit Bank**  
3001 Bern, Storchengässchen 6  
Tél. 031 22 43 66



**HERVÉ COLLOT**

Paysagiste diplômé  
TOMBET 16 PESEUX

## Nouveau dans la région!

Pour tous vos problèmes d'entretien  
de jardin

PLAN - ÉTUDE - TAILLE - CONSEIL - CRÉATION  
ENTRETIEN - PLANTATION - TRANSFORMATION

Téléphonez aux heures des repas au (038) 31 76 24  
ou au (038) 51 12 45.

## 20 à 30% rabais

sur certains articles  
au **MAGASIN TABACS - CIGARES**  
Grand-Rue 1, Neuchâtel

Emprunt en francs suisses  
Inter-American Development Bank, Washington

**Emprunt 5 3/4% 1972-87**  
**de fr. s. 80.000.000.-**

Prix d'émission: 98%

Durée: 15 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

**19 au 25 octobre 1972, à midi**

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes:

**Taux d'intérêt:** 5 3/4% p.a.: coupons annuels au 10 novembre.  
**Coupons:** Il ne sera délivré que des obligations de fr. s. 5000.— nom.  
**Remboursement:** Amortissement à partir de 1983 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1982.  
**Service de l'emprunt:** En francs suisses libres sans aucune restriction.  
**Impôts et taxes:** Intérêts et capital sont payables sans aucune déduction de taxes ou d'impôts présents ou futurs.  
**Cotation:** Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les souscriptions sont reçues par les banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

Crédit Suisse

Union de Banques Suisses  
Banque Leu S.A.  
Groupement des Banquiers  
Privés Genevois  
Société Privée de Banque  
et de Gérance

Société de Banque Suisse  
Banque Populaire Suisse  
A. Sarasin & Cie  
Groupement de Banquiers  
Privés Zurichois

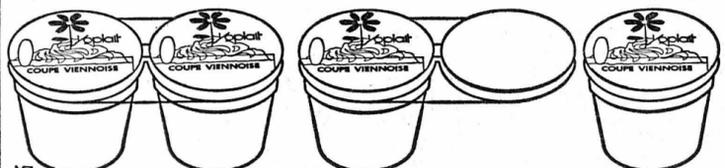
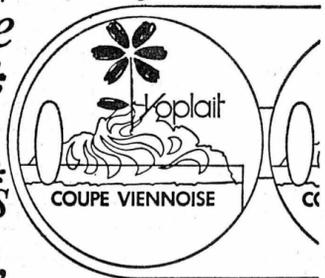
## Agneaux frais du pays

De nombreux troupeaux descendent  
des montagnes après avoir passé de  
longs mois dans les herbages alpes-  
tres. C'est la désalpe! Profitez de nos  
abattages importants. Cette fin de  
semaine, en réclame: agneaux frais  
de toute 1re qualité

Notre traiteur vous recommande: Coquilles Saint-Jacques, la pièce: Fr. 2.70



"Sachez qu'on ne distrait jamais  
un tête-à-tête avec une coupe  
viennoise Yoplait\* Si facile à  
ouvrir, si agréable  
à déguster\*\*\*  
Demandez nos  
coupes viennoises\*  
en duo, chocolat,  
caramel, moka, pour passer un  
bon moment avec Yoplait\*\*\*"



naturellement fait \*sans agent conservateur  
naturellement frais Yoplait\*

## La nouvelle Renault 5. Vaste mais compacte.

Elle est petite: 3,50 m de long, 950 cm<sup>3</sup> de cylindrée. Mais elle est grande: 47 ch, 135 km/h, 3 portes, 5 places, coffre extensible jusqu'à 900 litres. Elle se faufile dans les places de parc et s'impose aisément sur les routes. Grande ou petite? Essayez-la et vous le saurez.



Concessionnaire du district de Boudry :

**Garage de la Béroche — S. Perret**

2024 SAINT-AUBIN. TÉL. (038) 55 13 52

## COUVET Hôtel de l'Aigle

La petite maison de grands gourmets

TOUS LES SOIRS JUSQU'À FIN NOVEMBRE POISSONS ET FRUITS DE MER FRAIS

Le vendredi soir

VÉRITABLE BOUILLABaisse MARSEILLAISE (sur commande)

ainsi que nos remarquables spécialités de gibier.

Nos grillades « US-BEEF » en exclusivité dans la région

Famille AEBY Tél. (038) 63 26 44 Il est prudent de réserver.

### Invitation aux arboriculteurs amateurs

La Société cantonale neuchâteloise d'arboriculture organise, le samedi 21 octobre 1972, à 13 h 30, à l'Ecole d'agriculture de Cernier, une démonstration arboricole de saison (plantation, conservation des fruits et pasteurisation des jus de fruits).

Inscriptions auprès du secrétaire, Michel Bertuchoz, Cernier, tél. 53 32 18, de 19 à 20 heures.

Faites coudre vos chemises R. POFFET Ecluse 10 Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17.

### Hôtel de Nemours

le Landeron.

Vendredi 20 octobre, dès 20 heures :

### MATCH AU COCHON

### Nettoyages en tout genre

Appartements, caves, locaux, etc.

Exécution rapide et soignée **24 63 46**

M. et Mme Oppliger remercient leur aimable clientèle de sa fidélité et l'informent que

### L'Hôtel-restaurant des bateaux à Concise

sera fermé pour cause de vacances

— du dimanche 22 octobre au mardi 21 novembre inclus.

### A vendre manteau de fourrure

astrakan véritable, en bon état. Prix intéressant. Tél. (038) 53 34 34, heures de bureau.

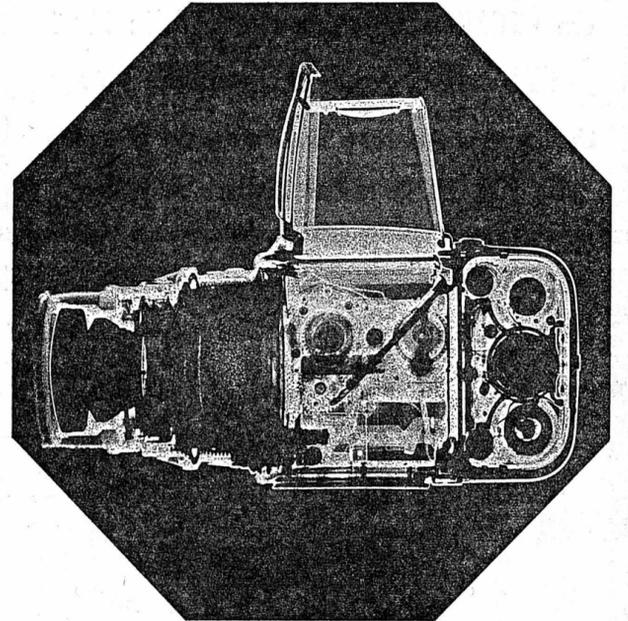
### Compresseur

P. Brunner, 2 cyl., réservoir 250 litres, construction 1969, à enlever faute d'emploi, 2200 fr.

Glardon, Aubonne, tél. (021) 76 54 92.



# Hasselblad 500 C/M



Permission de toucher! **Quel plaisir d'avoir un Hasselblad en main!**

Nous vous invitons à venir en faire l'expérience

Exposition et **démonstration** du système Hasselblad par un spécialiste de Kodak SA Lausanne

Les 18 - 19 - 20 octobre chez :



**PHOTO AMÉRICAIN**

NEUCHÂTEL - Vis-à-vis de la poste - Téléphone (038) 25 29 65

# EUROFIMA

Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire, Bâle

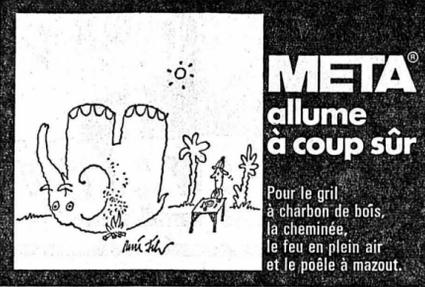
## Emprunt 5 3/4 % 1972-89 (novembre) de Fr. 50,000,000

**But** Financement de la construction de matériel roulant ferroviaire.  
**Remboursement** au pair dans le cadre d'annuités comprenant intérêts et amortissements, payables le 10 novembre des années 1977 à 1989.  
**Durée** moyenne 12 ans environ.  
**Prix d'émission** 100 % + 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100,60 %.  
**Souscription** du 19 au 25 octobre 1972, à midi.  
**Libération** au 10 novembre 1972.  
**Cotation** aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

**Convention internationale** du 20 octobre 1955 relative à la fondation d'EUROFIMA.  
**But de la Société** Acquisition de matériel ferroviaire et location de celui-ci aux administrations de chemin de fer participantes.  
**Capital social** Fr. 300.000.000 (libéré à 50 %).  
**Actionnaires** Les administrations de chemin de fer des pays suivants sont actionnaires :  
 Allemagne Grèce Portugal  
 Autriche Italie Suède  
 Belgique Luxembourg Suisse  
 Danemark Norvège Turquie  
 Espagne Pays-Bas Yougoslavie  
**Garantie complémentaire des actionnaires** au prorata de leur participation dans le capital social, pour l'exécution de tous les contrats d'EUROFIMA au financement de matériel ferroviaire.  
**Garantie** des Etats les engagements pris par leur administration de chemin de fer à l'égard d'EUROFIMA.  
**Engagement** des gouvernements de prendre dans le cadre d'une éventuelle réglementation des changes les mesures pour assurer les transferts financiers en rapport avec l'activité d'EUROFIMA.

Toutes les succursales en Suisse des banques soussignées accepteront sans frais les souscriptions et tiendront des prospectus et des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

**Crédit Suisse** Société de Banque Suisse  
**Union de Banques Suisses** Banque Leu S.A.  
**Banque Populaire Suisse** Groupement des banquiers privés genevois  
**A. Sarasin & Cie** Société Privée de Banque et de Gérance  
**Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) S.A.**



### SOUSCRIPTION en faveur du CENTRE SALUTISTE NEUCHÂTELOIS

Ecluse 18-20 CCP 20-196

MERCI pour votre don

## l'argent

tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-

confidentiel — discret

**Bon**

Je désire Fr. \_\_\_\_\_ tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Etat civil \_\_\_\_\_ Nationalité \_\_\_\_\_

Domicile (no postal) \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_

Depuis quand à cette adresse \_\_\_\_\_

Adresse précédente \_\_\_\_\_

Pendant combien de temps \_\_\_\_\_

Employeur \_\_\_\_\_ (aucune demande de renseignements)

Depuis quand \_\_\_\_\_ Salaire mensuel Fr. \_\_\_\_\_

Durée de l'emploi précédent \_\_\_\_\_

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**plus de 670'000 crédits déjà accordés**

Envoyez le bon aujourd'hui

**Banque Procrédit**

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
 Tél. 038 - 24 63 83  
 ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

leurs à créer une atmosphère vivante et gaie, cette enfant...

— Vous êtes donc satisfait de ma trouvaille? demanda Grâce en levant des yeux quémanteurs vers Philippe. Car c'est moi qui en ai donné l'idée à papa, vous savez?

— Très satisfait, dit-il redevenu distrait comme toujours. Comment pourrais-je vous en remercier, ma chère Grâce?

Elle se rapprocha encore.

— En me permettant de venir souvent comme aujourd'hui retrouver Sim ici. J'adore votre maison et je passerais des heures dans ce clos, les yeux fermés, la bouche close, en me faisant toute petite pour ne pas vous déranger... rien que pour la joie d'entendre votre voix.

— Bien mince récompense, fit-il en feignant de n'avoir pas compris. Venez tant que vous voudrez retrouver votre amie, puisque désormais elle est chez elle ici... Profitant et abusant même de la permission. Grâce était donc revenue souvent.

Pendant que Philippe et Sim s'occupaient à dépouiller un courrier important, à y répondre, à dresser, sur l'initiative de la jeune secrétaire, des projets de contrats des programmes de tournées pour l'hiver, Mlle Mouriez sollicitait l'autorisation de se blottir dans un fauteuil pour y lire le roman à la mode. Mais, bientôt, elle renonça aux séances de travail. Contre son attente, elle avait eu beau développer toutes ses séductions, mettre en œuvre son adresse, Philippe, absorbé par sa tâche ne faisait nullement attention à elle.

Après avoir copieusement bâillé derrière son livre pendant quelques heures, elle déclara un jour, à la bande qu'elle venait retrouver au stade :

— Ouf! Je les ai abandonnés à la Chaumière Fleurie, maître Brennoy et sa secrétaire! Ce sont des gens trop sérieux pour moi! Ce qu'on peut s'assommer là-haut! Ces musiciens, ça ne vit pas... ça rêve positivement!

— Et elle? demanda un curieux. Qu'est-ce qu'elle fait, pendant ce temps-là?

— Elle, dit Grâce Mouriez, moqueuse, elle compte, mon cher! Elle compte pour lui! Et je vous jure que s'il ne s'y entend guère, elle sait ajouter deux et deux pour faire quatre, la mâtine.

Et, avec une ironie assez irrévérencieuse :  
 — Parole! Il me semble entendre papa! C'est vous dire!

Lorsque deux heures plus tard, Sim arriva en compagnie de Philippe Brennoy pour faire une partie de tennis, quel'un lança ostensiblement :

— Tiens! Voilà Mlle Chiffre! Bonjour mademoiselle Chiffre!

— C'est moi qu'ils appellent ainsi? demanda Sim, un peu surprise et surtout un peu froissée.

— Je crois, répondit Philippe, souriant, mais il ne faut pas vous fâcher! Au fond, c'est un très joli surnom, Mlle Chiffre, et que beaucoup de ces ignorantes seraient incapables de mériter! Savoir calculer, ma petite Sim, c'est une très louable chose lorsque ce n'est pas pour soi, mais pour un autre qui en serait incapable lui-même, qu'on a le dévouement de le faire!

Une ombre imperceptible glissa sur les beaux yeux bleus.

— Croyez-vous, dit-elle, secouant ses boucles blondes, qu'ils le prennent bien dans ce sens?

Philippe la regarda assez profondément :  
 — Qu'est-ce que ça peut vous faire, les autres... si moi je pense ainsi?

Et, pour lutter contre l'espèce de trouble qui les faisait palpiter tous deux :

— Voyez-vous, expliqua-t-il précipitamment, votre plus grand mérite à mes yeux, c'est de savoir compter et rire... Deux choses dont j'étais incapable sans vous et que je vous remercie de tout cœur de m'apprendre, petite Sim!

### CHAPITRE V

— « Et je vous prie de me croire... acheva Philippe, le plus sincèrement... etc. » Stop, ma petite Sim! Nous en avons assez fait pour aujourd'hui!

Et tandis que, le crayon aux dents, elle s'empressait de copier à la machine la lettre qu'il venait de lui dicter le jeune homme demanda à Mme Brennoy, qui tricotoit devant la fenêtre :

— Maman, tu veux nous faire servir à goûter? Je meurs de faim, positivement!

Sérieusement, Sim achevait sa lettre, la relisait et venait la lui tendre :

— Voulez-vous signer? demanda-t-elle. Ainsi je pourrai la jeter à la boîte en descendant à la plage afin qu'elle parte au courrier de ce soir.

Lentement, il sortit son stylo, signa, lui rendit sa lettre avec un long regard admiratif, qui ne la quittait pas.

— Vous êtes épatante! finit-il par dire lentement.

— Oh! fit-elle en riant, comme cela peut exagérer, un musicien!

— Je n'exagère pas, dit-elle. La façon dont vous avez mené les négociations de cette tournée en Espagne est vraiment remarquable! Vous êtes très entraînée!

— Vous savez, dit-elle j'ai servi de secrétaire pendant trois ans à papa. Alors...

— Oui, déclara Philippe avec conviction. Et puis, vous avez le don! Mais excusez-moi si je me montre indiscret, pourquoi avez-vous cherché une situation si...  
 — Si je pouvais rester chez mon père? acheva tranquillement la jeune fille. Mon Dieu! c'est bien simple: mes moyens ne me permettaient pas d'envisager la vie comme une sinécure. Or, quelque service qu'on puisse rendre chez ses parents, cela ne constitue pas de sérieuses références...

(A suivre)

### NOTRE FEUILLETON

## Le Chant sur la falaise

par LÉO DARTEY

— Bravo! s'exclama la mère indulgente sans cesser de rire. Eh bien! mon garçon, je ne sais si je ne me trompe, mais il me semble qu'en prenant une secrétaire, c'est toi qui a trouvé ton maître!

Lorsque, vers quatre heures, Grâce Mouriez poussa la barrière blanche à son tour, sous prétexte de venir chercher son amie Simone pour le bain, elle fut frappée par l'impression de détente et de gaieté que reflétait le visage de Philippe.

— Alors, beau compositeur, dit-elle en déployant tout son charme, avez-vous bien travaillé?

Philippe bondit sur ses pieds, s'étira et constata avec une surprise amusée :

— Ma foi oui! Et le plus curieux, c'est que je ne suis pas fatigué du tout.

— Naturellement, dit Mme Brennoy, rien ne peut être aussi reposant pour toi que de ne pas lâcher la bride à ton esprit... et, pour cela, cette jeune personne s'y entend! Pendant que vous discutez affaires, tu ne peux plus penser à harmonie... Elle s'entend aussi d'ail-

LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

**ARCADES**  
25 78 78

JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 H. SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45. TOUS LES SOIRS 20 H 30.

**16 ANS LA GRANDE RÉVÉLATION DU CINÉMA COMIQUE FRANÇAIS !**

**PIERRE RICHARD**

DONT LE PREMIER FILM « LE DISTRAIT »  
ENREGISTRA 300.000 SPECTATEURS

IRRÉSISTIBLE DE DRÔLERIE DANS

# LES MALHEURS D'ALFRED

AVEC PIERRE MONDY  
YVES ROBERT  
ANNIE DUPERREY  
JEAN CARMET



DES MALHEURS QUI FONT LE BONHEUR DES AUTRES  
UNE CURE DE RIRE I UNE EXPLOSION DE « GAGS »

**STUDIO**  
25 30 00

JEUDI - MERCREDI 15 H. SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45. TOUS LES SOIRS 20 H 30. **18 ANS**

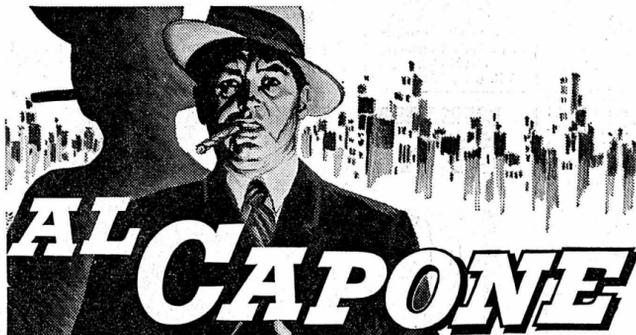
EN RÉÉDITION.  
UN CLASSIQUE DU FILM FORT !

**ROD STEIGER**, dans le rôle  
de « SCARFACE » l'ennemi public N° 1

*CHICAGO pendant les années 30 !*

L'authentique histoire du maître de la maffia

Un film où la réalité dépasse la fiction



**PALACE**  
25 56 66

**LES CHARLOTS LES FOUS DU STADE**

CLAUDE ZIDI

**PROLONGATION 3<sup>me</sup> SEMAINE**

FOU!!! FOU!!! FOU!!!  
**LES CHARLOTS**

LES CHAMPIONS DU RIRE  
DANS LEUR NOUVEAU FILM

**LES FOUS DU STADE**  
EN COULEURS

Tous les soirs  
20 h 30

Jeudi, mercredi 15 h  
Samedi, dimanche  
14 h 45 - 17 h 30

SANS  
LIMITE  
D'ÂGE

**APOLLO**  
25 21 12

**Les records d'affluence sont battus:  
PROLONGATION 2<sup>me</sup> SEMAINE !**

**APOLLO**  
25 21 12

JEAN YANNE dans le triomphal succès de JEAN YANNE

# TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST GENTIL

Tout le film il est drôle ! Tout Neuchâtel il en parle ! Tout le monde il va le voir !

Tous les jours 15 h et 20 h 30 • Samedi - dimanche 14 h 45 et 20 h 30 • 16 ans • Faveurs suspendues

**bio**  
27, fbg du Lac  
Téléphone 25 88 88

Jeudi-vendredi et mardi 20 h 45  
Samedi et dimanche 14 h - 20 h 45  
Lundi et mercredi 15 h - 20 h 45 **16 ans**

En couleurs V. O. sous-titrée fr.-all.

**GIAN-MARIA VOLONTE**

dans le nouveau film de **ELIO PETRI**

## LA CLASSE OUVRIÈRE VA AU PARADIS

Michel DURAN : « Le film nous brosse avec talent tout le problème de la condition de la lutte ouvrière... Tout cela est plein de force, de mouvement, de vérité et aussi de lyrisme. »  
Musique : ENNIO MORRICONE



Jeudi, vendredi, lundi, mardi et mercredi à 18 h 40 en couleurs Dès 16 ans

En première vision, un film de ANDRZEJ WAJDA (Cendres et diamants et Kanal) sur

**L'AMOUR - L'IDÉALISME - LE COURAGE et L'INNOCENCE**

**LA CROISADE DES INNOCENTS** (Gates to paradise) VERSION ORIGINALE Sous-titrée fr.-all.

Vendredi et samedi En couleurs Version originale sous-titrée fr.-it. Dès 18 ans UN FILM QUI RÉPOND AUX QUESTIONS LES PLUS OSÉES !

MENUISERIE  
**DECOPPET et Cie**  
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

**Prêt comptant Renco:**

## Le crédit rationnel

- Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:**
- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses - comparez avec notre tableau de mensualités!
  - Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.- et frs. 20000.-
  - Paiement comptant rapide!
  - Minimum de formalités - maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.-	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.-	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.-	671.60	462.60	358.30	254.50	203.05	172.55
10 000.-	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs.

Nom

Prénom

Rue

NP

**Crédit Renco SA**

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône  
Téléphone 022 24 63 53  
9001 St-Gall, Neugasse 26  
Téléphone 071 23 39 28  
8021 Zurich, Widdergasse 1  
Téléphone 01 23 03 34

**en V.O l'érotisme dans le monde**

**REFLEX**

Dés aujourd'hui \* Sexycolor \* Titré fr.-it. \* Deutschgesp. \* 18 ans

**PETER COME BACKE!**

Une nouveauté qui en montre plus qu'en dit son titre!

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ AUX SEULS ESPRITS MURS, QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS! Cour. cass. TP 14 07 61. SPECTATEURS PRÉVENUS: DIRECTION REFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ!

# 13<sup>me</sup> SALON FLOTTANT

au COLLÈGE de la PROMENADE, côté ouest, du 12 au 22 octobre

TOUS LES JOURS DE 14 A 22 HEURES  
SAMEDIS ET DIMANCHES DÈS 10 HEURES

ENTRÉE LIBRE

LOTÉRIE - CONCOURS

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... POUR TOUT SAVOIR... POUR TOUT SAVOIR... POUR TOUT SAVOIR...

EVOQUANT LE SOMMET DES NEUF, POMPIDOU SE FAIT L'AVOCAT D'UNE EUROPE VÉRITABLEMENT EUROPÉENNE

PARIS (AP). — Intervenant dans les journaux télévisés français mercredi soir, M. Pompidou, président de la République française a dit ce qu'il attend du sommet européen d'aujourd'hui et de vendredi, ajoutant que les contacts qui ont eu lieu « ont montré que chacun était parfaitement décidé à faire de ce sommet un acte concret et positif ».

Voici le texte intégral de l'entretien que le président de la République a eu avec un journaliste de l'ORTF :

Interrogé sur le fait de savoir pourquoi, il s'était fait l'avocat de ce « sommet », M. Pompidou a notamment déclaré : « Quand j'ai parlé pour la première fois d'une conférence au sommet, c'était dans le cadre de la crise monétaire provoquée par les décisions américaines du 15 août 1971. Depuis beaucoup de choses se sont passées. A un moment donné, on a pu craindre — et je l'ai dit — que cette conférence prit un caractère purement formel. En même temps, d'ailleurs, on pouvait se demander si le moment était bien choisi, ne serait-ce que parce qu'un certain nombre de pays intéressés se trouvent en situation électorale ou pré-électorale. En réalité, les contacts très nombreux qui ont eu lieu, depuis plusieurs mois et dans les dernières semaines, ont montré que chacun était parfaitement décidé à faire de ce sommet un acte concret et positif. Et c'est pourquoi, j'ai confirmé l'invitation.

UNE EUROPE

Prié de dire ce qu'il attendait de cette conférence, M. Pompidou a poursuivi : « Faire de l'Europe une réalité, ayant sa personnalité, son indépendance, ses propres positions sur les problèmes internationaux, résolue à revendiquer le

La guerre de la morue continue

LONDRES-REYKJAVIK (ATS-Reuters) — Un nouvel incident naval islando-britannique s'est produit mercredi dans les eaux territoriales islandaises. Pour Londres, le chalutier britannique « Aldershot » a été heurté par une canonnière islandaise qui aurait tenté de sectionner les câbles de traction du filet du chalutier. Selon des informations non confirmées, le navire ferait eau. A Reykjavik, par contre, on déclare que la canonnière aurait été heurtée par le chalutier alors qu'elle tentait de déchirer les filets de celui-ci. L'incident s'est produit à moins de 50 milles des côtes dans ce que les Islandais considèrent comme leurs eaux territoriales malgré une interdiction prononcée par la Cour internationale de justice de la Haye qui a fixé à douze milles la limite des eaux territoriales.

droit et à s'imposer la règle de parler d'une même voix dans les grandes négociations monétaires commerciales qui s'annoncent, déterminer ses conceptions originales en matière de progrès social comme dans la détermination d'une civilisation européenne originale, moderne, humaine, une civilisation d'hommes libres, tout cela constitue des objectifs ambitieux et je pense que notre réunion devrait nous permettre de nous en rapprocher. Et puis, de surcroît, bien entendu, il y aura lieu de prendre un certain nombre de décisions précises dans différents domaines, afin de créer une politique européenne étroitement concertée dans les domaines économique, monétaire, social et la liste n'est pas limitative.

L'AGRICULTURE

Auparavant, recevant à déjeuner les dirigeants des grandes organisations agricoles françaises, M. Pompidou avait

réaffirmé sa volonté de maintenir la politique agricole communautaire dans son intégralité au sein de la Communauté élargie.

M. Pompidou a nettement déclaré qu'il n'est pas question de remettre en cause cette politique et ses trois principes : la préférence communautaire, les prix communs et le règlement financier.

CALENDRIER

Rappelons que c'est à 10 heures, que s'ouvre la première séance du sommet des « Neuf ». La première séance se terminera vers 13 heures. La deuxième séance aura lieu à 15 h 30 et se terminera vers 18 h 30. Vendredi, séances à 10 h et à 15 h 30. Après la dernière séance qui s'ouvrira à 15 h 30, M. Pompidou rendra compte des résultats des travaux à la presse, entouré des huit premiers ministres des autres pays de la Communauté.

La vie nationale

Agitation dans les casernes Cinq civils incarcérés par la justice militaire

GENÈVE (ATS). — Pour la première fois en Suisse depuis la fin de la guerre, la justice militaire a inculpé et incarcéré cinq civils, qui avaient distribué des tracts devant la caserne des Vernets, à Genève, à la fin du mois d'août : c'est ce qu'a annoncé un comité de soutien mercredi à Genève, au cours d'une conférence de presse.

tement des recrues qui s'était traduit par le lancement d'une pétition, la publication d'un journal de soldats et la mise au secret de quelques recrues. Une affaire semblable s'était déroulée à la caserne de Lausanne. La police genevoise avait procédé au contrôle de l'identité de cinq des distributeurs.

A cette époque, plusieurs personnes avaient distribué des tracts devant la caserne de Genève, à la suite du mécon-

Télévision par câble : discussions à Berne

BERNE (ATS). — Les problèmes des émissions locales de télévision par fil ont fait mercredi l'objet d'entretiens réunissant chez M. Bonvin, chef du département des transports et communications et de l'énergie, des délégations de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, des PTT et de l'Association suisse des éditeurs de journaux. On sait que des expériences dans ce sens ont eu lieu à la Chaux-de-Fonds et à Yverdon. Au sujet de l'essai d'Yverdon, M. Dominic Carl directeur de la SSR, avait déclaré dans une interview que la SSR entendait « rechercher les moyens grâce auxquels elles ne sera pas tenue à l'écart de l'évolution.

Lundi, ces cinq personnes ont été convoquées à Lausanne par le juge d'instruction du tribunal militaire de la division I, le capitaine Francis Michon, qui les a inculpées d'incitation à la violation des devoirs militaires et de menées contre la discipline militaire. Ils ont quitté le tribunal encadrés de soldats et ont été immédiatement incarcérés. Malgré leurs demandes, ni leur avocat ni leurs parents n'ont été mis au courant du lieu de leur détention. Il y a parmi eux une jeune fille et deux jeunes gens qui ne font pas de service militaire.

Le comité de soutien a affirmé que c'est la première fois depuis la guerre que l'armée ne passait pas par une plainte à la justice civile pour une affaire de ce genre et faisait intervenir directement sa justice, et la première fois que des civils sont détenus préventivement pour une distribution de tracts. Il a en outre signalé que l'article du code pénal militaire invoqué n'est valable à l'encontre de civils que s'ils ont perturbé le déroulement d'une école de recrues : pour ses membres, une distribution de tracts à l'extérieur d'une caserne ne peut entrer dans cette définition.

VILLE DE NEUCHÂTEL

JEAN-CHRISTIAN SPAHNI A L'AULA DES TERREUX « Le vrai visage des Andes » à travers sa musique

Le célèbre ethnomologue Jean-Christian Spahni se trouvant hier soir au grand auditorio des Terreaux, invité en collaboration par le Centre Coop-Loisirs et le Centre d'éducation ouvrière. La salle était comble pour se laisser entraîner dans le monde musical de la Cordillère des Andes

quo présentait M. Spahni en trois petits films. Il est vrai que la véritable musique andine a été particulièrement relâchée ces dernières années, lancée sur le marché à bout de souffle dans un grand courant d'enthousiasme pour le folklore sud-américain en tous genres.

PUNO, dans la région du lac Titicaca (le plus haut lac navigable du monde, à 3800 m, à la frontière du Pérou et de la Bolivie). On retrouve les joueurs de flûtes de pan accompagnés de tambours qui jouent pendant des heures la même mélodie pentatonique.

NOIRAIGUE

Nouveau conseiller général M. Raoul Perret, candidat du parti radical, a été proclamé élu conseiller général à Noiraigue à la suite de la démission de Mme Lucette Racine.

BIENNE

Voleur condamné

Hier dans son audience hebdomadaire, le tribunal correctionnel du district de Bienne, sous la présidence de M. Otto Dreier, s'est occupé d'un voleur récidiviste, ayant à son actif déjà plusieurs condamnations. Une nouvelle fois E.K., âgé de 28 ans, marié, père de deux enfants, a commis une série de vols de motos, d'autos, de porte-monnaie et de clefs. Pour ces différents délits il a été condamné à 6 mois de réclusion, moins 57 jours de préventive, 50 fr. d'amende et 1100 fr. de frais.

Il est vrai aussi que tout ce qu'il peut encore y avoir d'authentique dans ce folklore, comme l'a relevé M. Spahni, s'exprime surtout lors de fêtes populaires, mais la spontanéité est vite tuée devant un micro... Ce qui reste d'original date naturellement de la période pré-colombienne. Par la suite, on connaît l'histoire : près de trois siècles de domination espagnole ont profondément marqué toute la culture de ces pays et passablement occidentalisé la musique.

Après avoir été, dans le premier film, à la découverte d'un petit peuple de mineurs oublié à plus de 4000 m d'altitude, installé tout au pied d'un glacier, menacé continuellement par sa masse, et dans lequel les hommes cherchent inlassablement quelques pépites, on a pu voir et entendre (ne fut-ce que certains pans de son...) quelques danses de la région du Cuzco, pures ou fortement mélangées : avec les filles et leurs grandes jupes amples qui volent dans leurs tourbillons, les ponchos aux dessins symboliques, les banderoles colorées, les chapecaux plats des Indiens ou, au contraire, ceux assez hauts des métisses...

On danse surtout pour honorer la terre (à laquelle on voue une vénération sans limites), ou pour prendre femme qu'on enlève symboliquement de sa fronde pour se déclarer.

Lors du carnaval qui peut durer quinze jours et quinze nuits sans s'interrompre, on voit apparaître toute la gamme des instruments traditionnels : grosses flûtes, toutes sortes de tambours... Les femmes en grosses jupes tissées de laine tournent sans se lasser et sans montrer le moindre signe de fatigue.

A Copacabana, sur territoire bolivien, le 5 août, c'est le pèlerinage. Après les occupations religieuses, les bénédictions des camions, c'est encore la fête, la vraie, dans des costumes extraordinaires, au son des crécelles...

Une soirée pleine de sons pas toujours « académiques », puisqu'on a pu heureusement entendre des mélodies et surtout des musiciens ayant plus de spontanéité que de technique ! M. Spahni a entraîné facilement un public particulièrement de bonne humeur dans cet univers de couleurs et de joie. De joie un peu grave, car même au plus fort de la danse, l'Indien garde sur le visage un étrange sérieux plein de réflexion.

Domage tout de même que le conférencier ait refusé de répondre à une question particulièrement intéressante d'un spectateur ayant trait au caractère sociopolitique de ces peuples, les événements qui se passent actuellement pas très loin de là. M. Spahni aurait certainement pu apporter quelques remarques intéressantes puisqu'il connaît parfaitement l'atmosphère de ces pays... ALG

JURA

Saignelegier Voiture sur la voie ferrée...

Mais où est le camion ? Hier, à 7 h 20, un automobiliste français qui roulait entre les Embois et Saignelegier, se trouva, dans le virage du Crauloup, en face d'un camion qui avait été déporté sur la partie gauche de la chaussée. Il freina, manqua le virage, dévala un talus et sa voiture s'arrêta sur la voie ferrée. Le conducteur ne fut que légèrement blessé à une jambe. Quant au camion, il a tout simplement continué sa route ! On ne s'est plus encore retrouvé. Les dégâts s'élevèrent à 3500 francs.

Au Centre culturel

Joyeux à en déborder : les Minstrels

Certains vont chercher en Inde ou dans la Cordillère des Andes un nouveau contact avec une musique simple et populaire. Les Minstrels pour leur part ont cherché du côté de Trogen, en Appenzell, et ils y ont trouvé de quoi réchauffer le cœur de leur public. On les connaissait pour leur succès « Grüezi wohl, Frau Stirnimaa », encore que l'on connaît mieux la chanson que le groupe lui-même.

ne sont pas toujours d'une pureté exemplaire. Le puriste peut leur pardonner beaucoup pour la vie qu'ils donnent à un folklore d'Appenzell qu'ils interprètent avec une sensibilité profonde. Une mazurka exquise ou des valse révèle le caractère très particulier de ce folklore qui ne doit pas seulement à ses instruments — violon et une sorte de zitter qui tient aussi du cymbalum — mais aussi à ses harmonies et mélodies son parfum balkanique étrange et délicieux.

La sympathie directe et chaleureuse qu'ils inspirent leur permet de faire passer tous ces airs, bien qu'ils soient parfois traités avec quelque approximation : cela n'a guère d'importance, les Minstrels ont déclaré, en début de spectacle que l'essentiel est de jouer ce qu'on aime, et si on est bien loin de le faire n'importe comment, même si leurs incursions dans le folklore lointain

Autre aspect des Minstrels : le jazz, un jazz dans le ton de Django Reinhard et Stéphane Grappelli. Ils y font du très bon travail, très propre en même temps que vivant. Mais ici, les valeurs sont à l'inverse de celles du fameux duo : alors que le jeu de guitare, très « carré » devient parfois un peu lourd et imposant, le violoniste garde toute grâce et souplesse. Les Minstrels avouent en toute franchise cette parenté en jouant « Nuages », c'aurait pu être un piège, ce fut un succès : les musiciens se sont révélés dignes de leurs modèles, et le traquenard se transforme en témoignage de la sincérité et de l'authenticité de ceux que « Frau Stirnimaa » a un peu trahi. C.G.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for various cities (Neuchâtel, Lausanne, Genève, Bâle, Zurich, Francfort, New-York) and stock market data for 17 and 18 October.

Table titled 'Indice Dow Jones' showing industrial, railway, and public services indices.

Table titled 'Cours des billets de banque étrangers' showing exchange rates for various countries.

Table titled 'Cours des billets de banque étrangers' showing exchange rates for various countries, including New-York.

Advertisement for Carrosserie P. Schoelly, featuring an image of a car and text about protecting the car from rust.

Advertisement for Prêt comptant direct, including a coupon for a loan and contact information for Banque Rohner SA.

Advertisement for Parquet Sol, featuring images of parquet flooring and text about installation and repair services.

Advertisement for Déménagements, featuring the logo of Transports Suisse and contact information for D. Rothpletz.

Advertisement for Philips TV, offering a color TV for a few days at a special price.

Advertisement for Télécolor, offering a color TV for a few days at a special price.

# Les rebondissements de l'affaire Aranda n'ont pas réussi à entamer la « cote » de la majorité

L'affaire Aranda rebondit. « L'archange », qui avait remis au « Canard enchaîné », puis à la justice plusieurs kilos de dossiers concernant des interventions de personnalités politiques et parapolitiques de la majorité au sein du ministère de l'équipement où il était l'homme de confiance du ministre Albin Chalandon, croit que finalement « la justice passera ».

Inculpé de vols de documents officiels, Gabriel Aranda a été entendu lundi pendant sept heures, mardi presque autant, par le premier substitut du procureur de la République, mais en qualité de témoin. C'est le grand tournant de l'affaire. Aranda est entendu, non plus comme inculpé de vol, mais comme témoin dans une instruction judiciaire qui n'a pas encore de nom puisqu'il n'y a pas encore d'inculpés ni de motifs précis d'inculpation, mais que l'on devine déjà comme une énorme affaire de pots de vin, de pressions, de concussions, peut-être de forfaiture.

« L'archange » épurateur se sent devenir exterminateur. Il est tout heureux : « Ça y est, la justice démarre, c'est le grand dégel. » Peut-être...

Ce qui est certain, c'est que la justice s'informe sur tous les dossiers consi-

tités par l'ancien homme de confiance du ministre Chalandon.

Ce qui est certain aussi, c'est que le substitut n'a pas écarté de ses « conversations » avec Aranda les documents mettant en cause certaines personnalités UDR. C'est même par là que l'exploration du volumineux dossier a commencé.

### PIRE ENCORE

Il ne s'agit pour le moment que d'interventions d'hommes politiques plus ou moins justifiées, plus ou moins désintéressées. L'affaire deviendra plus explosive lorsqu'on ira au fond des choses, lorsqu'on cherchera si ces interventions ont été ou non « rétribuées » d'une façon ou d'une autre, s'il y a eu pots de vin, enveloppes, chèques, rentes, cadeaux déguisés comme par exemple la « vente x » pour une bouchée de pain à un personnage politique de premier plan d'un château historique.

### Notre téléphone de Paris

Aranda, dans le document remis au juge, avait découpé le nom au rasoir. Lundi, il l'a révé.

Enfin peut-être, Aranda le laisse entendre, passera-t-on des interventions de parlementaires, d'avocats spécialisés et bien en cour ou de « bureaux d'études » plus ou moins fictifs, au chapitre des « pressions » relevant du gouvernement, du pouvoir, ce qui, à cinq mois d'élections générales, provoquerait une véritable « explosion atomique politique ». Aranda, lui, au moins, y croit ferme.

### POURCENTAGE

L'affaire Aranda n'avait pas encore

pris ce tournant et semblait même voué à l'étouffement; M. Giscard d'Estaing n'avait pas fait trembler l'UDR en proclamant que désormais « les Français souhaitent être gouvernés au centre; lorsque les enquêteurs de la « SO-FRES » (institut de sondages) questionnaient les Français, pour le compte du « Figaro », sur leurs intentions de vote dans cinq mois.

Il semblerait à lire les résultats que la majorité se porte mieux qu'on ne le croyait, et qu'elle ne le croyait peut-être elle-même, puisque 45 % des personnes interrogées annoncent leur intention de voter pour ses candidats, tandis que le front uni de la gauche ne recueille que 42 % (22 aux communistes, 20 aux socialistes). Le centre réformateur, c'est une surprise, étant donné le dynamisme de Servan-Schreiber et l'autorité de Jean Lecanuet, ne recueillant que 13 %. Il est vrai que 22 % des personnes interrogées ont refusé d'indiquer leur intention de vote, mais c'est à peine plus que le pourcentage « habituel » des abstentionnistes.

### INCERTITUDE

Ces sondages et ces pourcentages cependant ne permettent pas de prévoir quelle serait la composition de l'Assemblée nationale. En effet, les députés ne sont pas élus à la proportionnelle sur le plan national, mais au scrutin majoritaire à deux tours dans le cadre d'une circonscription. Il y a entre le premier et le second tour, si aucun candidat n'a obtenu au premier la majorité absolue, des désistements et transferts de voix (le sondage prévoit que les électeurs centristes voteront plus facilement pour la majorité que pour les communistes).

Certaines victoires du second tour ne sont acquises qu'avec quelques centaines, parfois quelques dizaines de voix de majorité.

### ÉCHEC AUX RÉFORMATEURS

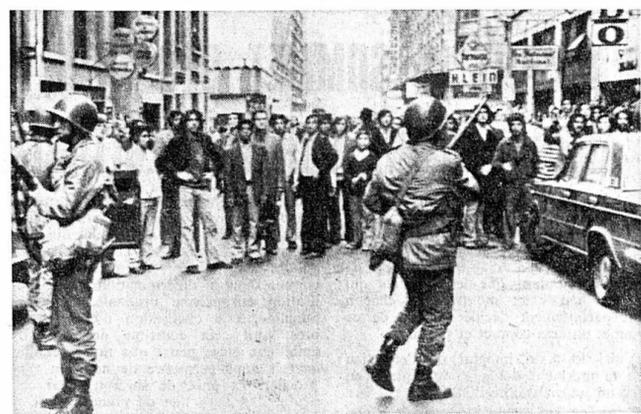
Le seul pronostic sur la base de ces intentions de vote actuelles est que, logiquement, la majorité devrait maintenir grosso modo ses positions (mais que peut-être les giscardiens bénéficiant des voix centristes au second tour seraient plus nombreux peut-être aussi nombreux que les UDR), que le second tour devrait permettre aux socialistes, communistes et radicaux de gauche alliés de renforcer considérablement leurs positions parlementaires, tandis que les victimes seraient les centristes réformateurs de J.-J. S.-S. et Lecanuet, qui pourraient se retrouver (notamment du fait du ralliement de la quasi-totalité des élus radicaux au front populaire) moins nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Jean DANES

## Un autre aspect de l'affaire Speck

CHICAGO (AP). — Richard Speck, qui purge une peine de prison à vie pour avoir assassiné, le 14 juillet 1966, huit infirmières dans un dortoir à Chicago a été condamné, à verser 250.000 dollars de dommages-intérêts à la famille de chacune des ses victimes, et 1,5 million de dollars à Mme Corazon Amurao, la seule infirmière qui ait échappé au massacre.

Le seul espoir de la partie civile d'obtenir tout ou partie de ces dommages-intérêts est le produit de la vente des tableaux qu'il peint en prison et aussi de ses écrits.



L'ordre règne à Santiago.

(Téléphoto AP)

## Le Chili au bord de la guerre civile n'a plus un seul dollar « en poche »

SANTIAGO-DU-CHILI, (Reuter). — S'adressant aux ouvriers des mines de cuivre, le président Allende a lancé un cri d'alarme contre le danger de guerre civile qui menace le Chili. Alors même qu'il prononçait son discours, on annonçait qu'un couvre-feu était imposé à Santiago et dans la province avoisinante, de minuit à six heures du matin.

M. Allende a déclaré que le Chili était en train de traverser des moments difficiles car, a-t-il dit, « nous n'avons pas un seul dollar en poche ». La dette extérieure annuelle atteint maintenant 200 millions de dollars.

Dans le cadre des dispositions du couvre-feu, des patrouilles ont arrêté, durant la nuit, de nombreux piétons et automobilistes attardés.

La plupart ont été relâchés après avoir fait la preuve de leur identité ou après avoir convaincu les autorités qu'ils n'étaient pas au courant du couvre-feu.

### LES « NOUVELLES »

Les autorités militaires chiliennes ont en outre convoqué les correspondants étrangers à Santiago pour leur demander d'éviter la divulgation de « nouvelles alarmantes » sur la situation.

Le général Aguila collaborateur du général Munoz, chef de l'état d'urgence pour la province de Santiago, a rappelé aux journalistes étrangers les consignes officielles qui ont été données à la presse en général sur la diffusion et l'interprétation des événements qui se déroulent au Chili.

## Affrontements en Argentine

La police de la capitale argentine s'est opposée mardi avec énergie aux rassemblements que les péronistes tentaient d'organiser au voisinage du siège du « parti justicialiste ». Près de 150 personnes ont été arrêtées au cours des affrontements qui se sont produits entre un demi-millier de manifestants et la police.

## Le délégué de Hanoï à Paris : le problème vietnamien n'est pas... « encore » réglé

PARIS (AP). — « Jusqu'à maintenant, le problème vietnamien n'est pas encore réglé », a déclaré mercredi M. Thanh-le, porte-parole de la délégation nord-vietnamienne, au cours d'une conférence de presse.

« A ce jour, le 18 octobre, l'administration Nixon refuse de mettre fin à cette guerre d'agression, refuse d'aban-

donner le trait Thieu », a-t-il ajouté.

M. Le a affirmé que les Nord-Vietnamiens ont continué de faire preuve de bonne volonté dans les négociations et que l'intransigeance de l'administration Nixon est responsable du fait qu'il n'y a pas encore d'accord.

M. Thanh-le a réuni la presse au lendemain de la 20me visite à Paris du

conseiller spécial du président Nixon, M. Kissinger, qui a rencontré mardi le chef de la délégation nord-vietnamienne, M. Xuan-thuy. M. Kissinger s'est rendu ensuite à Saigon pour s'entretenir avec le général Thieu.

M. Le s'est toutefois refusé de répondre aux questions au sujet de ces négociations secrètes.

### INHABITUEL

On note cependant que c'est la première fois que M. Kissinger, qui avait toujours eu pour principal interlocuteur M. Le Duc-tho, « conseiller spécial » de la délégation actuellement à Hanoï, s'entretenait avec M. Xuan-thuy seul. Mais, c'est la première fois aussi qu'il était accompagné de M. Sullivan, spécialiste des affaires vietnamiennes au département d'Etat et ancien ambassadeur des Etats-Unis au Laos. C'est la première fois surtout que les « entretiens privés » américano-nord-vietnamiens de Paris ont lieu à un intervalle aussi rapproché.

Il se pourrait que le conseiller du président Nixon vienne s'efforcer de convaincre le président Thieu d'accepter un gouvernement de coalition.

## Chine populaire : TV Secam ou Pal ?

PÉKIN (AFP). — La Chine populaire est actuellement préoccupée par la modernisation de son réseau de télévision, et elle vient d'envoyer une mission de sept experts pour une tournée de 50 jours en Europe, qui a commencé mercredi par Paris.

Après des visites de 10 jours en France, au cours desquelles elle pourra notamment examiner le procédé de télévision en couleur « Secam », puis en Suisse, la mission se rendra en RFA, où elle prendra alors probablement contact avec les fabricants du procédé « Pal ».

## POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR

### EUROPE

#### Tito serre la vis

BELGRADE (AFP). — La lettre que le maréchal Tito, président de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), a récemment adressée à tous les membres de son parti, contient un appel à une épuration idéologique, au renforcement du « centralisme démocratique », à la lutte contre le « fractionnisme » et à la répression des délits économiques.

La lettre apparaît aux observateurs comme une énergique réaffirmation du rôle prépondérant qu'exercera désormais dans toutes les républiques fédérées l'instance supérieure de la Ligue, le bureau exécutif.

#### Accord de libre-échange Finlande-CEE ?

HELSINKI (AP). — La Finlande signerait au début novembre un accord de libre-échange avec le Marché commun, apprend-on à Helsinki.

L'accord a été négocié en juillet dernier à Bruxelles mais sa signature a été différée par les Finlandais en attendant que soient étudiés ses effets sur l'industrie domestique, dans les régions sous-développées.

#### Expérience spatiale américano-russe

MOSCOW (DPA). — Thomas Stafford et Adrian Nikolayev ont fait ensemble mardi une expérience de simulation de vol dans un laboratoire situé près de Moscou.

Les deux hommes sont restés plus d'une heure dans un module Soyouz. Dans cette mission, le Russe Nikolayev a tenu le rôle de l'instructeur. Stafford participe actuellement à Moscou à l'élaboration d'un vol combiné américano-soviétique prévu pour dans trois ans. La fusée de ce vol sera américaine (Apollo) et le satellite russe (Soyouz).

#### La T.V.A. en Italie

ROME (Reuter). — Le gouvernement italien a finalement approuvé l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) en Italie à partir du 1er janvier 1973.

De source informée, on précise que trois niveaux ont été retenus : dix-huit pour cent pour les produits de luxe, douze pour cent pour les produits ordinaires et six pour cent pour les produits de première nécessité, tels que les produits alimentaires et produits agricoles.

#### La liberté après 25 jours

MUNICH (DPA). — 25 jours après le début de son éviction, une famille polonaise de trois membres est arrivée en Allemagne fédérale mercredi. Les fuyards ont pénétré en Allemagne par le territoire autrichien.

#### Après l'assassinat à Rome de l'agent d'El Fatah

ROME (AP). — Les douanes italiennes contrôlent très sévèrement aux frontières les Israéliens et les Arabes à la suite du meurtre lundi soir à Rome de M. Zualter, représentant d'El Fatah en Italie.

La police ne dispose encore d'aucune piste pour retrouver les deux meurtriers qui ont abattu le ressortissant jordanien de 12 balles de pistolet dans le dos alors qu'il rentrait dans son immeuble.

### AMÉRIQUE

#### Nixon et le prix de la pollution

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon a opposé son veto, à un projet de loi qui prévoit une dépense de 24,6 milliards de dollars pour supprimer d'ici 1985 toute pollution des eaux aux Etats-Unis, car cela, a-t-il expliqué, entraînerait une augmentation des prix et des impôts. Il avait proposé seulement un programme de trois ans et de 6 milliards de dollars.

#### Deux syndicalistes américains inculpés

PITTSBURGH (Pennsylvanie) (AFP). — Deux dirigeants du syndicat des mineurs ont été inculpés à Pittsburgh de conspiration pour l'assassinat en 1969 d'un dirigeant du syndicat Joseph Yablonski. Yablonski, sa femme et sa fille furent assassinés le 31 décembre 1969, trois semaines après qu'il eut été battu à l'élection pour la présidence du syndicat, par Tony Boyle le président sortant dont il critiquait la gestion financière.

#### L'affaire des tables d'écoute

WASHINGTON (AP). — Les sept hommes accusés dans l'affaire des écoutes électroniques qui auraient été placées au siège national du parti démocrate vont comparaître le 15 novembre, soit huit jours après l'élection présidentielle, a décidé le juge du tribunal de district.

Ainsi se confirme qu'aucune audience n'aura lieu devant le tribunal avant l'élection. La défense estime que la date du 15 novembre ne lui laisse pas le temps de préparer son dossier et compte demander un report.

### PROCHE-ORIENT

#### Les étrangers en Egypte

LE CAIRE (AP). — L'Egypte a donné le feu vert à la réalisation de 18 projets d'investissements s'élevant à près de dix millions de dollars.

Les offres étrangères acceptées jusqu'ici viennent d'Allemagne de l'Ouest, d'Italie, de Suède, d'Arabie saoudite, du Soudan et du Liban. Une nouvelle législation datant de l'an dernier prévoit des exemptions fiscales d'une durée de cinq ans et des garanties contre les nationalisations.

### UN FAIT PAR JOUR

## Le retour de Soames

L'événement le plus important du sommet européen d'aujourd'hui a eu lieu voici une quinzaine, le jour où Heath a choisi sir Christopher Soames pour représenter la Grande-Bretagne à la commission exécutive du Marché commun.

Soames est, en effet, l'homme qui fallit faire entrer l'Angleterre dans la CEE dès 1969. Evénement peu connu et que, pour certaines raisons, il convenait de faire, mais que nous nous devons de relater, car cette histoire en vaut la peine.

Soames était, en 1968, ambassadeur de Grande-Bretagne en France. Nul diplomate ne pouvait mieux plaire à De Gaulle, encore président. Ce n'est pas tous les jours que l'Angleterre envoyait pour la représenter à Paris, un Britannique qui, durant toute la guerre, avait combattu dans les rangs de la France libre, le seul Anglais peut-être, à avoir été décoré de la médaille de Bir-Hakeim par le futur maréchal Leclerc. Et il y a 4 ans, ils étaient assez rares les diplomates anglais de haut rang, affirmant à haute voix que leur pays ne serait vraiment à sa place que lorsqu'il aurait adhéré au Marché commun.

Or, le 4 février 1969, Christopher Soames adressa à Wilson, qui campait alors à Downing Street, un télégramme pas comme les autres, un texte qui, si Wilson avait été de bonne foi, aurait dû ouvrir les yeux du premier ministre britannique. Que disait donc ce document ? Tout simplement que De Gaulle avait décidé de lever ses objections à l'entrée de l'Angleterre dans la CEE. Et que, pour commencer, il était souhaitable de voir s'ouvrir le plus rapidement possible des conversations bilatérales sur les « problèmes économiques, monétaires, politiques et militaires ».

Dans ce document, Soames avertissait Wilson que De Gaulle, pour mieux préparer le terrain à l'Angleterre ne ferait plus d'objections à « une transformation profonde du Marché commun », afin que « l'Angleterre puisse y faire sa place ». Et De Gaulle précisait qu'il fallait « aller de l'avant dans une coopération toujours plus poussée entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie ».

L'affaire parut si importante que, contrairement aux usages, Soames, résolu, dès le lendemain, de revenir à l'Elysée. Son ambition était de demander aux collaborateurs immédiats du général ce qu'ils avaient pu recueillir comme confidences de la conversation de la veille. Pour être certain de ne commettre aucun impair, Soames poussa la conscience jusqu'à demander audience à Debré. L'ambassadeur en retira la conviction que, lui aussi, avait été compris.

Il n'est que de se reporter, pour être certain de tout cela, au « Times » du 11 mai 1969. Sous la signature de Soames, nous y lisons cette phrase historique : « Le général m'exposa qu'il serait intéressant, pour faciliter l'entrée de l'Angleterre dans la CEE, de donner à la Communauté la forme moins stricte d'une zone de libre-échange avec des arrangements passés avec chacun des membres sur les produits agricoles ». Et le « Times » ajouta : « M. Soames nous a assuré que De Gaulle était tout disposé à discuter avec nous de l'organisation que prendrait le nouveau Marché commun ».

Ces textes sont authentiques. Il en est d'autres qui prouvent comment Wilson torpilla l'ouverture. Il faudrait préciser comment Stewart s'arrangea, au sein de l'UEO, pour saboter les espoirs de Soames, comment Wilson s'y prit aussi pour dire à Bonn que les propos de De Gaulle étaient dirigés contre l'Allemagne, comment Wilson promit à Kissinger de construire un avion de chasse en commun (où est-il ?), l'exploitation d'un gisement d'uranium (où et comment ?). L'homme qui fut vaincu est monté en première ligne. L'engagement d'il y a 3 ans vaut pour aujourd'hui. Et aussi pour demain.

L. GRANGER

## La nuit ne porte pas conseil en Ulster



Tournant le dos à la caméra, des membres de l'Union de défense de l'Ulster.

(Téléphoto AP?)

BELFAST (AP). — Dix tireurs tués ou blessés, dix militaires et deux policiers blessés — tel est le bilan des fusillades qui ont eu lieu à Belfast dans la nuit de mardi à mercredi.

Les corps d'une femme et d'un homme, abattus par balles, ont été aussi déposés, anonymement, à la morgue de Belfast.

Par ailleurs, des négociations ont été

engagées entre des représentants des autorités britanniques et des responsables de l'Union de défense de l'Ulster — la réplique protestante de l'I.R.A. — qui a réclamé qu'une enquête soit ouverte sur la mort de deux protestants lundi au cours de désordres.

Les Britanniques n'auraient voulu prendre aucun engagement. Néanmoins, il a été convenu que les contacts seraient maintenus.

## L'accord soviéto-américain sur la loi prêt-bail a été signé

WASHINGTON (AP). — La Maison-Blanche a annoncé mercredi que MM. William Rogers, secrétaire d'Etat, et

Peter Peterson, secrétaire au commerce, pour les Etats-Unis, et M. Nikolai Patolitchev, ministre du commerce extérieur, pour l'URSS ont signé dans la journée à Washington un accord commercial et l'accord réglant la dette soviétique de prêt-bail de la dernière guerre, qui se montait en fait à onze milliards de dollars mais qui a été fixée à 500 millions de dollars.

Cette dette sera réglée sur une période de 30 ans à un taux d'intérêt qui n'a pas été révélé.

La signature mettra fin à plus de 25 années de négociations sporadiques sur cette dette contractée de 1941 à 1945 sous la forme d'une aide économique et militaire américaine à l'effort de guerre soviétique contre les nazis.

D'autre part, le président Nixon va recommander au congrès d'étendre à l'Union soviétique le traitement de la nation la plus favorisée dont bénéficient déjà la plupart des pays d'Europe occidentale et une poignée de nations est-européennes.

L'horloger spécialisé est intéressé à vous offrir un choix de qualité (car en cas d'ennui il est le premier en cause)

... montres PRONTO étanches, automatiques et avec calendriers, montres extra-plates BERNARD GOLAY, chronographes HEUER, montres électriques, réveils et pendulettes SWIZA — contrôles d'étanchéité

**MONNIER**  
une garantie sûre

Hôpital 8 2000 Neuchâtel Tél. 2471 21